

Solidarité internationale

Écologie, économie
et finance solidaire



Louis Favreau
Lucie Fréchette

Préface de
André Beaudoin

COLLECTION

Initiatives

Dirigée par
Lucie Fréchette et Ernesto Molina

«Initiatives» propose des ouvrages sur des thèmes d'actualité en lien avec le développement des communautés. Elle offre des synthèses accessibles pour mieux exploiter la recherche dans ce domaine et les applications qu'elle permet, et contribuer au renouvellement des pratiques liées au développement social, au développement socioéconomique de ses territoires ainsi qu'à la dimension internationale du développement local.

Solidarité
internationale

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier

bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 657-4399 Télécopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca Internet: www.puq.ca

Diffusion / Distribution:

- CANADA** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864
- FRANCE ET BELGIQUE** Sofédis, 11, rue Soufflot, 75005 Paris, France – Tél.: 01 5310 25 25
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99
- SUISSE** Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.25

Diffusion / Distribution (ouvrages anglophones):

Independent Publishers Group, 814 N. Franklin Street, Chicago, IL 60610 – Tel.: (800) 888-4741



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Solidarité internationale

Écologie, économie
et finance solidaire

**Louis Favreau
Lucie Fréchette**

Préface de
André Beaudoin

 Presses
de l'Université
du Québec

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Favreau, Louis, 1943- , auteur

Solidarité internationale: écologie, économie et finance solidaire /
Louis Favreau, Lucie Fréchette.

(Initiatives)

Comprend des références bibliographiques.

Publié en formats imprimé(s) et électronique(s).

ISBN 978-2-7605-5075-9

ISBN 978-2-7605-5076-6 (PDF)

ISBN 978-2-7605-5077-3 (EPUB)

I. Coopération internationale. 2. Nouvel ordre économique international.

I. Fréchette, Lucie, 1949- , auteur. II. Titre. III. Collection: Collection
Initiatives (Québec, Québec).

JZ1318.F38 2019

327.17

C2018-942934-8

C2018-942935-6

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SODEC

Québec



Révision

François Mireault

Correction d'épreuves

Sandra Guimont

Conception graphique

Richard Hodgson

Mise en pages

Le Graphe

Image de couverture

Diana Ong, Crowd # 15, SuperStock

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

› Bibliothèque et Archives nationales du Québec

› Bibliothèque et Archives Canada

© 2019 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada

D5075-1 [01]

Aide humanitaire et développement durable des communautés

*Les projets qui portent leurs fruits sont ceux
qui ont placé les communautés locales et leurs organisations
au cœur du processus afin de trouver des solutions [...]*

*Notre modèle d'intervention doit s'éloigner des opérations
de secours coûteuses et à court terme.*

Samantha Nutt,
Guerriers de l'impossible. L'argent, les armes et l'aide humanitaire

Action collective, générosité et solidarité

*Notez que je parle de solidarité et non de générosité.
La différence entre les deux, c'est que la générosité consiste
à faire du bien à quelqu'un dont on ne partage pas les intérêts.
La solidarité consiste à faire du bien à quelqu'un dont
on partage les intérêts. Par exemple une coopérative.
On y cherche son intérêt mais on ne peut le trouver
qu'en y défendant aussi ceux des autres.*

Jean-Paul Vigier,
*Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent
intelligent et solidaire*

L'épargne solidaire : investir + changer le monde

*Nous ne sommes pas naïfs : les placements solidaires ne
peuvent, à eux seuls, endiguer le chômage, le mal-logement,
le sous-développement, assurer la reconversion écologique de
notre économie et pallier les carences du système sanitaire et
social [...] Mais l'épargne solidaire permet surtout de redonner
du sens à l'économie en offrant la possibilité de s'en réappropri-
er les enjeux [...] Elle ramène la finance à la place qu'elle
n'aurait jamais dû quitter, celle d'être un outil au service du
développement humain.*

Naïri Naphapétian,
*Alternatives économiques, dossier « Épargner solidaire »,
septembre 2015*



Préface

Dans cet ouvrage, les auteurs, Louis Favreau et Lucie Fréchette, se livrent à un exercice de mémoire, c'est-à-dire ce dont on doit se rappeler pour réussir un développement durable. D'une part, ils s'appuient sur l'analyse de diverses pratiques innovatrices dans le domaine du développement des communautés et, d'autre part, sur une revue de la littérature soutenant leurs propos. Ces deux appuis-livres donnent du tonus à une démarche inspirante.

Devant l'urgence d'agir, face à la déconstruction dans laquelle le monde évolue, il faut changer d'échelle. Si le développement doit naître au sein de chaque communauté, les moyens doivent être d'une tout autre dimension. Les êtres humains n'évoluent pas en silo ni en vase clos. Ils ont besoin de sentir les dynamiques leur permettant de mesurer leur plein potentiel. L'énergie renouvelable, l'accès à du capital patient, le partage des connaissances sont autant de moyens permettant de changer d'échelle.

Le cheminement du Québec est riche en enseignements à cet égard. De la naissance du Mouvement Desjardins jusqu'aux fonds des travailleurs en passant par la Caisse

d'économie solidaire du Québec, il y a un fil conducteur. Si le développement doit être amorcé localement, il faut que les moyens et les efforts soient conjugués et fédérés pour avoir de la portée dans l'espace et dans le temps.

La création d'organisations de la société civile passe par l'accès à la connaissance. Celle-ci engendre la formation d'une société capable d'initiatives et d'adaptations. Par extension, le partage de connaissances à l'échelle planétaire est certainement de nature à ouvrir de nouveaux champs d'action novateurs et inspirants. N'est-ce pas le sens du bien commun? Dans ce livre, vous trouverez des références et des pistes menant à ce constat.

Cependant, on a beau savoir, être soutenu par un capital de sympathie pour un projet donné, sans levier financier, il est difficile de prendre de la hauteur. À travers votre lecture, vous aurez le loisir de saisir la pleine mesure de l'échelle à prendre pour atteindre l'ouverture menant à la réussite.

Dans notre monde, il y a de ces gratte-ciel qui dominent le paysage urbain. Mais pour l'essentiel, la population vit dans la rue, quand elle n'est pas tout simplement dans le champ. Pour espérer s'élever, elle a besoin d'assises solides. La solidité de la base est essentielle à l'idée de changement d'échelle. C'est sur ce terrain que la notion de « communauté de pratiques » prend tout son sens. Il ne suffit pas d'avoir de quoi bien manger pour être heureux. Il ne suffit pas d'avoir accès à un médecin pour bien vivre. Il est indéniable que c'est vital, mais pour s'épanouir, les êtres humains ont besoin de la connaissance. Pour s'émanciper, ils ont besoin de la culture. Pour se dépasser, ils doivent pouvoir compter sur des outils financiers à la hauteur de leurs aspirations.

Dans le monde de la coopération, les organisations interviennent malheureusement chacune isolément. Les bailleurs de fonds financent des projets qui généralement n'ont pas de lien entre eux. Cela pose un problème de fond

dans tous les sens du terme. Il faut sortir de ce schéma. Mettre en œuvre une vraie coopération pour assurer un véritable développement.

Les organismes de coopération internationale (OCI) ont fait un pas de géant dans cette direction en créant le Fonds d'investissement solidaire international du Québec, le FISIQ. Pour réussir, ils se sont appuyés sur l'Association québécoise des organisations de coopération internationale, l'AQOCI, structure qui fédère leur volonté de travailler ensemble.

Ce livre vous permettra de faire une tout autre lecture de la coopération internationale, celle qui rend possible d'allier l'économie aux autres dimensions assurant le développement. L'urgence fait naître la nécessité. Les changements climatiques attaquent sur tous les fronts. S'isoler derrière des millions de dollars ne sauvera pas la mise. La seule solution possible est celle de la coopération. Actuellement, il y a dans le monde des millions de petites initiatives qui n'attendent que de changer d'échelle pour faire la différence. La nouvelle devise du monde devrait être de mettre les millions de dollars qui dorment dans les nuages au service des millions d'initiatives qui font vivre les populations, avant que la tempête n'emporte tout.

Cet ouvrage ne s'adresse pas uniquement à des personnes qui s'intéressent aux sciences sociales (science politique, sociologie, économie, histoire, etc.) dans le monde de l'enseignement collégial et universitaire. Il se veut un outil pour tous ceux et celles qui ont à cœur de voir émerger des assises économiques fondatrices d'un développement social des communautés inscrites dans un véritable développement durable.

André Beaudoin,
secrétaire général de l'Union des producteurs agricoles
Développement international (UPA DI)¹

1. André D. Beaudoin a récemment été élu président du CA du Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ).



Remerciements

Nos remerciements à André Beaudoin, André Goyette, Ginette Hubert, Ernesto Molina et Nathalie McSween qui nous ont lus avec attention et distance critique et nous ont fait des commentaires judicieux et d'utiles suggestions.

Nos remerciements aux militants et aux professionnels des organisations de coopération internationale (OCI), des coopératives, des syndicats d'agriculteurs et de travailleurs, des organisations communautaires et des groupes de femmes du Québec qui, inlassablement, tissent la toile d'initiatives citoyennes au Québec et ailleurs dans le monde. Des personnes qui le font souvent sans se douter du souffle qu'elles inspirent aux autres.

Avant-propos

L'AIDE HUMANITAIRE, OUI MAIS ENCORE !

Il y a une tragique disproportion dans les ressources financières et humaines consacrées au secours d'urgence par rapport à celles consacrées au développement durable des communautés. Les organisations de secours d'urgence ont souvent plus d'argent qu'elles ne peuvent en dépenser, tandis que les autres s'en tirent avec des budgets de misère, nous dit la médecin et directrice d'une importante organisation non gouvernementale (ONG) humanitaire canadienne, World Child North America (Nutt, 2014). Elles tendent généralement à occuper la première place. Mais sommes-nous condamnés à réparer les dégâts et à aller d'un secours d'urgence à l'autre, des réfugiés économiques aux réfugiés climatiques, puis à ceux des zones de guerre ? Des initiatives Nord-Sud qui ne font pas de ce secours d'urgence leur ligne directrice première existent bel et bien et ont généralement plus de portée parce qu'elles appuient l'action collective de communautés, lesquelles se dotent d'organisations inscrites dans la durée (coopératives, fédérations paysannes, banques communautaires, etc.).

Depuis plus de 20 ans, les travaux de recherche de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) et notre travail professionnel d'intervenants communautaires l'ont 100 fois plutôt qu'une clairement démontré. Le présent livre se veut une synthèse des travaux de la CRDC sur ces initiatives en faisant valoir les expériences les plus marquantes de plusieurs OCI québécoises dans leurs partenariats avec le Sud.

De fait, une partie de l'aide internationale du Québec transformée en solidarité avec des organisations du Sud existe depuis près de 50 ans. Cette coopération Nord-Sud a été tendanciellement progressiste sur le plan social, non partisane sur le plan politique, soutenant de façon principale l'action collective entreprise par des groupes sociaux dans des pays du Sud. Elle s'est également voulue laïque après avoir été assez longtemps religieuse. Des milliers d'initiatives surtout locales ont ainsi été soutenues par 70 organismes de coopération internationale (OCI regroupés depuis 1976 au sein de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale [AQOCI]) et par des mouvements: celui des agriculteurs avec UPA Développement international, celui du mouvement coopératif avec Développement international Desjardins (DID) et la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), celui des femmes avec la Marche des femmes et celui des syndicats avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Ce soutien à des communautés a été fortement ancré dans les démocraties locales, dans le développement social de communautés et dans la promotion de droits sociaux. Très peu cependant dans les économies de proximité et la finance solidaire, accusant ainsi un certain retard par rapport à leurs homologues européennes. Mais la dernière décennie est venue changer la donne.

Adossée à un financement public relativement consistant durant plusieurs décennies, cette coopération a cependant subi un choc majeur sous la gouverne des conservateurs à Ottawa (2006-2015). Début 2012, un vent glacial souffle sur les organismes de coopération canadiens : forte restriction des activités dites politiques (sous-entendre ici des campagnes non partisans de mobilisation autour d'un enjeu de politique publique), démantèlement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et son remplacement par Affaires mondiales Canada, qui met sur la table des choix économiques misant sur les multinationales (minières entre autres) et sur l'appui nettement plus marqué à des OCI confessionnelles conservatrices. La coopération de proximité pratiquée depuis des décennies est ainsi forcée de se redéployer différemment tant sur le plan de son autonomie financière que sur ses priorités sociopolitiques.



UN PREMIER VIRAGE PREND FORME DEPUIS DIX ANS : LA FINANCE SOLIDAIRE DEVIENT UNE NOUVELLE ALTERNATIVE

Plutôt que de miser uniquement sur le financement en provenance des pouvoirs publics, cette solidarité Nord-Sud va amorcer un premier virage de réaction vers la finance solidaire en cherchant à se donner des outils financiers collectifs contribuant à leur autonomie d'action de manière semblable à ceux que plusieurs mouvements sociaux du Québec se sont donnés au cours de leur histoire : des caisses d'économie et des fonds de travailleurs à l'initiative des syndicats ; des caisses d'épargne et de crédit (Desjardins), des mutuelles d'assurances et des fonds dédiés au développement des régions à l'initiative des coopératives ; des fonds dédiés et du capital immobilier dans les réseaux communautaires et d'économie sociale. Bref, une **économie non capitaliste**

de marché, cheville ouvrière de nombreux projets de développement économique lancés par les communautés elles-mêmes.

Six ans plus tard, début 2018, l'AQOCI ainsi que les fonds de travailleurs vont prendre une décision hors de l'ordinaire en mettant en œuvre le projet d'un **Fonds québécois d'investissement solidaire consacré aux économies de proximité au Sud** – comme le font ici même les fonds de travailleurs – en canalisant des épargnes collectives à des fins de développement. Cette fois, ce sera aux fins de la solidarité internationale : système de prêts rotatifs en agriculture, prêts et garanties de prêts à des petites et moyennes entreprises (PME) (banques coopératives ou communautaires, ateliers de production de panneaux solaires, coopératives de collecte des déchets, etc.). En d'autres termes, l'AQOCI et un certain nombre de ses membres s'apprêtent à quitter la seule logique des subventions de développement social pour y introduire la logique de la finance solidaire par des prêts à leurs partenaires du Sud à des fins de développement économique autonome et durable dont le cœur sera formé d'entreprises collectives associées à l'économie sociale et solidaire.

UN SECOND VIRAGE : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PREND UNE AUTRE TOURNURE AVEC LA COP21 DE 2015

Aujourd'hui le développement économique, la question sociale et le défi écologique se télescopent dans une crise, celle de 2007-2008, crise qui n'en finit plus et qui a forcé la reconfiguration de presque tous les mouvements et toutes les institutions de nos sociétés. **L'impensé politique de cette crise globale** a été levé de façon beaucoup plus visible avec la Conférence de Paris sur le climat fin 2015. Sa **variable écologique** est alors devenue avec plus de force le **principal marqueur** de la situation mondiale.

Le défi écologique interpelle en effet de façon centrale nos sociétés, nos institutions et toutes les forces sociales progressistes dont la plupart s'étaient jusqu'ici focalisées principalement sur la question des inégalités sociales sans trop voir qu'elles étaient intimement liées à l'avenir des écosystèmes. Une partie de cet ensemble de forces au Québec et partout dans le monde – organisations paysannes, coopératives, de femmes, de solidarité internationale – cherche à **faire mouvement du local à l'international**, pour répondre à ce défi d'une transition sociale-écologique de nos sociétés au Nord comme au Sud.

Dans la foulée de la COP21, la solidarité Nord-Sud du Québec a été amenée à se diriger vers le développement d'une économie faite de filières plus écologiques – énergies renouvelables, agriculture écologiquement intensive, aménagement durable des forêts. Plus globalement, le défi écologique est devenu l'objet d'un projet de *New Deal*, en partie inspiré de celui du XX^e siècle, mais plus social-écologique (Lipietz, 2012a). L'aide humanitaire et la lutte sociale contre la pauvreté telles que menées par les institutions internationales apparaissent aujourd'hui plus qu'hier de bien maigres solutions. Cet ouvrage se veut une contribution pour mieux comprendre les transformations en cours dans le monde trop peu connu de la solidarité Nord-Sud.

Louis Favreau et Lucie Fréchette,
chercheurs à la CRDC, automne 2018
<<http://w4.uqo.ca/crdc/>>

Note: Tous les droits d'auteur de ce livre seront versés à une organisation de solidarité internationale qui se consacre au développement des communautés dans les pays du Sud, le **Fonds Solidarité Sud** (<<http://www.fondssolidaritesud.org>>).



Solidarité internationale et développement des communautés à l'heure de l'urgence climatique

Dans quelle conjoncture politique internationale sommes-nous ? Le devant de scène est occupé par des migrations massives (faites de réfugiés de la précarité, de réfugiés des conflits armés et de réfugiés du dérèglement climatique – inondations et sécheresses). La consternation et l'insécurité ont commencé à nous habiter à la suite de ces migrations de plus en plus imposantes avec lesquelles nous étions si peu familiers. Simultanément s'est profilé un virage populiste de nombreux gouvernements d'Europe et en Amérique du Nord (États-Unis, provinces du Canada). En fin de compte, un vif sentiment d'impuissance a gagné du terrain chez les uns et les autres. Cependant, ce devant de scène cache probablement en fait une arrière-scène moins ou peu connue :

des centaines de milliers d'initiatives citoyennes de par le monde nous ouvrent de nouveaux possibles. La situation internationale actuelle est, à bien des égards, inédite. Ce premier chapitre veut fournir quelques repères stratégiques pour mieux comprendre les mutations en cours de ce début de XXI^e siècle avant d'aborder par la suite des mobilisations porteuses et les propositions qu'elles recèlent pour la solidarité internationale.

LES SOCIÉTÉS DU SUD SONT SOUS TENSION : L'URGENCE DE PENSER CE QUI VIENT

Les dérèglements climatiques et les migrations se partagent la scène internationale

Migrations, terrorisme et changement climatique? Ces trois coordonnées ont à première vue peu de choses à voir ensemble. Et pourtant, le rapport publié en 2017 par le groupe de réflexion (*think tank*) allemand Adelphi est clair, d'une part: «Le changement climatique ne crée pas le terrorisme, mais il contribue à créer un environnement favorable à son développement¹.» Croisé avec l'insécurité alimentaire, **le changement climatique agit comme un multiplicateur de menaces**. D'autre part, les résultats des dernières conférences climatiques (COP23 et One Planet Summit en 2017) ont été nettement insuffisants selon l'analyse du Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération (GREDIC):

15364 scientifiques de 184 pays viennent de publier un manifeste dénonçant le peu de mesures prises pour contrer le changement climatique potentiellement catastrophique.

1. Adelphi est un *think tank* allemand d'experts indépendants spécialistes des politiques publiques en matière d'environnement, de climat et de développement sur le plan international (<<https://reporterre.net/Le-changement-climatique-est-le-terreau-du-terrorisme-constate-un-rapport-d>>, consulté le 27 septembre 2018).

[...] Parmi les mesures annoncées qui auront des impacts positifs dans les pays pauvres, citons ceux-ci [*sic*] : la fin des financements de la Banque mondiale pour l'extraction de pétrole et de gaz ; la création de fonds spécifiques pour lutter contre la dégradation des terres et la désertification et pour le transfert de l'innovation agronomique ; la mise sur pied d'un groupe de travail sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques. D'autres initiatives restent cependant à être financées concernant l'environnement et l'eau. (GREDEC, 2017)

Ce ne sont pas que des scientifiques et des dirigeants politiques qui le disent, des artistes internationalement reconnus comme Joan Baez et des dirigeants d'organisations communautaires et écologiques comme Txetx Etcheverry de l'association Bizi ! au Pays basque l'avancent avec encore plus de force :

Ma plus grande inquiétude aujourd'hui concerne le réchauffement climatique, et comment y faire face. C'est un enjeu qui nous concerne tous, quels que soient notre camp politique et notre couleur de peau. Il nous faudrait un autre monde comme je le chante dans *Another World*. Mais c'est une question écrasante qui me dépasse, et je préfère me concentrer sur des actions locales, sur le possible. (Armanet, 2018)

Le climat détermine tous les autres pans de la vie sur Terre, les conditions de guerre et de paix, les possibilités de maintenir une démocratie. Et la biodiversité ne résistera pas au changement climatique s'il s'aggrave encore. Tout le reste est conditionné par le climat.

Et puis, il y a une donnée particulière dans le climat, c'est le calendrier : on a dix ou quinze ans pour empêcher de passer à des seuils d'emballement irréversibles. Certes, en biodiversité, il y a aussi un calendrier pressant et on franchit des seuils, mais il y a des choses plus ou moins réversibles, on arrive à faire revivre des sols bétonnés et pollués...

En ce qui concerne le climat, une fois qu'on a franchi le seuil, c'est fini. Si l'on croit ce que nous disent les scientifiques, **cette bataille est centrale. Si on la perd, on perd toutes les autres**. Et cette bataille se joue maintenant. (Binctin, 2015)

Les dernières années auront été de façon notable des années de grandes turbulences internationales. **En devant de scène**, l'État islamique (EI) et ses actes de terrorisme au Moyen-Orient, présent un peu partout dans le monde. Ce terrorisme – et l'intégrisme religieux qui l'accompagne – fait partie de l'équation internationale actuelle. Et dans le même devant de scène, une urgence climatique qui nous annonce semaine après semaine des situations catastrophiques sur la planète particulièrement pour les pays les plus socialement vulnérables du Sud (inondations, sécheresses, déforestation, récoltes dévastées, etc.). Et secours d'urgence exigés. Certains experts et certains courants écologistes affirment qu'il est peut-être trop tard. La dynamique générée par la COP21 a permis de voir que nombreux étaient les mouvements, certains États, des villes, des fondations qui n'ont pas renoncé : il y a des possibles en marche et quelques propositions consistantes sur la table internationale, comme sortir du pétrole, miser sur les énergies renouvelables, organiser le transport en commun électrique... Très peu de choses cependant pour faire face au désordre alimentaire mondial.

Et dans ce devant de scène où figure comme conséquence directe des migrations massives, il ressort l'impression générale d'une **conjoncture internationale chaotique** où se croisent dans une interaction peu commune le social, le religieux, le politique et l'écologie. Un monde semble se défaire sous nos yeux. Et nous aurons de plus en plus à nous habituer au quotidien à des chocs liés à des événements de caractère planétaire. L'avenir même de la planète tout entière est menacé gravement par un capitalisme de multinationales agressif (Kempf, 2007) et par un Moyen-Orient dont certaines forces sociales et religieuses tentent de nous ramener un millénaire en arrière. Sommes-nous condamnés à l'impuissance et au cynisme ?

Cette perception et les analyses qui la supportent ne sont pas fausses. Un des aspects peut-être les plus désespérants de la crise actuelle, c'est de constater que cette conjoncture chaotique vers laquelle nous entraînent très

souvent les médias (traditionnels et sociaux) a un effet pervers : **elle nous empêche de nous préparer à faire face aux enjeux les plus décisifs de ce siècle**, comme la lutte contre le dérèglement climatique, la faim et la transformation en cours des modes de production agricoles et de consommation alimentaires devant nourrir dans les décennies à venir 9 milliards d'humains. En lieu et place de cette lutte, une offensive de multinationales (Parmentier, 2013, p. 161-167) et des démocraties de plus en plus mal en point (populismes, influence marquée des grands lobbies, etc.).

En d'autres termes, on est en droit de se demander si **la vitesse de déconstruction du monde** avec de façon notable le poids de lobbies des énergies (fossiles) dans l'axe *Énergie-climat* et celui de l'agroalimentaire (*agrobusiness*) dans l'axe *Agriculture et alimentation*, n'apparaît pas l'emporter **sur la vitesse de construction** des initiatives citoyennes et des pouvoirs publics branchés sur une transition écologique. Question qui demeure encore sans réponse convaincante. Bref un horizon incertain d'autant qu'un conflit culturel anime le monde avec la montée des intégrismes, le tout dans un nouveau désordre mondial sur les plans diplomatique et commercial, ce qui vient handicaper une réponse forte et convergente à l'urgence écologique.

Le tournant historique de nos sociétés

Il n'y a pas si longtemps (2014), la *Revue internationale d'éthique publique* nous proposait d'écrire un article sur les nouvelles alternatives citoyennes dans le monde. Cet article ouvrait la question en avançant ceci :

Nous vivons [...] un nouveau moment historique du capitalisme avec la montée en puissance de sa financiarisation (et la crise de 2008 [qu'elle a provoquée]) ; avec la chute du mur de Berlin et l'implosion du communisme (ou plutôt des communismes) ; avec le retour des religions à l'avant-scène de l'espace public mondial (et surtout des fondamentalismes) ; avec l'échec du développement dans les pays du Sud simultanément à la montée [de la précarité

du travail] dans les pays du Nord ; avec l'urgence écologique, [...] le réchauffement climatique [en tête de liste], menace de toutes les menaces sur ce plan. (Favreau, 2014)

Au bout du compte, la démocratie mondiale balbutie, l'urgence écologique crée un niveau fort élevé d'incertitude, et la solidarité internationale sur le plan des États et des institutions est à son plus bas niveau (Rouillé d'Orfeuil, 2006, p. 69) depuis un bon moment.

Dans les 30 dernières années, de grandes tendances ont en effet profondément changé le monde et expliquent en grande partie cette conjoncture. Retenons dans un premier temps une de ces tendances : **la fin des communismes**. Avec cette fin, quelque chose s'est produit qu'on ne soupçonnait pas. Le communisme qui fut un temps une utopie-modèle a laissé **un vide**. Lequel a fourni un **terreau fertile** pour des idéologies politico-religieuses liées à des fondamentalismes. Aux États-Unis, il y a le courant des Born Again Christians (avec *a minima* 70 millions de fidèles) qui essaient sur toute la planète, tout particulièrement dans un certain nombre de pays du Sud, notamment en Amérique latine et en Afrique anglophone. Mais ce dernier, tout en alimentant un conservatisme profond servant de base à de nombreux partis politiques dont le Parti républicain américain et le Parti conservateur au Canada, demeure tempéré dans sa façon de faire.

L'inédit dans le cas qui nous occupe ici est le fondamentalisme salafiste-wahhabite de l'Arabie saoudite présent dans de nombreux pays arabes de culture et de religion musulmanes (au Moyen-Orient, en Afrique du Nord mais aussi dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest), lequel est venu nourrir l'idéologie politique de l'EI et de ses semblables. Le journaliste et écrivain algérien Kamel Daoud (2015) disait récemment : « Qu'on ne se trompe pas, ce qui a lieu présentement n'est pas une guerre de civilisations », mais « *une guerre contre la civilisation* », ajoutait-il. Cette guerre n'est rien de moins qu'une **guerre contre la connaissance scientifique, contre la culture**

(la musique, les arts), **contre le plaisir de vivre, contre l'éducation, contre l'égalité des hommes et des femmes, contre les droits de la personne...**

Le tout de cette situation a été adossé également, après la chute du mur de Berlin et l'implosion du communisme, à la force montante de la financiarisation du capitalisme, laquelle nous a conduits à deux décennies sur trois d'échec du développement dans les pays du Sud (les programmes d'ajustement structurel, par exemple). Simultanément, on a vu au Nord la montée généralisée de la précarité du travail.

Mais tout n'est pas noir. Pendant ces 30 dernières années, **une importante prise de conscience écologique** a émergé dans les institutions internationales comme dans tous les mouvements sociaux du monde. Concept clé, le développement durable, qui aura sans doute été la plus grande percée conceptuelle de cette fin du XX^e siècle. De cette percée ont découlé d'importantes mobilisations liées surtout, dans un premier temps, à la mouvance des écologistes (organisations non gouvernementales de développement [ONGD] environnementales, partis verts), puis, dans un deuxième temps, liées aux syndicats, aux coopératives, aux groupes de femmes, aux organisations paysannes et aux organisations de solidarité internationale. Nous y reviendrons tout au long de cet ouvrage. Le défi : la convergence de trois grands mouvements – écologique, social et économique.

Le dérèglement climatique, un multiplicateur de menaces qui interroge les priorités d'action

L'étude allemande déjà citée met en avant la vulnérabilité des États, surtout dans les pays du Sud, qui sont incapables de pallier les conséquences des changements environnementaux pour leur population. L'étude note que « depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la nature des conflits a changé, passant d'une prédominance de conflits entre États

à des guerres civiles ou à des conflits armés à l'intérieur des États ». En utilisant les cas du Niger, du Nigeria, du Tchad et du Cameroun, le rapport fait référence au croisement d'une surexploitation des sols et de l'eau avec une pauvreté extrême des populations, donnant ainsi « un terreau fertile au développement de groupes [...] tels que Boko Haram », notent les auteurs. Dans la région, le groupe terroriste n'a ainsi pas de mal à recruter : « Les jeunes peuvent se sentir marginalisés et délaissés par l'État, alors que les groupes armés leur offrent une sécurité économique et une possibilité de s'identifier. » Plongeant également dans la question syrienne, le rapport démontre que cinq années de sécheresse, étroitement liée au dérèglement climatique, ont conduit à un exode rural sans précédent. Bref, l'accès à l'eau et la sécurité alimentaire adossés aux conditions climatiques **font partie de l'équation des causes** des migrations massives en cours entre pays du Sud et du Sud vers le Nord.

Les échecs répétés de plusieurs rencontres internationales entre États (Copenhague 2009 en particulier) auront servi de bougie d'allumage dans la dernière décennie pour nombre de mouvements sociaux qui se sont emparés de cet enjeu en multipliant les actions et des politiques de transition sociale-écologique (Favreau et Hébert, 2012). Certes ces mobilisations et ces politiques sont à géométrie variable, mais les dirigeants de la plupart des mouvements sont très sensibles à ce qui bouge en la matière. La transition sociale-écologique est devenue pour eux un incontournable avec un ensemble de propositions qui prennent corps.

Mentionnons ici à titre d'exemple la proposition de se défaire des énergies fossiles : le mouvement international de désinvestissement à l'égard de ces énergies, dans lequel le Québec est bien engagé, a pris beaucoup d'ampleur notamment dans des fondations d'universités (interpellées par les associations étudiantes), dans les régimes de retraite de syndicats et les fonds de travailleurs, dans des institutions financières coopératives et même dans une partie du milieu des affaires :

Les campagnes actuelles de désinvestissement des entreprises liées au secteur de l'énergie fossile [...] prennent de l'ampleur parmi les activistes de la finance responsable et des mouvements écologistes. [Elles] peuvent être comparées avec celles de la lutte contre l'apartheid. Dans la courte **histoire de la finance** responsable, c'est en effet dans les années 1970 et 1980, avec la mobilisation autour de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, que ce mouvement de financiers activistes [a pris] son véritable envol à l'international. (Bourque, 2014)

LES DÉMOCRATIES, LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET L'ÉCOLOGIE : LA DONNE A BEAUCOUP CHANGÉ EN DIX ANS

Les initiatives citoyennes : les nouvelles dynamiques

Tout ce qui précède de déconstruction qui se manifeste sous nos yeux demeure partiel. Des initiatives citoyennes locales fourmillent. Le nouveau est que ces initiatives s'internationalisent de plus en plus et font aussi partie de la conjoncture... en arrière-scène. Elles comptent davantage sur leurs propres moyens en contexte d'affaiblissement des États démocratiques (et de la montée de régimes de plus en plus autoritaires), adossés à des politiques sociales affaiblies par la pression de lobbies préconisant le « moins d'État » et la dérégulation.

Malgré ces blocages latéraux, **des centaines de milliers d'initiatives citoyennes de développement** fleurissent à travers le monde, **moins visibles mais bel et bien là** au Sud comme au Nord pour faire face à la double menace de l'urgence climatique et de l'insécurité alimentaire. Elles sont lancées par des associations de femmes, des organisations paysannes, des coopératives, des syndicats, des groupes de jeunes, organisations soutenues par des ONG du Nord. Elles forment **l'arrière-scène** de beaucoup de pays. Elles permettent d'imaginer

qu'on peut changer le monde de **façon démocratique et non violente**. La coopération internationale Nord-Sud et Sud-Sud fait partie de cette dynamique. Autrement dit, en dépit de la conjoncture où sont littéralement déconstruites certaines régions du monde, des initiatives économiques et sociales des communautés font bouger les lignes. Il serait certes un peu naïf de penser que ces initiatives vont inévitablement favoriser le changement du monde. Elles participent cependant d'une réinvention de l'espoir au sein de populations qui ne voyaient pas ou peu de pistes de sortie à l'horizon.

Un certain nombre de ces initiatives ne réussiront pas à **passer l'épreuve de la durée**. C'est là qu'interviennent, par-delà la réponse à des besoins immédiats et l'aide humanitaire comme celle de contrer une catastrophe écologique, la force et la pertinence d'un mouvement général de solidarité plus organisé **soutenant un développement plus structurant et plus durable des communautés**, sur le plan tant économique que social.

Après la COP21 et l'accueil des réfugiés, quelle solidarité internationale et quel développement ?

L'internationalisation des enjeux exige de sortir du seul cadre national. La solidarité internationale est devenue plus impérative dans plusieurs organisations (Favreau et Hébert, 2012). Dans l'ensemble des solidarités internationales en cours (entre villes, entre universités, entre mouvements sociaux, etc.), c'est celle des OCI que nous allons examiner de plus près. D'abord en portant attention aux liens forts et plus visibles entre le développement et le climat, les deux étant aujourd'hui indissociables.

En 2016, avec le retour des libéraux au pouvoir à Ottawa, le ministère du Développement international entreprend une opération de consultation à travers le pays sur ce que pourrait être dans l'avenir la coopération canadienne dans les pays du Sud (aide du Canada

au développement passant par les États, par les OCI, par diverses institutions – tels les collèges et universités ou les municipalités – et les entreprises). C'est dans la même période qu'au sein d'institutions internationales se manifeste un lien fort entre deux notions autrefois séparées, le *développement* et le *climat* :

Développement et climat sont désormais indissociables

Non seulement les impacts du dérèglement climatique toucheront plus fortement les populations les plus vulnérables dans les pays pauvres, mais les efforts réalisés ces dernières décennies pour lutter contre la pauvreté, la malnutrition et améliorer la santé dans ces pays pourraient être sapés si rien n'est fait pour lutter contre le réchauffement de la planète. (Ribera, 2015, p. 92)

Le début d'un croisement de l'écologie, de l'économie et de la finance solidaire: un bond en avant

Dans un contexte où les États sociaux, partout au Sud, sont à reconstruire, un travail véritablement structurant qui nous sort du corridor de l'aide humanitaire en matière de coopération internationale s'est imposé. Il consiste à organiser en priorité des secteurs qui ont des impacts sur les politiques de développement sans se laisser prendre au jeu d'un travail uniquement technique, local et humanitaire qui ne remet pas en cause les paradigmes d'appui public au développement, ni ne s'attaque véritablement aux grands enjeux de la période actuelle, soit le climat, la sécurité alimentaire, les inégalités sociales et les droits humains. L'ampleur de ces enjeux est fort bien illustrée par la démarche en cours de 12 pays d'Afrique de l'Ouest et leur ambitieux projet d'une Grande Muraille verte de 15 km de large et de 7 600 km de long. Lors de sa venue au Québec à l'automne 2015, le sociologue sénégalais Sambou Ndiaye – que la CRDC de l'Université du Québec en Outaouais et le Fonds Solidarité Sud avaient invité – nous confiait son inquiétude et son espoir dans le combat écologique majeur de son pays et d'une douzaine d'autres aux prises

avec la **désertification** (Ndiaye, 2016). Le journal *Le Monde* raconte le long combat de ces pays et de leurs communautés (figure 1.1).

FIGURE 1.1

« La Grande Muraille verte trace doucement son chemin au Sénégal »

Une Grande Muraille verte, 15 km de large et 7 600 km de long –
Le grand défi de 12 pays africains

Depuis le lancement du projet en 2008, 40 000 hectares ont été reboisés sur les 800 000 que le Sénégal s'est fixé de restaurer pour prendre sa part du projet qui s'étend de la Gambie à Djibouti. (Guénard, 2016)



Source : © FreeVectorMaps.com.

Le tournant de la coopération internationale d'aujourd'hui : le marqueur écologique

Nous assistons présentement à la première crise sociale-écologique du capitalisme financier et boursier, la première crise de cet ordre où la pollution atmosphérique, la perte de biodiversité et le réchauffement climatique ont une influence directe sur le plongeon économique de la dernière décennie (Gadrey, 2010). L'illustration par excellence de cette situation est **l'organisation mondiale de la production d'énergie** basée sur le pétrole et les combustibles fossiles par un système de subventions et d'allégements fiscaux qui, à bien des égards, empêchent les pouvoirs publics au Nord comme au Sud de réorienter leurs priorités vers les énergies renouvelables. Bref, **l'urgence écologique**, à la suite de la COP21, est devenue **une question plus décisive**, celle **qui peut en structurer bien d'autres**. Et la bonne nouvelle, c'est que **les solutions à la crise écologique sont des solutions à la crise économique** (Lipietz, 2012a). Car la transition sociale-écologique crée de la richesse, des entreprises et de l'emploi dans une économie qui est celle de l'avenir et qu'on retrouve notamment dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique des bâtiments, les transports en commun débarrassés des énergies fossiles, la construction d'infrastructures routières entre villages ou leur électrification par le solaire, etc.

Dans la mouvance des organisations non gouvernementales de développement (ONGD) environnementalistes, sur le plan international, les OCI d'ici sont en voie de donner une place de plus en plus importante, dans leurs partenariats avec le Sud, à l'avancée de ce que nous appelons la **transition sociale-écologique de l'économie**, celle des organisations, des entreprises comme celle des communautés et des États. La notion de « développement durable » a pu servir de référence dans ses grands principes, mais est devenue un mot-valise qui ne se traduit pas par une mise en route avec un plan d'action et des échéances comme l'a si bien fait le Danemark

dès les années 1970 ou le Costa Rica depuis une décennie. Fin 2014, le gouvernement danois annonçait en effet qu'à l'horizon 2050, les énergies renouvelables représenteront 100 % de l'énergie totale du pays.

La transition sociale-écologique : l'expérience danoise au Nord

Comment les Danois en sont-ils arrivés à mettre en marche une telle dynamique ? En développant une politique énergétique à l'échelle du pays inscrite dans une planification à long terme : diversification des sources d'énergie et soutien à la réduction de la consommation, et cela, dès 1973.

Cela ne s'est pas fait sur une courte période. Les autorités devaient trouver un accord avec les différentes parties en présence, et ces dernières devaient s'entendre avec les diverses associations citoyennes (syndicats, coopératives, réseaux universitaires de recherche dans le domaine, etc.) qu'il fallait mettre à contribution.

Le tout a commencé à la faveur du premier choc pétrolier, qui a heurté de front toute l'Europe au début des années 1970. Vingt ans plus tard, au milieu des années 1990, le Danemark passe du « 100 % pétrole » à 50 % seulement, après la mise en route successive de trois plans énergétiques et de mesures pour octroyer un privilège aux énergies renouvelables, pour favoriser surtout l'éolien et la biomasse, mais également l'énergie solaire.

Puis, le pays enfonce davantage le clou de la transition écologique en mettant à contribution l'Association nationale des ingénieurs, donnant lieu à une nouvelle politique encore plus fortement axée sur le renouvelable, en 2014, avec toute une série de mesures concernant notamment le transport (moins de camionnage et plus de transport par train par exemple), l'habitat (meilleure isolation des logements) et la diminution des besoins en énergie dans le chauffage des bâtiments industriels.

Après ces ajustements, les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie au Danemark sont passées de 62,4 millions de tonnes de CO₂ (Mt CO₂) en 1980 à 40 Mt CO₂ en 2016, en baisse de 36 %. Selon l'Agence danoise de l'énergie, les énergies renouvelables assuraient 56 % de la production d'électricité danoise en 2015 (53,4 % en 2014, 34,8 % en 2010 et 15,9 % en 2000), ainsi que 47,7 % de la production de chaleur pour le chauffage urbain ; l'éolien est largement

en tête (48,8%) pour l'électricité, mais la contribution de la biomasse (bois, paille, déchets, biogaz) est substantielle : 12,9% de la production électrique et 45,3% de celle de chaleur. De telle sorte que l'Agence internationale de l'énergie parlait en ces termes du Danemark en 2017 :

Au Danemark, « on a du pétrole » et on poursuit néanmoins une transition énergétique rapide dont l'AIE salue les avancées (réduction des émissions de gaz à effet de serre, développement des énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique, importance de la cogénération, etc.).
Source : Inspiré de Rymarski, 2017 ; Connaissance des énergies, 2017.

La transition sociale-écologique : l'expérience du Costa-Rica au Sud

Au Sud, le Costa Rica va dans la même direction depuis une décennie, si l'on se base sur les informations produites par la revue de l'actualité de *Franceinfo.tv* dans un reportage de septembre 2015 :

Le Costa Rica a été le seul pays au monde à n'émettre aucune émission de carbone pour générer de l'électricité [en 2017]. L'eau permet d'alimenter 21% de la population du pays en électricité. L'eau est ainsi devenue une sorte de carburant pour le Costa Rica [...]

Les cinq millions d'habitants de ce petit pays d'Amérique centrale font figure d'exemples pour le monde entier. Sans charbon, sans pétrole ou centrale nucléaire, 98% de la population dispose d'électricité.

Source : Franceinfo, 2015.

Plusieurs OCI québécoises lors de la consultation publique du gouvernement fédéral ont ainsi demandé de recentrer l'aide sur les acteurs qui rejoignent les communautés les plus vulnérables et sur les organisations démocratiques qu'elles se donnent. Il est urgent, disent-elles, de redresser les tendances lourdes qui consistent à mettre la grande entreprise privée – les multinationales – sur le même pied que les organisations citoyennes, les PME ou la coopération internationale de proximité. Parce que cela introduit une confusion entre grandes entreprises surtout portées par l'intérêt particulier (les minières par exemple) et l'intérêt général porté par les projets de PME locales et régionales ou par des OCI.

Le croisement de l'économie et de l'action sur les changements climatiques offre un double dividende

Au Canada, au sein du gouvernement, le courant dominant considère en effet que la création d'emplois dans les pays du Sud est le fait du secteur privé neuf fois sur dix. Or, cela s'avère complètement faux, à moins de considérer la notion de «secteur privé» comme un immense fourre-tout où tout se confond (multinationales, PME, petites entreprises). Des distinctions s'imposent surtout au Sud. Dans ces pays existe d'abord une économie populaire faite de petits boulots (autrefois coiffée par la notion d'«économie informelle») et de très petites entreprises, lesquelles participent pour 50 à 75% des emplois de la population active selon qu'on parle de pays d'Amérique latine par exemple – plus près du 50% – ou de l'Afrique de l'Ouest – plus près du 75%. On est très loin des définitions classiques du secteur privé que l'on connaît au Nord. De plus, il y a une économie coopérative et solidaire, souvent construite sur les bases de cette économie populaire, économie qui mise sur des entreprises collectives fort éloignées dans leur développement de l'entreprise privée classique². Puis là où les pays sont en voie plus intensive de développement, des PME plutôt locales et régionales, socialement plus responsables de par leur enracinement dans les communautés, deviennent créatrices de bien des emplois locaux. Viennent ensuite les multinationales (minières, pétrolières et gazières, agroalimentaires, etc.) qui se caractérisent par un développement extraverti, délocalisé, au service principalement des intérêts particuliers de leurs actionnaires et par un nombre d'emplois nettement plus limité.

En coopération internationale de proximité, les OCI les plus expérimentés misent sur le potentiel des secteurs coopératif et associatif pour créer de l'emploi dans

2. L'économie coopérative et sociale à elle seule compte déjà pour 10% des emplois dans le monde, 10% du produit intérieur brut (PIB) mondial, 10% de la finance (Bureau international du travail [BIT], 2011).

la production de biens et le développement de services collectifs permettant de s'engager dans la lutte contre l'insécurité alimentaire (commercialisation collective de produits de la terre) ou dans l'électrification des villages par le solaire pour ne nommer que ces priorités, solutions durables qui émergent avec la participation des populations locales, la consolidation de leurs entreprises et de leurs organisations collectives.

En d'autres termes, les organisations paysannes, coopératives, associatives ou communautaires réclament **un accès au crédit à la production et à l'organisation de services communs** dont les institutions bancaires traditionnelles les privent. La coopération Nord-Sud québécoise peut aider ces organisations à structurer le développement de leurs communautés à court et moyen terme. Ce qu'elle a très peu fait jusqu'à maintenant. Sans contredit l'emploi fait partie des grandes urgences en milieu rural et dans les quartiers précaires des bidonvilles, notamment pour les jeunes (Michailof, 2015, p. 290-295 et 304-305).

La réparation du grand désordre alimentaire : quel modèle privilégié ?

D'entrée de jeu et en deux mots, agroéconomistes et organisations paysannes conviennent que les rendements de l'agriculture industriellement intensive stagnent depuis les années 1990. Pour un, l'usage des sols est disputé par l'urbanisation et par l'essor des agrocarburants. En second lieu, le rendement des cultures stagne par carence de nutriments de l'agriculture chimique et des premiers effets du changement climatique. De plus, la monoculture met la fertilité des terres à la baisse par un recours massif aux engrais chimiques, lesquels menacent à leur tour santé humaine et écosystèmes (*Alternatives économiques*, 2013, p. 43-44). Bref, la monoculture au Nord dans la plupart des pays l'a largement démontré tout comme son expérimentation dans des pays du Sud (Griffon, 2006, 2011). Résumons la pensée de Michel Griffon, spécialiste

international en matière d'agriculture avec qui nous avons eu un entretien en 2011 lors d'une rencontre internationale d'économie solidaire, les Rencontres du Mont-Blanc :

Il y a, nous dit-il, de 20 à 25 millions d'exploitations dans le monde, qui font de l'agriculture industriellement intensive, ce qui représente 30 à 40 % de la production mondiale. Mais cette exploitation vit présentement une hausse des coûts de l'énergie, génère beaucoup de gaz à effet de serre, est dommageable pour la biodiversité et entre dans une phase de rareté pour ce qui concerne les engrais (dont une bonne partie dépendent du pétrole) et pour ce qui est de l'accès à l'eau (étant donné le réchauffement climatique). La demande pour plus de viande ne fait qu'accentuer les besoins en terres (production de maïs et de soya) pour alimenter le bétail. C'est notamment le problème de la Chine. Si, de plus, on va vers les agrocarburants, on voit tout de suite se profiler le cercle vicieux.

Mais il y a aussi 2 milliards 400 millions de petits exploitants peu mécanisés, ne disposant pas d'un régime sanitaire adéquat, peu productifs et dont l'enjeu est d'accroître leurs rendements avec, en autant que faire se peut, des techniques dont les coûts seraient faibles et une production respectant l'environnement afin de rendre les terres plus fertiles.

Griffon ne s'en cachait pas : l'équation est très difficile à résoudre.

Certes la sécurité alimentaire à l'avenir reposera sur une intensification de la production si on veut pouvoir subvenir aux besoins des populations de par la planète. « Nourrir le monde » est une des deux ou trois urgences à l'échelle de la planète. Tous, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en passant par les États et, bien sûr, par les organisations paysannes et les coopératives agricoles, s'entendent pour dire qu'il faut une intensification de la production. Mais sur quel modèle fonder cette intensification ?

Dans l'entretien, Griffon continuera son raisonnement en avançant qu'il y a une option prometteuse fondée sur l'écologie scientifique, l'agriculture écologiquement intensive :

L'agriculture écologiquement intensive est une agriculture qui met à contribution les écosystèmes autrement. Par exemple, disait-il, des insectes nuisibles à la production agricole peuvent être contrés par d'autres insectes qui en font leur proie. Ou encore le charbon de bois en poudre, lorsqu'il est réparti dans le sol, permet la rétention de l'eau et des nutriments. Bref une révolution biologique est en cours, laquelle permettrait d'abandonner le labour intensif et d'augmenter le capital fertilité dans les sols.

La condition de base est de miser sur un investissement élevé en main-d'œuvre, d'investir dans la recherche et de tabler sur une aide au développement initial. C'est la voie écologique par la recherche scientifique et par l'émergence de nouvelles techniques agricoles – dont l'agroforesterie – adossées à l'autre voie qui est économique et qui concerne la plupart des pays du Sud : restaurer la capacité de production alimentaire locale destinée aux villes plutôt qu'à l'exportation. Autre condition : restaurer la notion de « politique publique » en matière agricole si l'on veut véritablement faire la lutte à la pauvreté.

Dans les pays du Sud, **l'agriculture familiale** est un créneau déterminant pour créer de l'emploi dans des sociétés où les communautés rurales constituent le bloc majoritaire de leur population. À cet effet, le développement de services de caractère économique en soutien à des organisations paysannes, coopératives ou communautaires permet d'encourager les indispensables économies de proximité en **restaurant les bases productives des terres agricoles** (accès à l'eau, qualité des sols, diversité des écosystèmes). Outre l'agriculture et la gestion durable des forêts, les créneaux ayant un potentiel de changements structurels **vers une économie plus sobre en carbone** ont trait à la mise en œuvre d'autres sources d'énergie que les fossiles, c'est-à-dire des fermes éoliennes, des ateliers de production de panneaux solaires et de batteries de stockage, la transformation de résidus agricoles et forestiers en biomasse, la construction de petits barrages hydroélectriques.

La capitalisation de ce modèle : les outils de la finance solidaire au service de la coopération

Une importante condition de la mise en œuvre de cette transition sociale-écologique est qu'elle soit accompagnée d'une **nouvelle stratégie de financement** permettant à la coopération internationale de proximité (OCI, collèges, universités, organisations syndicales et coopératives, municipalités, etc.) de s'inscrire dans des logiques de prêts, pas uniquement de subventions, avec leurs partenaires du Sud. Autrement dit, un peu à l'image de l'histoire québécoise des fonds de travailleurs, le développement de fonds de capital patient dédiés à des projets socioéconomiques de communautés du Sud pilotés par des groupements paysans, des associations de femmes entrepreneures et des coopératives.

L'autonomie économique des populations du Sud passe sans exception par la mise en place des dispositifs économiques créés par la finance solidaire : celle de banques communautaires, de coopératives d'épargne et de crédit ou de fonds de capital patient dédiés (systèmes de prêts rotatifs) sous gestion par les organisations collectives que les communautés se donnent. La coopération québécoise a commencé à s'y intéresser de près depuis un certain nombre d'années :

Finance solidaire et coopération Nord-Sud québécoise : la démarche en cours

À l'automne 2014, 125 personnes étaient réunies autour du thème de la transition écologique de l'économie dans le cadre de la 2^e édition du Sommet international des coopératives organisé par Desjardins et l'Alliance coopérative internationale (ACI). Cette rencontre internationale donnera lieu à quelques propositions-clés. Une de celles-ci deviendra centrale par la suite : le scénario d'un fonds de prêts dédié à des projets socioéconomiques au Sud commun à l'ensemble des OCI québécoises.

Le Fonds Solidarité Sud, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation, MCE Conseils, UPA DI, DSI CSN (Développement solidaire international CSN), FTQ international, l'AQOCI et plusieurs autres dont la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), un fonds français de capital patient qui fournit des prêts à des organisations du Sud depuis plus de trois décennies y participaient. Dans la foulée, l'AQOCI, l'année suivante, en fera une priorité après qu'un groupe de travail nommé par son CA eût commencé à explorer la chose. Après quatre années de travail, les OCI du Québec en collaboration avec les fonds de travailleurs se rapprochent du but. Une assemblée de constitution d'un tel fonds est venue en mars 2018 confirmer cette priorité qui est désormais entrée dans sa phase opérationnelle. Le Fonds d'investissement solidaire international du Québec, le FISIQ, est né.

Il y a là un véritable changement de paradigme qui implique que les politiques publiques en matière de coopération internationale ne soient pas tournées vers un seul modèle d'affaires utilisé jusqu'à récemment dans les pays du Sud : accorder du financement aux grandes entreprises pour qu'elles puissent être actives plus « librement » dans les pays du Sud, peu soucieuses par ailleurs de créer des emplois locaux durables et menant surtout des activités lucratives pour leurs actionnaires, ce qui favorise en dernière instance un développement extraverti des communautés. Changement de paradigme aussi pour la coopération de proximité des OCI, qui depuis près de 50 ans mettent surtout en œuvre des projets de développement social sans assises économiques.

La transition sociale-écologique de l'économie est un rapport de force

À l'échelle internationale, d'un côté, des acteurs incitent à bouger dans la direction d'une transition sociale-écologique de l'économie : des gouvernements locaux ; certaines agences publiques de développement ; quelques

États (les pays scandinaves par exemple); certains groupes d'investisseurs (fondations, fonds de pension, etc.); des ONG environnementalistes; des organisations syndicales (producteurs agricoles et travailleurs); des réseaux internationaux d'économie coopérative et solidaire; des associations liées au mouvement des femmes (Klein, 2015). Tous ces ressorts, d'un autre côté, ne sont cependant pas encore assez puissants face aux lobbies des multinationales de *l'agrobusiness* et des énergies fossiles.

Mais quelques États donnent l'exemple comme la France et son Agence française de développement (AFD), qui s'est fixé comme objectif que 50% de ses financements annuels, environ 5 milliards d'euros, soit dans des projets de développement contribuant directement à la lutte contre le changement climatique. Des villes opèrent également des transitions énergétiques qu'on avait peine à imaginer il y a une décennie et surtout de solides mobilisations citoyennes (Manier, 2016).

Mais avant de plonger dans ce nouveau paradigme en gestation au sein de la coopération québécoise, nous ferons le tour d'un certain nombre d'expériences internationales fortes qui contribuent à aller dans une direction qui dépasse l'aide humanitaire pour aller vers un développement durable et solidaire des communautés. Nous exploiterons en particulier les travaux menés par le comité scientifique des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), qui a recensé depuis 2011 plus de 1 000 initiatives à travers le monde.



Initiatives porteuses de développement des communautés dans le monde

Des inspirations pour la solidarité
internationale d'ici ?

Nous avons avancé dans notre premier chapitre que le monde se portait plutôt mal. Certains avancent même l'idée d'un nouveau désordre mondial en voie de remplacer l'ordre mondial construit dans l'après-guerre et qui avait donné naissance à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le tout en période où est ressenti un **grand vide d'horizon collectif** digne de ce nom. Cependant, peut-être assistons-nous, en arrière-scène, à de **multiples «révolutions silencieuses»** liées à la mobilisation de mouvements sociaux, nouveaux ou fortement enracinés dans l'histoire. Des centaines de milliers d'initiatives qui changent le monde depuis trois décennies un peu partout sur

la planète. Mais on ne les voit pas et les médias, règle générale, ne nous en parlent pratiquement jamais: c'est la face cachée des choses. Il y a donc un intérêt certain à faire le tour de ces initiatives qui peuvent être des sources d'inspiration pour la solidarité internationale du Québec.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX: DE L'INCERTITUDE AU RENOUVELLEMENT

Financiarisation dominante (et crise de 2008), montée de la précarité du travail, dérèglement climatique, échec du développement dans un grand nombre de pays du Sud... ces tendances fortes ont ébranlé les certitudes de la deuxième partie du XX^e siècle, à savoir les projets socialistes et les États sociaux que ce siècle avait vus naître. Partout dans le monde, nous avons également assisté à une période d'incertitude, puis de lent renouvellement de mouvements sociaux qui exigent plus de démocratie, de contrôle des communautés sur leur développement, de justice sociale et de transition écologique de leur économie avec de nouvelles stratégies (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2010; Favreau et Hébert, 2012; Favreau et Molina, 2011). Un véritable changement de paradigme, de politique et de stratégie a peut-être lieu progressivement.

Le présent chapitre explore quelques-unes de ces «révolutions silencieuses» émergeant d'initiatives citoyennes et parfois des politiques publiques. Nous avons choisi quelques portes d'entrée distinctes pour nous permettre de mieux comprendre ce qui les anime et la largeur du corridor qu'elles occupent:

- Le rôle des femmes dans les initiatives de développement des communautés, en milieu rural comme en milieu urbain ou périurbain;
- Les nouvelles tendances du marché de l'énergie dans le monde;

- L'agriculture familiale et ses nouvelles tendances (agroécologie et énergies renouvelables);
- Le plaidoyer contre les multinationales et dans la construction de politiques publiques;
- La finance solidaire et les entreprises collectives dans le développement de communautés;
- Le point de vue d'experts sur le développement et le défi écologique à l'heure des grandes conférences internationales (la COP21 et ses suites).

Nous avons mené ce travail de recherche pour relever, à travers l'actualité des dernières années, un certain nombre de ces «révolutions sociales silencieuses». Nous avons repéré une vingtaine d'initiatives fortes et facilement accessibles sur la Toile, initiatives qui ouvrent **l'espace des possibles** sans agiter les peurs et les catastrophes (Favreau, 2018c).

DES RÉVOLUTIONS TRANQUILLES QUI CHANGENT LE MONDE : DES EXEMPLES

Dans la foulée du film documentaire *Demain*, sorti au Québec au début de l'année 2016, nous retenons surtout le livre qui l'a précédé et qui a inspiré le film, livre qui rend compte de ces initiatives citoyennes, au Nord comme au Sud. Son titre: *Un million de révolutions tranquilles* (Manier, 2016). Des initiatives qui remettent à flot de petites et moyennes entreprises en difficulté, plongent dans la construction d'habitats coopératifs, créent des banques communautaires ou coopératives, démarrent des ateliers de réparation, aident à régénérer des écosystèmes. Le tout servant en fin de compte à rétablir des **économies de proximité** et à rendre des communautés plus autonomes grâce aux énergies renouvelables.

Derrière tout ça, des citoyens engagés à façonner une nouvelle planète. Avec un certain idéalisme – il en faut ! – mais assez souvent avec lucidité – il en faut aussi ! – en évitant de se cantonner dans le microprojet. C'est à Bénédicte Manier, journaliste à l'Agence France-Presse (AFP) depuis 1987, que nous devons cet ouvrage, elle qui a parcouru nombre de pays pendant dix ans pour observer la montée de ces « révolutions silencieuses ». Un de ces trop rares livres qui nous permettent de saisir la **dimension mondiale** de ces alternatives qui foisonnent **depuis trois décennies** et ne cessent de se développer **au Nord comme au Sud**.

Les femmes dans le développement des communautés

Le rôle des femmes dans le développement des communautés est majeur et les OCI ont raison d'y accorder une place prioritaire. L'expérience péruvienne en alimentation menée depuis plusieurs décennies est fort révélatrice de leur capacité de mobilisation : cuisines collectives, programmes d'achat de groupe, centres d'entreposage d'aliments non périssables, jardins collectifs, cantines scolaires et transformation locale des aliments. Des initiatives de ce type prennent forme dans d'autres pays, notamment en Haïti (Vaillancourt *et al.*, 2018).

Mouvement des femmes et agriculture urbaine : l'expérience péruvienne des cuisines collectives

Le Pérou foisonne de milliers de cuisines collectives depuis plusieurs décennies. Elles sont des **lieux communautaires** pour des femmes soucieuses de mieux nourrir leur famille. Un certain nombre au fil du temps ont même réussi à créer des entreprises génératrices de revenus procurant des emplois aux femmes qui y sont engagées. Des cuisines qui produisaient du pain pour la confection locale de repas ont fait le saut vers l'ouverture de **petites**

boulangeries, comme c'est le cas de certaines des 112 cuisines de la centrale des cuisines du quartier Ate-Vitarte de Lima que nous avons pu étudier. D'autres deviennent des **restaurants populaires** vendant des repas aux membres de la communauté.

Il faut aussi souligner que, dans plusieurs bidonvilles, des cuisines ont développé des **centres d'entreposage d'aliments non périssables**. Avec le soutien d'ONG, des cuisines ont organisé des **programmes d'achat de groupe et de distribution en gros**. Les économies réalisées par des programmes d'approvisionnement et de distribution profitent aux cuisines, aux familles et aux économies locales tant rurales qu'urbaines. On procède à des achats en grande quantité, ce qui permet d'approvisionner les cuisines en denrées de base à des coûts moindres et d'organiser des ventes au rabais de denrées essentielles (riz, farine, huile, etc.) aux familles membres des cuisines. Les cuisines tentent donc de s'inscrire le plus possible dans **des réseaux d'économie de circuits courts** favorisant le développement d'activités génératrices de revenus.

Les *comedores populares* se sont également donné des regroupements dans toutes les communautés locales. Ces regroupements prennent la forme de **féderations** et ils couvrent des territoires comme ceux des districts municipaux.

De plus, dans de nombreux pays du Sud, la réponse à la crise de 2007-2008 a été la montée en puissance d'une véritable **agriculture urbaine** aménagée autour de **jardins familiaux, communautaires ou collectifs**, laquelle agriculture ira dans un certain nombre de communautés jusqu'à **la transformation locale des aliments** en opérant une jonction avec des cuisines collectives et même des cantines scolaires. À ce sujet, Lucie Fréchette a d'ailleurs mené une recherche longitudinale (Fréchette, 2017).

Les nouvelles tendances du marché en matière d'énergie

Entrée en scène des énergies renouvelables et de l'agriculture écologique: des organisations paysannes s'en emparent. Du coup, le développement de leurs communautés change radicalement la donne (vie des familles, santé des fermes et du petit commerce local, frein à l'exode des jeunes, etc.).

Les énergies renouvelables sont l'option la moins chère en Afrique

L'Afrique est aux prises avec un immense problème quant à ses sources d'énergie. À côté de la biomasse traditionnelle, le bois de feu, qui est une catastrophe écologique (la déforestation), la faible consommation d'électricité est un révélateur de la fracture énergétique sur presque tout le continent. À peine 40 % à 50 % des ménages, des entreprises et des services sont couverts en Afrique de l'Ouest, région francophone où nombre d'OCI du Québec sont présentes. Et encore là, hors les villes... c'est pire, c'est-à-dire le désert énergétique annoncé. **Ce manque d'accès est un frein énorme au développement**: aujourd'hui, étudier, s'informer, faire tourner un atelier de production, un centre de santé, un petit commerce ou un entrepôt des produits d'une récolte, coûte cher en pétrole ou en bougies et n'est pas soutenable. À prix égal, il y a une solution écologique: le solaire, la petite hydraulique, l'éolien... Et la bonne nouvelle, c'est qu'aujourd'hui **les renouvelables sont l'option la moins chère**, nous révèle le journaliste Antoine de Ravignan (2016), chiffres à l'appui. Les projets de solidarité avec des partenaires au Sud ne peuvent échapper à ce marqueur stratégique où l'économique, le social et l'écologique sont très fortement associés. Les femmes sont la plupart du temps au cœur de ces projets: <<https://www.alternatives-economiques.fr/energies-renouvelables-lavenir-de-lafrique/00012587>>.

Électrification des villages en Afrique de l'Ouest par le solaire: enjeu majeur, conjoncture favorable

Près de la moitié des ménages sénégalais n'ont pas l'électricité. Et en milieu rural, seulement 16 % de la population y a accès. Ce n'est guère mieux dans les pays de cette sous-région. Le défi est immense et pour l'instant les progrès sont modestes et très contrastés. Mais la conjoncture est favorable à un certain déploiement: a) le Sénégal comme État et sa volonté politique; b) les coûts à la baisse de la production dans toutes les énergies renouvelables (c'est le contraire pour le fossile). De plus, les réseaux locaux sont jugés offrir des pistes prometteuses... dans ce registre. C'est d'autant plus important que l'électricité change radicalement la vie des familles, de la production agricole et celle des entrepreneurs locaux dans les villages. Ce qui change dans la vie des familles, ce sont par exemple les manières de cuisiner quotidiennement (le solaire plutôt que le charbon de bois polluant et favorisant la déforestation), la congélation communautaire d'aliments et la possibilité pour les enfants de faire leurs devoirs le soir. (Source: Favreau, 2018a) Pour en savoir plus sur cette question au Sud, voir un article de Margaux Desdet dans *Reporterre* (Desdet, 2017).

En Afrique de l'Ouest, les organisations paysannes de 12 pays du Sahel se donnent une plateforme commune de transition agroécologique

En Afrique de l'Ouest, le changement climatique a un effet direct sur l'agriculture: il fragilise les petites exploitations familiales, notamment sur le plan de l'irrigation. Une partie de la solidarité internationale du Québec (DSI CSN, Société de coopération pour le développement international [SOCODEVI], UPA DI parmi d'autres) de même qu'une partie de la coopération française de proximité (Terre solidaire), s'y sont solidement engagées. Le filon directeur, c'est la transition agroécologique avec

la restauration de la fertilité des sols grâce à l'utilisation des matières organiques et au soin accordé aux arbres. Au cœur de cette mobilisation, le mouvement paysan. On peut lire sur le site de Terre solidaire un article de Sabine Cessou relatant l'expérience d'un mouvement paysan transfrontalier de neuf pays, Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (Copagen), organisation qui travaille à la mise sur pied d'un programme commun, le programme PAIES (Cessou, 2015).

La faim, l'autre visage du changement climatique

« *L'un et l'autre visage, une même urgence !* », nous dit le vice-président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Quand on apprend que 70% des cultures de la prochaine décennie vont être sérieusement affectées par les changements climatiques, on se doute bien que cela constitue un fardeau supplémentaire pour la sécurité alimentaire, car le « *dérèglement climatique, nous le vivons au jour le jour* », de dire le vice-président du ROPPA, réseau paysan transfrontalier soutenu depuis de nombreuses années par la coopération internationale française et québécoise. On comprend bien ici la pertinence de l'appel de 24 ONG françaises avec quelques-uns de leurs partenaires du Sud et des groupes écologistes qui ont fait une déclaration commune exemplaire à ce propos. C'était en 2015 (Collectif, 2015).

Burkina Faso : 3 500 producteurs luttent contre la désertification et pour le développement d'une agriculture écologique

Une vidéo d'une dizaine de minutes nous fait découvrir des projets de coopération paysanne novateurs, mis en place dans une région du Burkina Faso aux portes du désert par l'UPA DI. Des projets qui permettent de **favoriser la sécurité alimentaire, de freiner le déboisement et de produire**

du **biogaz**, une énergie renouvelable. C'est une coopération québécoise qui a permis d'améliorer les conditions de vie de ces habitants (Pasqualetti, 2015).

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES : LE PLAIDOYER FACE AUX MULTINATIONALES

Construire de nouvelles alternatives mais aussi résister : des associations tant en Afrique qu'en Amérique latine s'y sont engagées.

Burkina Faso : les organisations paysannes ont gagné. Monsanto plie bagage

En 2016, les paysans et le gouvernement du Burkina Faso décident de couper le cordon de la tentation chimique dans la **filière du coton**, la version organismes génétiquement modifiés (OGM)-Monsanto. La même année, dans la revue *Jeune Afrique*, Monsanto annonce qu'il plie définitivement bagage. Après 15 ans d'essais, les paysans en avaient assez : mauvais rendements et mauvaise qualité de la fibre. Fait à noter : cette multinationale avait fait du Burkina Faso son **laboratoire africain des OGM**. Les Burkinabés, paysans et gouvernement ensemble, gagnent sur toute la ligne d'autant plus que leur première récolte avec leurs propres semences a été excellente et estampillée « sans OGM ». Comme quoi il y a des batailles qui peuvent paraître à première vue perdues d'avance, mais qui peuvent être gagnées (Jeune Afrique, 2016).

Le Pérou, les mines, les révoltes sociales et l'organisation des communautés

Un article du journal *Libération* écrit par François Musseau et repris par *Le Devoir* nous fait voir toute l'importance qu'a prise la monoculture de l'extraction minière dans

ce pays – sa montée et son déclin sur une décennie –, mais aussi comment des associations comme Ammupa font tout pour sortir de ce borbier. En lisant cet article, on se dit que les OCI d'ici qui soutiennent des projets d'organisations paysannes et des associations de femmes dans plusieurs régions de ce pays ne se trompent pas (Musseau, 2016).

FINANCE SOLIDAIRE ET ENTREPRISES COLLECTIVES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNAUTÉS

Les économies de proximité et la finance solidaire sont des leviers majeurs pour assurer la pérennité des communautés et leur transition écologique. Comme le dit si bien l'économiste Pierre Fortin (2013, p. 30) à propos du développement des communautés et des régions au Québec, « [l]e développement régional reposera sur un grand nombre de petits projets qui marchent, et non sur un petit nombre de grands projets qui foirent ».

La finance solidaire, un levier

Au Sud, la pratique de finance communautaire existe depuis longtemps, mais c'est à la fin des années 1990 que le succès du microcrédit a ouvert la porte au développement de la finance solidaire. Celle-ci englobe toute une gamme de services financiers à destination des communautés concernées : épargne, crédit, assurances, systèmes de prêts rotatifs, fonds d'investissement dédiés aux PME locales... Mentionnons ici que la Caisse d'économie solidaire Desjardins, l'UPA DI, SOCODEVI, le Fonds Solidarité Sud et quelques autres OCI font figure d'exemples dans le soutien à la capitalisation d'organisations paysannes (Favreau, 2014b).

Investissement socialement responsable (ISR) et solidarité internationale

Que retenir d'un des cahiers spéciaux du *Devoir* sur l'ISR, paru en 2017 ? D'abord que le Québec au Canada fait office de leader. Pas étonnant compte tenu des dispositifs collectifs que le Québec s'est donnés en matière de **finance solidaire** par l'intermédiaire d'organisations du mouvement coopératif (caisses Desjardins) et du mouvement syndical (fonds de travailleurs, caisses d'économie). Ensuite que l'ISR, dans la dernière décennie, est devenu un mouvement qui s'est internationalisé. On retrouve des organisations partout dans le monde qui avancent dans cette direction. Mieux ! Des organisations qui ont épousé cette orientation sont directement engagées dans la solidarité internationale à leur manière : Desjardins, qui, par l'engagement actionnarial de son programme de placements NEL, interpelle Canadian Tire et ses usines dans les pays du Sud (Asie en particulier) ; Bâtirente (CSN), qui force la multinationale Talisman (pétrole et mines), par son dépôt d'une proposition d'actionnaires, à avoir une politique de reconnaissance l'obligeant à consulter les collectivités locales, notamment au Pérou dans une zone d'extraction minière. De même, à titre personnel, vous pouvez choisir de mettre vos placements dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sans pétrole à la Caisse d'économie solidaire Desjardins (Harvey, 2017).

Mountain Equipment Co-op exige de la transparence de ses fournisseurs du Sud

Le Bangladesh est « la mercerie du monde avec 4000 usines et 4 millions de lumpenprolétaires aux machines des ateliers de misère ». Soixante-douze des entreprises mondiales de vêtements qui ont leurs fournisseurs dans le Sud ont été contactées par des organisations internationales pilotées par Human Rights Watch à la suite de la tragédie

de Dacca (1 130 morts, 2 500 blessés). Mountain Equipment Co-op (3 millions de membres, 18 magasins au Canada dont un au centre-ville de Montréal, gamme importante de produits écologiques) fait figure exemplaire dans le dossier de la transparence de ses fournisseurs du Sud. (Baillargeon, 2017).

Le mouvement 350.org : une campagne internationale réussie pour désinvestir des énergies fossiles

Un mouvement parti des universités américaines propose aux grands actionnaires des entreprises de se défaire de leurs participations dans les énergies fossiles. En Norvège, le plus gros fonds souverain au monde, assis sur 835 milliards d'euros d'actifs, a entamé sa sortie des entreprises les plus néfastes pour le climat... Bref, grâce au mouvement lancé par l'ONG 350.org, de plus en plus de villes, d'universités ou de fondations privées ou publiques renoncent à investir dans le gaz, le pétrole ou le charbon. Ce mouvement représentait déjà en 2015 3 200 milliards d'euros d'actifs. Une avancée pour l'ensemble de la planète au Sud comme au Nord. Notamment parce qu'**une partie de ce désinvestissement s'en va directement du côté des énergies renouvelables** (Bolis, 2015).

Prendre le temps du développement : comment « aider » intelligemment Haïti aujourd'hui au-delà des réponses ponctuelles dictées par l'urgence ?

Il n'est pas évident qu'Haïti puisse s'en sortir et que le type d'aide internationale actuelle lui soit vraiment utile. Bien des gens doutent et certains démissionnent. Mais voici une excellente réflexion issue des travaux de l'Agence française de développement (AFD), qui est présente dans ce pays depuis 40 ans. Quelques éléments du texte : a) le pays

a «souvent eu le nez hors de l'eau grâce à la coopération internationale»; b) les projets de développement se construisent sur le temps long du développement, surtout dans un pays mis à mal par des catastrophes naturelles récurrentes et des épisodes politiques particulièrement difficiles, car c'est un pays qui ne s'appartient pas (90 % de son financement provient de l'extérieur du pays).

Alors comment s'y prendre: a) face à la faiblesse de l'État et l'échec de nombreux programmes venus de haut, le soutien aux structures locales peut être une alternative et l'influence de la société civile, un levier à activer; b) ces accélérateurs doivent cependant être amplifiés à plus large échelle. Pas facile mais faisable si on accepte de prendre le temps du développement... autrement dit de ne pas se faire happer par l'urgence! (voir le texte de Jean-Christophe Stefanovitch, 2017).

Le syndicalisme des travailleurs engagés dans la transition écologique de l'économie: le point de vue de la Confédération syndicale internationale (CSI)

Pour reprendre les propos d'Olivier Petitjean (2016), entre la crise climatique, la montée en puissance des multinationales et les changements géopolitiques, le mouvement syndical international est confronté à de nouveaux défis. La Confédération syndicale internationale (CSI), née en 2006 à Vienne d'une «fusion» des trois familles syndicales existantes (sociale-démocrate, chrétienne et communiste), regroupe plus de 300 organisations syndicales dans 162 pays et territoires. Le Congrès du travail du Canada (CTC, incluant la FTQ) et la CSN en sont les membres canadiens. Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI depuis 2010, a accepté de répondre à quelques questions de l'Observatoire français des multinationales en mars 2016. **La transition sociale-écologique est à l'ordre du jour** (Petitjean, 2016).

LES BONS COUPS DE QUELQUES POLITIQUES PUBLIQUES ET D'INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Changements climatiques: « Le secteur agricole doit bouger », avertit la FAO

De un, l'agriculture est une victime majeure du réchauffement climatique, particulièrement dans les pays du Sud. De deux, une certaine agriculture, l'agriculture industriellement intensive, est une des sources de ce réchauffement climatique. Que faire? À tout le moins, viser l'intégration sur les fermes entre culture, élevage et plantation d'arbres. Problème important à l'horizon, des millions de petits producteurs agricoles ont un faible accès au crédit pour améliorer leurs terres, développer des cultures variées et s'approvisionner en intrants de qualité. Et encore là, garder le droit d'utiliser leur propre matériel semencier n'est pas toujours présent. Au cœur du processus: des groupements paysans, des coopératives agricoles et des OCI qui ont l'expertise pertinente en la matière. Mentionnons que la FAO, à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014, a enfin reconnu l'agriculture familiale et les organisations paysannes (AFP, 2016).

Une politique publique forte au Brésil: l'organisation de la distribution de repas dans les écoles

Pour de nombreux enfants vivant dans les communautés vulnérables, il s'agit de leur seul repas nutritif de la journée. Il est prouvé que les repas scolaires attirent les enfants à l'école, augmentent la présence des filles et fournissent l'alimentation dont ils ont besoin pour se concentrer et apprendre. (Balaban, cité dans Fortier, 2017)

C'est ce que nous dit un document du Forum mondial sur la nutrition infantile qui réunissait à l'automne 2017 à Montréal 300 experts de 50 pays. Ce type d'initiative a été poussé à son point culminant du temps du gouvernement Lula (2009), lequel en a fait une priorité dans une offensive plus large, baptisée *Faim zéro*, qui comprenait aussi l'instauration d'allocations familiales. Le programme de repas dans les écoles s'adossait également à la production issue de l'agriculture familiale. En effet, la règle installée au pays exigeait 30% de l'approvisionnement des écoles par des fermes locales. (Fortier, 2017) Une perspective pertinente pour la solidarité internationale d'ici : soutenir le croisement de la production locale, sa transformation locale et sa distribution dans les écoles de la communauté. Une chaîne de solidarité économique qui peut contribuer significativement à la sécurité et la souveraineté alimentaires des communautés rurales et des favélas (quartiers populaires).

Peut-on faire plier des multinationales? Une Danoise à la Commission européenne de la concurrence s'en charge

L'avancée de la Danoise Margrethe Vestager contre Apple, Google, Starbucks et tous les autres est fort significative. Celle qui a inspiré la série télévisée *Borgen, une femme au pouvoir* fait plier des multinationales en tant que présidente de la Commission européenne de la concurrence, obligeant notamment Apple à payer à l'Irlande 13 milliards d'euros pour avantages fiscaux indus... Comme quoi les pouvoirs publics, lorsqu'ils s'en donnent la peine, peuvent faire la différence. **Il n'y a pas de fatalité. Les multinationales sont fortes des faiblesses des États.** Il n'en a pas toujours été ainsi. À preuve cette Danoise qui fait bouger les choses en Europe. Il en va de même des organisations paysannes et du gouvernement du **Burkina Faso** qui, en 2016, ont déclaré conjointement la guerre à Monsanto, le sommant de quitter le pays parce qu'on ne voulait plus de coton OGM.

Monsanto y était depuis 15 ans. Les résultats étaient médiocres. Les organisations paysannes sont retournées à leurs semences traditionnelles. Elles ont gagné (Le Prioux et AFP, 2017).

DÉVELOPPEMENT ET DÉFI ÉCOLOGIQUE AU SUD : LE POINT DE VUE D'EXPERTS

Agriculture durable et solidarité internationale : la mise en perspective de l'agroéconomiste Michel Griffon

Michel Griffon, cet agroéconomiste français de réputation internationale, a fait une des conférences d'ouverture lors des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) de 2011 à Chamonix. Pour lui, une agriculture durable est un enjeu central de la coopération internationale. Et les organisations paysannes sont au cœur de cette mêlée. On peut regarder vingt minutes d'entrevue en vidéo avec l'agroéconomiste concepteur de la notion d'« **agriculture écologiquement intensive** », Michel Griffon, ex-directeur scientifique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (Favreau, 2013).

L'énergie, l'agriculture et l'emploi sont les vraies priorités de l'Afrique: le point de vue d'un expert international québécois, Jean-Louis Roy

Jean-Louis Roy nous dit qu'il faut des fonds dédiés au développement de petites et moyennes entreprises en Afrique, l'Afrique dont la jeunesse est carrément sous-employée, qu'elle soit très diplômée (universités), diplômée (collèges) ou semi-diplômée (écoles secondaires). D'où la migration vers les villes... ou vers l'Europe, une migration cul-de-sac. La création d'entreprises inscrites dans le tissu

social local adossée à des fonds dédiés à la manière des fonds de travailleurs d'ici est une nécessité, disent désormais un certain nombre d'OCI québécoises (Roy, 2016).

AVONS-NOUS LES MOYENS DE CHANGER LE COURS DES CHOSES ?

Au final de ce trop rapide tour d'une quinzaine d'initiatives fortes, on peut dégager **trois lignes directrices** : a) la lutte contre les inégalités sociales et la lutte pour une transition sociale-écologique, c'est le même combat ; b) quelques grands enjeux d'aujourd'hui se sont très fortement internationalisés (agriculture et alimentation, énergie et climat, pollution, accès à l'eau, habitat, santé, etc.) ; c) le Québec et la planète, par l'angle Nord-Sud, sont en phase. Poussons un peu plus loin l'analyse.

LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE COMMENCE À FAIRE ÉCOLE

Le **changement d'échelle** de l'action collective est d'abord une question d'espace d'intervention : il passe du local au national puis à l'international et vice-versa. Construire des projets plus ambitieux comme certains le font à partir bien sûr de leurs initiatives locales induit un travail qui se veut plus structurant et qui cherche à s'inscrire dans la durée. Dès lors, il y a aussi le changement d'échelle **dans le temps** (un an, cinq ans, dix ans), qui aide à éviter la pression du seul court terme et des seuls besoins urgents. Condition : les OCI doivent inscrire leur intervention dans le cadre d'une **réflexion stratégique** avec un horizon collectif fait d'idées, de projets et de pistes de solutions. Plusieurs de ces initiatives peuvent alors devenir plus solides, reproductibles et plus fédératives avec le temps. Elles ont une

fonction pionnière. Mais cette fonction innovatrice vient avec une planification stratégique. Anticiper, voir venir sur plusieurs années est une condition de réussite.

La communauté locale, la région et le gouvernement local sont souvent l'échelon d'action privilégié, comme nous le montre très bien la journaliste Bénédicte Manier dans son ouvrage (2016). Cependant, un des problèmes de ces initiatives est qu'elles **peinent à traverser les institutions, les médias et les partis** politiques. Fédérer les initiatives pour peser sur les politiques publiques est un défi majeur de la période en cours. « *Small is beautiful... but it is not enough!* », disent de plus en plus d'experts et d'intervenants en la matière. Car la plupart des initiatives ne font pas encore le poids dans les décisions qui orientent la vie collective à l'échelle nationale et internationale.

Des mobilisations dans lesquelles il y a une part d'inédit, d'innovation

Il y a une part d'inédit dans ces mobilisations. Un certain nombre d'entre elles se sont internationalisées. Elles sont présentes au Nord et au Sud. Elles sont présentes dans les villes comme dans les campagnes. Et, grâce aux technologies des communications d'aujourd'hui, elles sont en contact les unes avec les autres. Sans compter que des OCI du Nord avec celles du Sud bâtissent année après année des passerelles comme celles du Forum social mondial créé en 2001.

Une commune origine: une mondialisation économique calamiteuse et des turbulences climatiques

La commune origine de ces initiatives est d'affronter la malnutrition des enfants, les pertes d'emplois, une pollution urbaine de plus en plus marquée ou des pénuries d'eau, la faim, la sécheresse qui tue les récoltes... voire la migration obligée. Telles sont les conséquences directes

d'une mondialisation économique calamiteuse – le « tout au marché » prime – et de l'urgence écologique (perte de biodiversité, pollutions diverses et changements climatiques). Mais il y a plus : l'influence généralisée des grands lobbies des multinationales est telle que les États ont abandonné leur rôle de développeur et d'État social. D'où l'affaiblissement des régulations et des politiques publiques (en matière d'agriculture, de santé ou d'éducation, etc.) permettant d'assurer les risques sociaux d'une société par la redistribution de la richesse et des mesures de protection contre les risques environnementaux. Tacitement le mot d'ordre est : « Ne comptons que sur nos propres moyens. »

Ces « révolutions tranquilles » témoignent que la mondialisation en cours ne marque pas la fin des territoires ni la fin des mouvements sociaux

Ces initiatives nouvelles, portées par la revendication ou la construction d'alternatives ici et maintenant, sont **une force réelle en devenir**. Contrairement à l'idée reçue dans certains milieux, cette force témoigne moins de la fin des mouvements sociaux historiquement constitués (syndicalisme agricole, mouvement ouvrier, mouvement coopératif, etc.) que de leur transformation et de la jonction discrète avec ces « révolutions tranquilles ». Il y a certes la fin des vieilles utopies (le socialisme et ses différentes versions), mais également l'émergence de nouvelles utopies fortement liées à une écologie politique qui favorise des convergences. Il n'y a pas non plus de marqueur de la fin des territoires comme on l'a prétendu. Il s'agit plutôt d'une recomposition du développement local autour du « plus durable » et du « plus intégré » dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux. Et, ce qui est plus frappant : **des lignes directrices communes au Nord comme au Sud**, tant dans les milieux plus urbanisés que dans les communautés rurales, soit la prise en charge de l'urgence écologique autour de **deux axes centraux** qui sont **agriculture/alimentation/santé** d'une

part et **énergie/climat/santé** d'autre part (Lipietz, 2012a). Ce qui, à coup sûr, nécessite le développement de nouvelles connaissances et de la recherche dans la perspective prioritaire ouverte par ces deux axes, ce que trop peu de travaux mettent de l'avant.

Ce qui est en devenir : construire des projets plus ambitieux

Un certain nombre d'organisations initiatrices de ces «révolutions tranquilles» se questionnent sur les limites d'une des approches très présentes, celle de miser uniquement sur le travail de bas en haut (le «*bottom up*») et très peu sur le travail de construction de politiques publiques appropriées, et donc un travail avec l'État et ses institutions (le «*top down*»). Elles se disent qu'il faut mettre de l'avant **la construction de projets plus ambitieux** (Hopkins, 2014) et s'inscrire dans la démarche de mouvements sociaux qui désignent clairement leurs adversaires. Que signifie en effet mettre au monde un jardin collectif bio, participatif et ouvert sur la communauté si après deux ans d'efforts, la municipalité décide d'en faire un stationnement? Bref, une action collective plus durable exige une **plus grande maîtrise des rapports de force**. Ces «révolutions silencieuses de transition» ne peuvent laisser sur les chemins de côté le débat sociopolitique et ce qui vient avec, un nouveau modèle économique, comme tentent de le définir au Québec des composantes importantes des mouvements syndical, coopératif et communautaire en vertu des travaux que nous avons menés à la CRDC (Favreau, 2017, 2018; Favreau et Fréchette, 2014; Favreau et Hébert, 2012; Favreau et Molina, 2011).

Les futurs du monde dépendent en bonne partie des communautés elles-mêmes

Sous la direction de Virginie Raison (2016), l'ouvrage *2038. Les futurs du monde* est le fruit d'un groupe de scientifiques qui considèrent que l'avenir du monde n'est pas fixé. Il appelle au contraire des réponses sans tarder. Développement humain, changements climatiques, épuisement des ressources, disparition des espèces :

Désormais, l'avenir n'autorise plus d'être passifs. Car ce serait prendre le risque que s'impose au monde le pire de ses futurs possibles. C'est sur cette hypothèse que le projet de recherche prospective des Futurs du Monde a vu le jour en 2009, non pour prédire l'avenir, mais pour donner à **comprendre les mutations en cours**, pour **éclairer le futur** d'une lumière raisonnée, pour inviter ensemble le débat et l'action. (Raison, 2016)

Dans cette perspective, comment la coopération Nord-Sud du Québec se débrouille-t-elle ? Le prochain chapitre examine le tournant de la dernière décennie.



Coopération québécoise avec le Sud

Les nouveaux habits de la solidarité internationale

Les OCI québécoises – les ONG comme on le dit un peu partout dans le monde pour parler de ce type d'organisations – participent-elles de ces initiatives citoyennes que nous avons répertoriées à travers le monde? Jusqu'à un certain point, oui. Le présent chapitre tentera de cerner l'évolution récente des organisations de coopération internationale quant à leur financement, à la portée et aux limites de leur travail au Sud, au programme double d'aujourd'hui, soit le développement adossé à l'urgence écologique. En réalité, de petites «révolutions silencieuses» sont en cours dans un certain nombre d'OCI aussi, ce dont nous tenterons de rendre compte en mettant en relief **le nouveau champ des possibles** qui s'ouvre depuis une décennie et pour la prochaine, celui de la **solidarité économique**.

DU SECOURS D'URGENCE AU DÉVELOPPEMENT DANS LA DURÉE

Une question récurrente dans nombre d'OCI parfois débattue, parfois non: «Comment peut-on aller au-delà des crises humanitaires dans nos interventions au Sud?» La position choc de Samantha Nutt dans son livre de 2014 nous fournit l'éclairage d'une humanitaire qui, contrairement à l'idée reçue, nous dit qu'il **n'y a pas nécessairement de continuité entre la logique de la compassion (l'aide humanitaire) et la logique de la solidarité**. Or le lieu commun en la matière est de considérer qu'il s'agit de deux choses conciliables. En principe, oui! En pratique, c'est rarement le cas. Même que l'une peut nuire à l'autre comme dans le cas d'une institution internationale qui envoie du riz d'un pays tiers dans un pays du Sud dont la récolte a été un échec radical à la suite d'une sécheresse ou à la suite d'une inondation. Ce type d'envoi ne vient jamais avec un avis et un soutien des organisations paysannes locales pour relancer leur production et protéger leurs récoltes (stockage). Des OCI font la même chose en menant campagne sur des crises humanitaires sans déborder celles-ci (Favreau, 2018c).

Une des explications à ces échecs répétés réside dans le fait que **l'aide humanitaire bouffe presque tout en termes de financement et de ressources humaines**, car «elle reçoit plus d'argent qu'elle peut en dépenser pour répondre à une catastrophe tandis que les organisations qui ne participent pas aux opérations doivent composer avec des budgets misérables», nous dit-elle (Nutt, 2014). Bref, les fonds humanitaires sont assez souvent «surdotés» d'une part et d'autre part peu investis dans l'après d'une catastrophe. Qui est-elle pour s'autoriser à le dire avec une telle rudesse? Sortie de l'école de médecine en 1995, elle fait depuis plus de 20 ans de l'aide humanitaire aux quatre coins de la planète. Que conclut-elle aujourd'hui? «Qu'il faut s'éloigner des opérations de secours coûteuses et à court terme... pour s'attaquer aux problèmes et lacunes

chroniques.» Et d'ajouter que «**les projets qui portent leurs fruits** sont ceux qui ont placé les communautés et leurs organisations au cœur de ce processus afin de trouver des solutions» (Nutt, 2014, p. 162-163). Comme quoi il faut choisir: contrairement aux idées reçues, **toutes les actions** de coopération que nous faisons **ne se valent pas**. «Pompiers» de service, ou «architectes du développement» porteurs d'une action collective durable? Question difficile à discuter, souvent sensible et récurrente à souhait. L'aide peut être une générosité désintéressée qui sert à court terme. La solidarité est une convergence d'intérêts entre organisations du même type et entre communautés du Nord et du Sud. L'aide risque de faire des populations des assistées perpétuelles, la solidarité recherche des partenaires qui se mobilisent pour le développement de leurs communautés. Il y a plus. Un don est une générosité certes utile mais qui s'envole. Un don pour un projet collectif à partir d'une épargne elle-même mise en commun est par ailleurs un placement durable pour le développement, car il rend l'argent socialement intelligent, soutient Jean-Paul Vigier, dirigeant d'organisations de finance solidaire française et européenne depuis plusieurs décennies, dans sa *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire*:

Action collective, générosité et solidarité

Notez que je parle de solidarité et non de générosité. La différence entre les deux, c'est que la générosité consiste à faire du bien à quelqu'un dont on ne partage pas les intérêts. [...] La solidarité [...] consiste à faire du bien à quelqu'un dont on partage les intérêts. Par exemple dans [...] une coopérative. On y recherche son intérêt, mais on ne peut le trouver qu'en y défendant aussi ceux des autres. (Comte-Sponville, cité dans Vigier, 2003, p. 63)

Une deuxième explication réside dans le fait que nombre d'OCI sont en réalité très dépendantes du financement public. Ces OCI arrivent difficilement à se sortir de l'aide humanitaire classique qui est la corde la plus sensible de leur public cible et de leur gouvernement. Cette aide demeure également assez souvent cantonnée

dans l'éducation à la « citoyenneté mondiale » et dans des microprojets de portée presque exclusivement sociale. **Avec un impensé des assises économiques du développement.** En effet, depuis 50 ans, un grand nombre d'OCI du Québec agissent principalement à partir du seul dispositif des dons en provenance du public et de subventions des gouvernements. Le tout en ayant fait valoir que le développement social était négligé par les gouvernements et qu'en tant qu'OCI ils combleraient un vide. Ce faisant, ces mêmes OCI se sont piégées elles-mêmes en empruntant le seul corridor social. L'itinéraire de la coopération Nord-Sud québécoise des 50 dernières années ne se résume cependant pas à cela. Examinons de plus près le parcours d'OCI qui conduira dans la dernière décennie à se donner les moyens d'une **solidarité économique** avec leurs homologues du Sud, comme le font plusieurs ONG européennes depuis longtemps.

LA COOPÉRATION DE PROXIMITÉ NORD-SUD : ITINÉRAIRE DE 1960 À AUJOURD'HUI

Le concept générique de « **coopération de proximité** » que nous proposons dans cet ouvrage répond mieux à ce dont nous traitons, soit des organisations qui, à la différence des États et d'un certain nombre d'OCI, mettent l'autonomisation (*empowerment*) au cœur du processus de développement. Ce dernier concept permet de parler de coopération à partir d'initiatives de solidarité Nord-Sud menées par une « société civile » faite d'organisations coopératives, syndicales, associatives. Le terme *proximité* fait référence ici à des opérations de solidarité plus près du domaine local et des populations, opérations réalisées entre partenaires du Nord et du Sud de nature similaire, donc à même de mieux comprendre les enjeux, besoins, modes de fonctionnement, contraintes et opportunités des populations locales, soit des groupes de femmes, des groupements paysans, des coopératives, des groupes de jeunes, des syndicats

dont le dénominateur commun est moins la compassion que la justice sociale, moins l'aide surtout centrée sur les personnes que l'action collective organisée sur des bases autonomes et pérennes.

Les années 1950-1960 : l'importance de la filière religieuse chrétienne

L'intervention d'un certain nombre d'ONG québécoises et canadiennes dans les pays du Sud suit un parcours partagé avec d'autres ONG européennes œuvrant dans le domaine de la coopération internationale. On retrouve, en effet, durant les décennies 1950 et 1960, des ONG du Nord, principalement de filiation religieuse (catholique ou protestante), offrant des services à des communautés locales du Sud pour leur venir en aide. La philosophie de ces organisations est inspirée par les préoccupations humanitaires de l'époque. Leur intervention est conçue plutôt comme une mission spirituelle ou évangélicatrice. La collaboration s'établit alors, dans les pays du Sud, avec des institutions religieuses et de missionnaires. Période faste des orphelinats et des collèges religieux... si on veut faire vite...

Les années 1970-1980 : sécularisation, christianisme de gauche et action collective

Durant cette décennie, on assiste d'un côté à la montée de la sécularisation au sein de la coopération internationale et d'un autre au développement d'ONG progressistes soutenant des mouvements au Sud, particulièrement en Amérique latine.

Durant les décennies 1970 et 1980 s'amorce un processus de sécularisation d'ONG du Nord tout comme de l'ensemble des sociétés dans lesquelles ces ONG évoluent : non-confessionnalité des organisations, séparation de l'Église et de l'État, et constitution d'associations

citoyennes ouvertes au pluralisme, associations qui accueillent les uns et les autres indépendamment de leurs croyances. Les interventions visent l'organisation des communautés locales du Sud en s'inspirant notamment des nouvelles orientations de développement des peuples et de la justice sociale issues du concile Vatican II et des méthodes d'éducation populaire de Paulo Freire. La publication de l'encyclique *Populorum progressio* (1967) et le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) à Medellín (Colombie 1968) vont favoriser le développement d'une pastorale sociale et l'émergence de nouvelles théologies, notamment la « théologie de la libération » dans toute l'Amérique latine. Durant ces deux décennies, l'intervention des ONG prend un virage vers des formes de coopération innovatrices et vise notamment les bidonvilles et quartiers périphériques des grandes villes. Le « social » prend une nouvelle dimension, celui de l'*empowerment* par le développement de services communautaires autogérés (Favreau, 2014a).

Loin d'être un simple courant intellectuel au sein de la théologie catholique, la théologie de la libération s'enracine dans un fort mouvement populaire de pays d'Amérique centrale (Nicaragua, Guatemala, Salvador), de pays andins (Pérou, Bolivie, Équateur) et de pays du Cône Sud (principalement le Chili et le Brésil). Cette théologie influence significativement de nombreuses Églises nationales, notamment à partir des grandes conférences latino-américaines des évêques catholiques (Medellín en Colombie, 1968 ; Puebla au Mexique au cours des années 1970, etc.).

De la théologie de la libération il faut retenir une nouvelle interprétation du message chrétien générée par les organisations populaires et les communautés de base, et articulée par des théologiens (notamment le théologien Gustavo Gutiérrez au Pérou et les frères Boff au Brésil) autour des thèmes suivants :

- Une critique de la pensée dominante légitimant le pouvoir et l'ordre établi ;

- L'appel aux théories de la dépendance pour expliquer le sous-développement et la pauvreté;
- La dimension collective du péché, celui-ci étant lié à une situation sociale d'oppression;
- Une option préférentielle de l'Église pour les pauvres se traduisant par des engagements sociaux et des pratiques de lutte pour la justice, l'entraide et la solidarité;
- L'humanité comme sujet de son histoire: les opprimés sont les acteurs de leur propre libération, l'action collective libérant du péché individuel et collectif d'apathie, de résignation et d'indifférence.

Cette théologie de la libération entraîna alors, à partir de cette période, l'engagement non équivoque de membres du clergé et des mouvements d'action catholique aux côtés des « pauvres », favorisant ainsi le développement sans précédent de milliers de communautés ecclésiales de base (CEB), à la fois religieuses (culte et formation spirituelle), socioéconomiques (systèmes d'entraide locale) et sociopolitiques (engagement de membres de ces communautés dans des organisations syndicales, paysannes ou autres), nous dit le sociologue et théologien brésilien Rodrigues (2006). Ce courant religieux fournira l'indispensable soutien à l'organisation de paysans et de populations dans les bidonvilles, l'Église institutionnelle assurant, au besoin, la protection des organisations communautaires locales contre la répression sévissant.

En effet, le contexte politique répressif des années 1970 et 1980 (pendant plus de 25 ans) aura facilité, dans une certaine mesure, la prise en compte par les Églises des réalités économiques et sociales vécues dans les communautés de très nombreux pays de l'Amérique latine. Une nouvelle réflexion théologique liant et séparant tout à la fois le religieux et le social, ce qui n'est pas chose commune au sein des Églises, c'est-à-dire que l'Église catholique accompagne les mouvements sans s'immiscer dans leurs programmes et dans leurs stratégies (Favreau, 2012).

Les années 1990 : la concurrence d'interventions humanitaires du néoprottestantisme au sein des classes populaires en Amérique latine et de l'islam fondamentaliste en Afrique du Nord et de l'Ouest

Avec les années 1990 s'amorce la montée de fondamentalismes : celui des évangélistes américains (le néoprottestantisme), notamment en Amérique latine et en Afrique anglophone, et celui du fondamentalisme musulman (les Frères musulmans et le wahhabisme de l'Arabie saoudite en Afrique du Nord et de l'Ouest). La conséquence de cela est que la concurrence directe entre deux types d'ONG (confessionnelles et non confessionnelles) fait son nid et que le retour de l'aide caritative portée surtout par des ONG confessionnelles s'y déploie davantage (Duriez, Mabilie et Rousselet, 2007). Déplions sommairement cette affirmation.

Le néoprottestantisme en Amérique latine

Avec l'ouverture démocratique du début des années 1990 dans nombre de pays de l'Amérique latine, les organisations syndicales, paysannes, de jeunes, des ONG, des partis politiques de gauche, etc., peuvent désormais opérer librement. Les CEB sont dès lors appelées à se redéfinir puisqu'elles n'ont plus à exercer ce rôle de suppléance qu'elles pratiquaient sous la dictature. Les générations qui ont mis au monde les CEB avaient vécu pour l'essentiel sous une dictature militaire et avaient fait des CEB des lieux d'activités religieuses et d'activités sociopolitiques liées à un contexte précis, celui d'une action collective des paysans et des travailleurs pauvres constamment réprimés.

Cependant, ce courant religieux progressiste ne sera plus seul. On assiste à la montée d'un nouveau courant religieux conservateur, celui-là, mais relativement bien adapté à la modernité et qui devient, dès la fin des années 1980, un rival des secteurs progressistes sur le même terrain, celui des classes populaires. Jugées trop politisées aux

yeux d'une partie des leurs, les CEB voient une frange de leurs membres quitter leurs rangs pour rejoindre les mouvements pentecôtistes sans aucun doute socialement plus conservateurs mais plus chaleureux, plus festifs, plus émotionnels. Tandis qu'une autre frange va s'investir à gauche dans des organisations syndicales, paysannes, de quartiers ou des partis politiques, tous pouvant désormais émerger dans l'espace démocratique.

Ces protestants évangéliques vont très rapidement faire leur nid dans plusieurs pays du continent. La population en Amérique latine s'affiche en 1996 à 74 % catholique. Mais le chiffre 10 ans plus tard est tombé à 64 % pendant que les évangéliques, de 11 % qu'ils sont en 1996, sont passés à 17 % en 2006. Certes minoritaires, ils sont notamment particulièrement actifs au Brésil. Terreau principal : les bidonvilles.

Les Born Again Christians dont la plupart sont des pentecôtistes s'appuient sur une autre théologie, une **théologie dite de la prospérité** centrée sur l'individu, la réussite personnelle et familiale, la santé et la richesse. Leur figure de proue, ce sont les petits entrepreneurs. Leur base sociale, ce sont les travailleurs indépendants issus du secteur informel. Leur pédagogie consiste à économiser, même si c'est peu, dans le but d'investir plus tard et d'aspirer à devenir un entrepreneur. Le pentecôtisme traditionnel misait sur le sacrifice et la modestie dans la façon de vivre. Le nouveau pentecôtisme mise sur la prospérité et la réussite (Serrano et Kalinowski, 2007).

Ce **nouveau pentecôtisme** n'est d'ailleurs pas uniquement présent en Amérique latine. Il est présent dans le monde entier. En Afrique anglophone, de façon significative. **Sur fond de l'échec de l'État à devenir un État social dans nombre de pays du Sud**, il a fleuri à partir de pasteurs militants qui ont obtenu des moyens de suppléer à la faillite des États dans leur rôle de redistribution de la richesse en s'occupant eux-mêmes des questions de santé, des problèmes de couple, du chômage des uns ou de la misère des autres. Ce pentecôtisme motive ses membres

en liant réussite financière et bénédiction de Dieu. Et crée des systèmes d'entraide paroissiaux efficaces. Et sa coopération internationale est une des plus puissantes du monde. Vision mondiale est au cœur de ce dispositif.

Églises pentecôtistes aux États-Unis et dans les pays du Sud

Vision mondiale bénéficie du soutien des évangéliques américains. Les églises pentecôtistes sont une communauté de plus de 16 millions de fidèles disposant d'un budget annuel de plus d'un milliard et demi de dollars pour des projets dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'aide humanitaire en général avec 22 000 employés actifs, 220 000 bénévoles et une présence dans 100 pays. Pratique principale : un militantisme caritatif qui fait fi du principe de la neutralité religieuse.

Source : Masson, 2007, p. 219-220.

Théologie de la libération et théologie de la prospérité, communautés ecclésiales de base progressistes et paroisses évangéliques au sein des mêmes classes populaires des pays du Sud. Cette concurrence entre deux conceptions du christianisme depuis plus de trois décennies aura créé une zone de tension entre un combat pour le développement et la démocratie, et un assistanat social pratiquant le déni de la laïcité et donc de la neutralité religieuse pour un certain nombre d'ONG. Les ONG progressistes, comme on le verra, seront alors mises dans une zone de tempête sur trois registres : 1) leur financement ; 2) leur conception du développement et de la solidarité ; 3) l'influence directe ou indirecte des nouvelles tendances religieuses au sein d'un christianisme plus marqué par les interventions humanitaires de nouvelles ONG confessionnelles.

Dans les années 1990, dans son versant progressiste, les OCI évoluent quant à elles d'une coopération par petits projets locaux répondant à des besoins immédiats vers une coopération fondée sur des relations à plus long terme avec leurs partenaires du Sud et qui s'accompagne d'une collaboration croissante entre elles et des mouvements sociaux aussi bien

dans le Nord que dans le Sud. Les secteurs privilégiés par les OCI progressistes québécoises demeurent cependant l'éducation et l'organisation communautaire dans ses formules plus classiques. Mais des interventions d'appui à des projets socioéconomiques générateurs de revenus pour les populations (coopératives agricoles, commerce équitable, etc.) commencent à prendre forme.

Le fondamentalisme musulman en Afrique de l'Ouest : la contagion salafiste

En Afrique, la montée d'ONG confessionnelles se fera surtout sur les bases de réseaux issus d'un fondamentalisme musulman. Le Sénégal en fournit un exemple frappant. En effet, au Sénégal, l'islam est la religion de près de 95 % de la population. Ce sont deux confréries religieuses, les Mourides et les Tidjanes, qui sont les plus nombreuses et les plus influentes, la première pour sa position dans le monde des affaires du pays, la seconde pour son influence dans les institutions de l'État sénégalais et dans la diplomatie internationale. La coexistence entre elles s'est forgée dans une vision commune, le soufisme, vision religieuse centrée surtout sur la réalisation spirituelle de ses croyants. Bref un islam traditionnel et plutôt tolérant très présent en Afrique de l'Ouest et très éloigné de ce que nous ont fait connaître les courants sunnites et chiïtes qu'on peut observer en Arabie saoudite ou en Iran par exemple. Le Sénégal a en outre une tradition démocratique et laïque depuis fort longtemps à la différence de bon nombre de régimes africains qui ont vécu ou vivent encore des dictatures.

Cependant ce pays comme plusieurs autres en Afrique sub-saharienne est de moins en moins paisible suite à l'offensive des pays du Golfe dans la région. Les pétrodollars y financent des écoles coraniques avec une conception fondamentaliste, le salafisme, concurrençant fortement les écoles des confréries du pays tant leurs moyens sont considérables. Le tout complété par des ONG puissantes

trouvant un écho ouvert par la brèche qu'a été la crise économique, le déclin des projets politiques de gauche et les relents du colonialisme européen qui y a longtemps exercé un rôle majeur. D'où l'expression utilisée notamment en France, tant à droite qu'à gauche, de la « contagion salafiste ». Le Sénégal ne fait pas exception. Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali et d'autres pays de la région sont aux prises avec cette montée religieuse conquérante adossée à des ONG confessionnelles. Et dans certains de ces pays souvent aux prises avec le militantisme politico-religieux et terroriste, celui de l'État islamique (EI¹).

Cependant, comme en Amérique latine, il y a des contrepoids dans les sociétés civiles et dans certains États de la région (dont le Sénégal) : des organisations paysannes, des coopératives et des associations de femmes qui n'entendent pas s'assujettir à qui que ce soit. Conclusion : les OCI québécoises doivent composer avec cette nouvelle réalité religieuse en essayant d'abord de bien comprendre et de bien cerner ce dont il s'agit. Mais pour l'instant, cette question demeure, au Québec, un point aveugle. Dossier à suivre.

Les années 2000 : OCI progressistes, initiatives économiques et internationalisation des réseaux

Les organisations qui disposent d'une certaine expérience et de moyens vont dans cette période affirmer de plus en plus l'importance de réseaux qui mondialisent les solidarités.

-
1. L'EI est sans doute l'illustration la plus marquante de la branche radicale des fondamentalismes musulmans d'aujourd'hui, la pointe d'un iceberg. Ce groupe terroriste un temps devenu un État terroriste contrôlant des régions stratégiques de la Syrie et de l'Irak est redevenu un groupe terroriste. Son fanatisme religieux a été poussé à ses extrêmes, avec une capacité médiatique de haut niveau et une capacité d'attraction de jeunes, y compris dans nos sociétés. Cet islamisme politique, s'appuyant sur des fondamentalismes religieux, a également su construire une internationale en exerçant sa présence un peu partout dans le monde. Ses pertes militaires récentes au Moyen-Orient ne réduisent en rien son influence ailleurs sur la planète.

En d'autres termes, des lieux d'articulation collective des projets et des propositions d'une mondialisation équitable; des lieux qui permettent de mieux comprendre les enjeux, d'analyser les expériences qui réussissent, de formuler des projets nouveaux, de faire circuler les informations de manière plus systématique, etc. C'est dans ce sens qu'au Québec, d'importants réseaux, ceux de l'AQOCI, ceux du syndicalisme des producteurs agricoles et des travailleurs de même que ceux de l'économie coopérative et sociale soutiennent la mise sur pied d'initiatives internationales comme le Forum social mondial (FSM), la Marche mondiale des femmes ou les Rencontres du Mont-Blanc (RMB).

Les années 2010 : un premier et timide virage socioéconomique et environnemental

Les ONG se nourrissent alors, directement et indirectement, des mouvements sociaux qui évoluent à la périphérie de ces rendez-vous internationaux. Avec les années 2000, après plusieurs échecs tels l'affaiblissement de la coopération étatique des pays du Nord avec le Sud, l'effondrement des communismes, la crise des mouvements de libération nationale et de leur modèle de développement, plusieurs mouvements et ONG amorcent un virage en s'investissant eux-mêmes dans un développement qui allie l'économique, le social et l'environnemental.

Affaiblissement des services publics et montée obligée d'initiatives économiques populaires

Pourquoi? D'abord parce que si au Nord le cadre de l'État social a été ébranlé, au Sud le début de formation d'un État social a été pratiquement balayé par les programmes dits d'ajustement structurel (PAS), de sorte que la position «développementaliste» classique misant sur l'État central pour assurer la redistribution de la richesse par le biais de services publics est devenue quelque peu illusoire.

Les services publics au Sud ont tellement été dépouillés du peu de ressources qu'ils avaient – surtout lorsqu'on pense à l'Afrique – que l'appel à la défense de ceux-ci, tout légitime qu'il soit par ailleurs, est souvent tombé à plat. Les **initiatives économiques des secteurs populaires** – aussi nommées organisations économiques populaires (OEP) – ont alors pris la relève en offrant un ensemble de services économiques et sociaux de proximité. De leur côté, accusant le choc, les mouvements sociaux aussi bien au Nord qu'au Sud, le syndicalisme en l'occurrence, n'ont pas immédiatement compris cette nouvelle dynamique. Des ONG, par contre, ont donné plus rapidement naissance, sur le terrain, à de nouvelles initiatives. En d'autres termes, cette décennie pose différemment la question des rapports entre d'un côté la protestation contre l'affaiblissement des services publics et de l'autre la contribution d'alternatives qui n'attendent pas le grand jour d'un État social renouvelé. « Résister et construire » devient le mot d'ordre des réseaux participants du FSM.

Effondrement du modèle socialiste : les mouvements comptent surtout sur eux-mêmes

En deuxième lieu, l'effondrement du modèle socialiste de référence pour les pays du Sud (1989 et la chute du mur de Berlin) a remis les mouvements sociaux face à eux-mêmes et, du coup, les a amenés à réinterroger les fondements de leur projet de société et leurs modes d'organisation (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2010). De nouvelles stratégies d'action collective contre la pauvreté émergent, engageant le rôle des **gouvernements locaux** ; le développement de **partenariats** entre ONG, associations, municipalités et PME ; le développement d'organisations économiques populaires et d'**entreprises collectives** (auxquelles on associe généralement l'économie sociale et solidaire). Tout cela étant accompagné d'une batterie de nouveaux thèmes dont les principaux sont la souveraineté alimentaire, le commerce équitable et la finance solidaire.

La notion de « développement durable » fait son chemin

En troisième lieu, c'est la décennie où la notion de « **développement durable** » fait son chemin à l'initiative des réseaux internationaux du mouvement écologique. L'exigence intergénérationnelle introduite par la notion de « développement durable » aura de fortes retombées, dont plusieurs chercheurs vont considérer qu'elle aura été la plus grande percée conceptuelle de la fin du XX^e siècle (Lipietz, 1999). Portée par nombre d'ONG et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO]) ou écologique (rapport Brundtland en 1987, Sommet de la Terre de Rio en 1992), la vision liée à cette notion s'est rapidement diffusée dans plusieurs États, dans les gouvernements locaux, dans la communauté scientifique. Elle débordera au cours de cette décennie les organisations et mouvements spécialisés dans l'environnement pour être réappropriée par l'ensemble des mouvements sociaux à la faveur d'une montée en force de leur internationalisation (relance de l'Alliance coopérative internationale, naissance d'une confédération syndicale internationale unique, Forum social mondial, Rencontres du Mont-Blanc, etc.) (Favreau et Hébert, 2011).

De sorte qu'aujourd'hui la plupart des ONG progressistes de par le monde s'inscrivent dans une conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas au Québec de plusieurs OCI qui établissent leurs politiques sur la base de quelques grands critères sociaux, écologiques et économiques pour appuyer des organisations au Sud :

- Soutien à des groupes qui font la promotion de la démocratie ;
- Soutien à des projets qui appuient des initiatives citoyennes ;
- Soutien à des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ;

- Soutien à des projets capables de créer des alternatives économiques ;
- Soutien à des projets qui mettent en œuvre une gestion écologique de leurs communautés.

À partir de là, l'ouverture plus grande aux nouvelles dynamiques du Sud liées à l'économie populaire va prendre forme. Illustrons concrètement ce que sont ces **chantiers** d'une économie populaire pouvant entrer en phase avec la perspective de l'économie solidaire (développement coopératif, mutualiste et associatif) :

- La création ou le maintien d'emplois : ateliers de production (*talleres de producción*) en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest ;
- Le développement agroalimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multiactivités de paysans en Afrique ;
- La commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché ;
- La commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine ;
- L'épargne et le crédit solidaire : mutuelles et coopératives d'épargne-crédit, systèmes de crédit solidaire de type Grameen Bank en Asie, en Afrique et en Amérique latine ;
- Les services collectifs de santé : mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine ;
- La protection collective de l'environnement : associations de reboisement et entreprises collectives de récupération et recyclage ;
- L'habitat collectif : associations et coopératives d'autoconstruction en Amérique latine et associations de quartiers en Afrique ;

- La souveraineté alimentaire : groupements paysans, coopératives agricoles, initiatives associatives d'agriculture urbaine tels des cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine.

Contrairement aux coopératives étatiques développées dans les années 1960 et 1970, ces organisations sont généralement **des initiatives de communautés** qui renouvellent le monde coopératif et développent des associations à vocation économique. Elles sont généralement de petite taille, souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socioéconomique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne et de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales, ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité. C'est **le premier développement**, chaînon manquant d'activités locales génératrices de revenus et soubassement indispensable d'une économie à plus grande échelle.

Que retenir de ces expériences coiffées de la notion de « **premier développement** » ? D'abord que les sociétés industrielles nées en Europe au XIX^e siècle se sont très précisément construites, **pendant au moins 200 ans**, dans le creuset de cette « économie de rez-de-chaussée » (Braudel, 1985). Ce développement ne réside pas seulement dans une économie de subsistance pour se nourrir, mais bien dans un vivre-ensemble qui prend appui sur un système local d'échanges économiques sur des territoires, et le nourrit tout à la fois. Car occuper un territoire ne consiste pas seulement à se loger et à se nourrir, mais bien à **occuper un espace social** particulier pour des échanges économiques sur un territoire qui prend peu à peu un sens par l'existence d'un marché intérieur. D'où la critique qui peut être faite des théories traditionnelles du développement ne misant que sur l'État :

Le chaînon manquant du premier développement

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique... Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement du pays profond, des « pays » et des quartiers, est le fondement incontournable d'un développement... qui restaure ou instaure un marché intérieur. (Verschave et Boisgallais, 1994, p. 138)

Certes, on pourrait, en insistant trop sur l'existence de ce premier développement dans l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles, retomber dans la même erreur que les défenseurs du modèle libéral de développement en prenant encore une fois la dynamique qui a caractérisé l'Europe comme référent de développement. Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe de développement. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le relativisme complet sur cette question. Il faut plutôt prendre acte ici de la prégnance de certaines **conditions similaires** à celles que les pays du Nord ont rencontrées **dans des stades antérieurs** de leur histoire économique : une intervention de l'État croisée à celles des sociétés civiles, aux systèmes locaux d'échange, aux gouvernements locaux, le tout fournissant un environnement favorable à l'entrepreneuriat (Favreau, 2008).

Ce premier développement demeure extrêmement fragile et très hétérogène. Plusieurs de ces initiatives ont de la difficulté à sortir de la phase émergente. Seulement 10 à 20 % si on se fie aux travaux de chercheurs péruviens. Et la jonction avec un mouvement plus large, un casse-tête permanent lié au manque de ressources financières propres et parfois au manque d'ambition d'organisations qui préfèrent demeurer petites. Ces initiatives obtiennent par ailleurs une faible reconnaissance de la plupart des pouvoirs publics et de la plupart des institutions internationales, et oscillent souvent entre la prestation autonome de services dans leurs communautés et une cohabitation active avec les pouvoirs publics. Elles vivent par ailleurs un **problème chronique de sous-capitalisation**

qui les met en situation de fragilité dans des secteurs névralgiques, surtout ceux liés à l'agriculture, à l'électrification des villages, à l'accès à une eau potable, à l'entretien des routes... Le soutien de ces secteurs par la coopération internationale de proximité s'impose alors pour générer un développement économique qui soit durable.

Les OCI québécoises et canadiennes dans la tourmente : 2010, le point de bascule et l'émergence de la solidarité économique

L'aide internationale du gouvernement conservateur a mis fin en 2010-2011 à un contrat social qui durait depuis plus de 40 ans, contrat dans lequel on reconnaissait comme légitimes les différentes familles d'OCI et la diversité de leur coopération de proximité :

- La famille des OCI surtout engagée dans la défense de droits sociaux ;
- La famille des OCI dont le cœur est la défense de droits environnementaux, soucieuse de l'avenir de la planète ;
- La famille des OCI engagée dans le développement local sur la base de projets sociaux (santé des femmes, éducation, microcrédit destiné aux femmes, groupements paysans, etc.) ;
- La famille des OCI investie dans le secours d'urgence, l'aide humanitaire.

Le financement public canadien soutenait cette diversité sur la base des programmes proposés par les OCI elles-mêmes. De plus, les compressions draconiennes opérées par l'ACDI se sont insérées dans une réforme plus globale du gouvernement canadien qui considérait de moins en moins les OCI comme un apport vital au Sud, surtout celles qui assumaient des tâches de défense des droits humains ou de défense de l'environnement. Les OCI, dont un grand nombre sont nées dans la ferveur de la solidarité avec le Sud des années 1970 et cumulant plusieurs décennies de travail

et d'expertise avec leurs partenaires du Sud, ne seront plus les bienvenues. De plus, l'ACDI en tant qu'agence ayant une mission précise dans l'aide internationale, se voit intégrée dans Affaires mondiales Canada, ministère qui aura une bienveillance toute particulière pour les multinationales canadiennes implantées au Sud. Subsidiairement la coopération de proximité d'ONG confessionnelles aura désormais la vie belle. Conséquence directe : toutes les OCI progressistes sont alors sur la touche et inscrites dans une dynamique de docilité stratégique.

Des ONG confessionnelles, dont Vision mondiale, vont plonger dans la mêlée, dénaturant une solidarité internationale qui redevient un peu plus un marché de la compassion et du militantisme caritatif. Dennis Gruending, journaliste politique et écrivain, auteur de *Pulpit and Politics: Competing Religious Ideologies in Canadian Public Life* (2011), fait état de cette compétition entre chrétiens progressistes et conservateurs au Canada, compétition qui aura d'importants rebondissements directs pour le secteur de la coopération internationale.

Le désastre annoncé : les OCI doivent survivre

Avec la baisse du financement public d'Ottawa et la transformation qui l'accompagne, des organisations vont risquer de fermer leurs portes, d'autres vont carrément licencier du personnel. Toutes sont touchées à un degré ou l'autre. Et ce qui fait le plus mal, l'obligation de dire à leurs partenaires du Sud que bien des choses devront être gelées pour des années sinon définitivement compromises. Le directeur d'une importante ONG nous dira en entrevue :

Ce type de décision a comme conséquence que nous devons aviser nos partenaires terrain des projets non retenus, que nous ne pourrons plus les appuyer après le 31 mars 2012. De plus une partie de nos employés seront remerciés. Par ailleurs, nous avons d'autres projets en cours dans les pays non retenus. Ils sont à risque car nous ne savons pas si nous pourrons continuer nos activités avec eux.

En 2012, après avoir effectué, en tant qu'équipe de la CRDC, un premier décorticage des informations en provenance du ministère concernant les projets acceptés dans ledit « processus d'appel de propositions », le premier élément qui nous surprendra sera la préférence accordée à des groupes chrétiens conservateurs – les évangélistes – comme Vision mondiale. Cette dernière organisation se voit accorder plus de 11 millions de dollars sur 5 ans pour des projets au Mali, au Ghana, au Sénégal et en Sierra Leone dans le secteur de la sécurité alimentaire. De plus, sur une vingtaine de projets (dans la catégorie des projets de plus de 2 millions), Vision mondiale gagne la mise en allant chercher le plus gros montant des 111 millions de cette catégorie pendant que Kairos, une ONG chrétienne progressiste financée par l'ACDI depuis plus de 30 ans, se voit rayée de la carte de l'agence fédérale. Un travail exemplaire de défense de droits humains dans les pays les plus à risque en la matière s'en trouve fortement fragilisé.

De même une OCI comme SOCODEVI, organisation qui ne fait pas dans les droits humains mais plutôt dans le développement coopératif depuis 25 ans, en particulier dans le secteur de la sécurité alimentaire, reçoit 7 millions de dollars sur 5 ans pour ses projets en Bolivie, au Pérou et au Vietnam, mais se voit refuser pour 11 millions de projets au Mali, au Sénégal, au Honduras et dans la région africaine du cacao (Côte d'Ivoire). Sans compter que l'UPA DI, une OCI travaillant depuis 20 ans avec des organisations paysannes particulièrement en Afrique de l'Ouest, a tout perdu dans cet appel de propositions.

Au total, 53 organisations bénéficient donc de subventions dans les deux catégories (plus ou moins 2 millions), mais **174 OCI sur 227 sont abandonnées à leur propre sort**. Raisons officiellement invoquées: le choix des pays, le manque de ressources financières et la capacité présumée d'innovation portée par de nouvelles OCI. Or c'est tout le contraire, le retour d'une conception très traditionnelle de la coopération. Gruending introduit une autre pièce: une nouvelle stratégie d'intervention prend forme au sein du gouvernement, celle

de miser sur des ONG sollicitées pour «travailler» l'acceptabilité sociale des communautés locales où s'installent des minières canadiennes. On ne peut s'empêcher de penser que des conflits risquent de se produire entre les intérêts des dites minières et ceux des communautés, tensions dans lesquelles se retrouveront les ONG en question. Où logeront-elles alors ?

De plus, le ministère concerné inverse son mode d'attribution avec les OCI. Alors qu'il servait de bailleur de fonds aux OCI pour leurs projets, ces dernières doivent dorénavant passer par des appels d'offres en provenance du ministère et donc sujets à un contrôle politique plus serré, selon les OCI. Dès lors, les ONG plus laïques, plus portées sur le développement social et moins sur la gestion de crises humanitaires, vont connaître une tempête sans précédent. «*Du jour au lendemain, 90 % des projets ont essuyé un refus. On ne croit pas que les projets présentés soient devenus mauvais d'un seul coup*», indique Denis Labelle, alors président de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Nombreuses sont les OCI dans la tourmente. Michèle Asselin, coordonnatrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et vice-présidente de l'AQOCI, a dû réviser les ambitions de son organisation pour son projet en Haïti où l'organisme projetait avec son partenaire une boulangerie :

On avait proposé à l'ACDI un projet de 400 000\$ sur trois ans pour consolider les acquis, mais il a été refusé, comme la plupart des projets québécois. Ça été difficile et nous avons dû faire des mises à pied dans l'équipe de travail et réduire le projet à 40 000\$ financé à même les cotisations de nos membres, pour permettre de garder un levier pour nos partenaires. Ça reste un contre-coup important.

La sortie de crise des OCI québécoises : des propositions stratégiques nouvelles

Les OCI ayant du mal à se financer auprès des instances fédérales vont se tourner vers Québec. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)

de la période 2010-2012 propose en effet un Programme québécois de développement international, doté d'une enveloppe de 3 millions de dollars jugés à coup sûr nettement insuffisants pour la demande (l'aide canadienne est de 5 milliards de dollars par année). Un comité mixte de l'AQOCI avec le MRIF est mis sur pied pour reconfigurer l'avenir de la coopération québécoise dans le nouveau contexte canadien. Un document de travail étoffé sortira à la fin de l'année 2013. Présenté début 2014 et fort bien reçu à une assemblée générale spéciale de l'AQOCI peu de temps après, quelles sont les lignes de force de ce document d'orientation ?

Deux propositions stratégiques et 45 recommandations

Les recommandations couvrent tout et se fondent sur une consultation menée auprès d'une quarantaine d'organisations : des OCI, des syndicats, des coopératives, des municipalités, des maisons d'enseignement, le tout adossé à une quinzaine de recherches d'appoint. **Les 45 propositions s'appuient sur deux socles** : la nécessité de créer une Agence québécoise de solidarité internationale (AQSI) dans la prochaine décennie. Une autre avenue, relativement nouvelle, se fait jour à titre de **proposition stratégique** : celle de créer un fonds de développement pour des projets socioéconomiques, en partie doté par l'État québécois (faisant appel au gouvernement fédéral éventuellement), consacré principalement aux PME collectives (coopératives et autres) des pays du Sud, faisant du prêt et de la garantie de prêt².

2. À la CRDC, dans le cadre de nos activités au Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), nous avons mené une enquête sur cette dernière hypothèse. Nous savions que des fonds dédiés de cette nature existaient ailleurs et que c'était viable économiquement. Nous l'avions présentée au comité mixte, lequel nous avait alors invités à produire une proposition à cet effet. Elle fut construite principalement à partir d'expériences d'ONG européennes dans les pays du Sud.

Tournant de la solidarité du Québec avec le Sud

D'abord le document dont l'intitulé est *Document de réflexion sur la création d'une Agence québécoise de solidarité internationale* distingue bien la « solidarité » de la « coopération », la première étant davantage axée sur le partenariat, l'égalité et le partage dans des actions qui contribuent aux efforts de développement du Sud et les appuient. Puis il plonge dans les objectifs de cette AQSI : coopérer avec les populations et pays partenaires dans leurs efforts de prise en charge de leur développement. Plus concrètement, le document recommande la mise en place d'un pôle de concertation et de coordination des diverses actions québécoises en solidarité, qui devrait inclure tous les acteurs concernés (organisations sociales, ministères et autres dispositifs publics).

L'AQSI : ses acteurs, son financement, ses secteurs d'intervention

Toujours selon ce document, l'AQSI deviendrait une agence autonome rattachée au MRIF. Elle serait dotée d'un comité consultatif et d'un budget minimal de 50 millions de dollars. Une des principales pistes de financement annoncé serait de mettre en place **un fonds d'investissement québécois de solidarité internationale dédié**. Quant aux secteurs prioritaires d'intervention de l'agence, il y en aurait entre cinq et sept, là où le Québec « possède une valeur ajoutée » : éducation et formation professionnelle, développement coopératif, droits humains, agriculture et développement économique communautaire figurent en tête de liste. Une règle particulièrement perspicace du 80-20 serait mise en application, soit 80 % de financement pour les secteurs prioritaires déjà là, mais également 20 % de financement des projets pour l'innovation. Les pays d'intervention prioritaires seraient ceux de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et Haïti. La perspective envisagée viendrait donc renforcer la tradition des OCI québécoises en la matière tout en la renouvelant.

Et les montants versés à l'aide humanitaire demeureraient résiduels, ne pouvant dépasser 5% du budget de cette nouvelle agence.

Avec le gouvernement du Parti québécois (2012-2014), les conditions pouvaient s'avérer propices. Ce gouvernement se montrait plutôt favorable à ce que l'AQSI fasse partie d'un projet ambitieux muni d'un plan d'action structuré et élaboré en collaboration avec l'ensemble des acteurs québécois de solidarité internationale. Cinq éléments apparaissaient nécessaires à la création de cette agence : 1) une volonté politique partagée par tous les partis politiques, la population et la société civile ; 2) une complicité avec l'Assemblée nationale ; 3) une vision ambitieuse inscrite dans une politique publique ; 4) une démarche progressive ; et 5) un comité consultatif qui représente l'ensemble de la société. En grande partie ces conditions du développement n'ont plus été là avec le retour du Parti libéral du Québec au pouvoir peu de temps après. En revanche le projet d'un fonds dédié pouvait retenir l'attention, compte tenu de la logique financière derrière, celle des fonds de travailleurs. Car des projets de ce type ne coûtent pas très cher aux pouvoirs publics en ne fonctionnant pas selon la logique habituelle des subventions directes, mais selon une **logique de capitalisation** qui ne cesse de croître par elle-même avec le temps.

Le **scénario le plus plausible** est alors apparu selon lequel **deux acteurs majeurs** pourraient rapidement s'entendre : 1) des OCI à l'initiative de l'AQOCI mettent en commun une partie de leur épargne collective (fonds de réserve ou fonds de dotation) pour un tel projet ; 2) les fonds de travailleurs qui s'y connaissent en la matière seraient sollicités, question d'assurer viabilité économique et compétence de gestion d'un tel projet. Simultanément, engager une démarche pour convaincre les pouvoirs publics de sa pertinence en s'appuyant sur la faisabilité démontrée des fonds de travailleurs et des organisations

européennes de ce type qui évoluent déjà dans ce registre au Sud. Un fonds d'investissement solidaire international québécois (FISIQ) pourrait émerger.

Le FISIQ : le coup d'envoi pour donner plus d'espace aux économies locales

Le projet élaboré par ledit groupe de travail se présentait comme étant global et concernait en dernière instance toutes les OCI, les grandes comme les moyennes et les petites. Ce serait un fonds d'investissement bâti à l'image des fonds de travailleurs. Il serait éventuellement soutenu : a) par des prêts publics adossés à une subvention de départ du gouvernement du Québec ; b) par l'épargne de retraite des travailleurs puisée dans les fonds de développement de la FTQ et de la CSN ; c) par des placements en provenance des organisations de solidarité internationale. L'OCI française Terre solidaire et son fonds de développement dédié, la SIDI, qui fait cela depuis 35 ans en tant que société financière octroyant des prêts et des garanties de prêts, servirait de référence. « *La SIDI facilite l'accès au crédit des acteurs de l'économie populaire* », nous diront ses dirigeants.

La pleine maîtrise du développement du Québec en matière de coopération internationale est approuvée par une partie de la classe politique. Figure de proue politique de ce projet qui émerge en 2014, Louise Beaudoin, longtemps porte-étendard des relations internationales pour le Parti québécois (PQ), l'affirmait alors avec aisance lors d'une réunion organisée par l'AQOCI :

Dans un futur rapproché, n'importe quel gouvernement du Québec qui en aurait la volonté politique pourrait avancer 50 millions de dollars pour créer dès maintenant l'agence en question et simultanément demander le rapatriement du 800 millions de dollars que le Québec injecte annuellement dans l'ACDI par l'argent de ses contribuables.

Le budget annuel canadien moyen de l'aide internationale était de l'ordre de 5 milliards de dollars. Tous étaient cependant conscients des écueils d'un tel projet: une mobilisation très large à faire s'imposerait dans un contexte de fragmentation de la classe politique sur un projet à fort contenu d'affirmation nationale. Le PQ est défait la même année aux élections d'avril 2014.

Le projet d'une agence québécoise est donc mis sur la glace, mais le projet d'un fonds demeure. L'automne 2014 est l'année où la sortie de crise est en vue. Les tumultes des quatre années précédentes auront amené les organisations de coopération internationale à maîtriser davantage les nouvelles conditions du financement public, mais aussi à penser autrement leur coopération avec leurs partenaires du Sud. Puis 2018 sera finalement l'année de constitution d'une nouvelle organisation de solidarité internationale adossée à la **finance solidaire, au développement d'assises économiques dans les communautés et à un changement d'échelle des interventions**. Les initiateurs du FISIQ racontent :

L'origine d'un projet de fonds dédié à des projets socioéconomiques au Sud

*C'est en octobre 2014 lors du Sommet international des coopératives qu'a eu lieu le premier coup d'envoi. La Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'UQO et le Fonds Solidarité Sud ont organisé à cette occasion, en collaboration avec l'AQOCI, l'UPA DI, DSI (MCE Conseils, la Caisse, Fondation) et la FTQ international, une rencontre sur la transition écologique de l'économie. Un cahier spécial du Devoir avait été produit et nous y avons invité nul autre que **Dominique Lesaffre**, alors président d'INAISE, l'association internationale de finance solidaire, et **directeur général de la SIDI française**. Nous avons d'ailleurs eu tout de suite après cette rencontre d'une journée dont un des thèmes était la **finance solidaire et son rôle dans le développement**, un entretien d'une dizaine d'entre nous avec lui pour qu'il nous parle davantage de la SIDI comme expérience de mise à profit de la finance solidaire à nos coopérations avec le Sud.*

Bref, un nouveau concept fait son apparition en matière de coopération internationale au Québec avec l'idée qu'un tel fonds de développement, est-il précisé dans un cahier spécial du *Devoir*, sera débattu dans le cadre du Sommet international des coopératives. Ce fonds appuierait donc les organisations locales de producteurs agricoles et de travailleurs, les coopératives et d'autres regroupements communautaires en leur prêtant les sommes nécessaires à leur développement. « Il s'agirait d'aider des petites et moyennes entreprises collectives (coopératives et associatives) du Sud à se développer, de la même manière que les fonds de travailleurs aident nos PME. » Déjà, un peu partout sur la planète, les syndicats aident les travailleurs à s'organiser en coopératives et à développer des réseaux, ou encore des agriculteurs à commercialiser collectivement leurs produits. « Et c'est là qu'intervient la finance solidaire, poursuit l'article du *Devoir*, c'est-à-dire qu'on n'est plus seulement dans le microcrédit et dans la petite mutuelle d'épargne et de crédit, mais plutôt dans les prêts pour soutenir un développement de petites et moyennes entreprises du Sud » (Lafleur, 2014).

En quoi consistent cette nouvelle approche et le dispositif d'un fonds dédié à des projets socioéconomiques au Sud qu'est le FISIQ? C'est ce que le prochain chapitre tentera d'exposer dans une perspective tout à la fois québécoise et internationale.



Solidarité internationale québécoise

L'espace des possibles ouvert
par la finance solidaire

Le soutien de communautés du Sud, notamment pour financer leurs infrastructures économiques locales, commande un financement par prêts. Jusqu'à récemment, la coopération Nord-Sud du Québec n'avait pas encore ce qu'il faut pour le faire. Tout ou presque passe par le don, des subventions et de la prestation sociale de services. En effet, depuis plus de 50 ans, les OCI du Québec agissent principalement à partir de cet unique dispositif des dons en provenance du public et de financements des gouvernements. Or la demande de partenaires du Sud pour financer des projets d'infrastructures économiques locales se présente dans un grand nombre de situations depuis déjà un bon moment. Cela suppose que le Québec, pour y répondre, fasse appel à la finance solidaire et à de nouveaux dispositifs permettant d'avoir une politique

de prêts et de garanties de prêts s'appuyant sur des pratiques avérées à la manière des fonds de travailleurs que nous avons depuis plusieurs décennies. L'avenir de la solidarité internationale québécoise reposera de plus en plus sur cette association complémentaire du prêt et du don et sur une plus grande autonomie de financement des OCI. L'idée principale est donc de mobiliser de l'épargne d'ici pour aider à constituer un tissu productif indispensable à la constitution d'assises économiques dans les communautés là où les banques ne vont pas et ainsi donner accès au crédit et à l'investissement aux organisations qui n'y ont pas accès. L'important est que les OCI travaillent à diversifier leurs actions en intervenant dans l'avenir sur le terrain économique. Y a-t-il des expériences qui vont dans ce sens ailleurs dans le monde? Et quels sont les fondements de ce type de coopération? Nous en rendrons compte en faisant d'abord le récit de la démarche de ce fonds québécois, le Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ). Dans la foulée, nous rendons compte de ce qui se fait en Europe à partir de l'expérience française.

L'ÉPARGNE SOLIDAIRE = INVESTIR + CHANGER LE MONDE

Aider à créer de la richesse dans le Sud, par le soutien à des groupements paysans et à des entreprises coopératives, mutualistes et associatives ou même inscrire ce soutien dans le développement d'infrastructures économiques à plus grande échelle n'a rien d'incompatible avec un travail de solidarité avec des mouvements luttant pour une justice sociale et écologique. L'avenir est plutôt à la complémentarité des deux stratégies d'intervention. En effet, la tendance internationale de bon nombre d'organisations sociales est aujourd'hui d'investir elles-mêmes la sphère économique:

Le Burkina Faso mise sur les énergies renouvelables

À perte de vue, le soleil se reflète sur 130 000 panneaux solaires. Nous entendons encore quelques coups de pioche, et les premiers bourdonnements des transformateurs qui permettront, d'ici quelques jours, d'injecter l'électricité solaire produite à Zagtoui sur le réseau national burkinabé. C'est sur ce site de 55 hectares, situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Ouagadougou, que la première centrale photovoltaïque du pays doit être mise en service d'ici quelques jours. Dotée d'une puissance de 33 MW crête, c'est la plus grande d'Afrique de l'Ouest. Elle représente une fierté et un espoir pour les Burkinabés. En effet, si près de 60% de la population urbaine est désormais électrifiée, ce pourcentage n'atteint que 3% en zone rurale; ce qui place le Burkina Faso en queue de peloton par rapport à ses voisins d'Afrique Subsaharienne. (Martin, 2017)

Cet engagement direct dans l'économie s'explique en bonne partie par l'intensité de la crise de 2008 et ses effets sur les États au Nord comme au Sud. La jonction de l'économique et du social par les organisations est venue s'imposer. On devait répondre aux finalités sociales par des initiatives de nature économique visant à contrer la dépendance d'un développement des communautés venu de l'extérieur, d'une part. D'autre part et peut-être surtout, l'expérience de nombreuses OCI dans le Sud a été à même de témoigner des conséquences désastreuses de cette situation qui a été **l'exclusion** de plus en plus grande de la part **des services de crédit** pouvant favoriser le développement de leurs partenaires. Or, la condition socioéconomique de la majorité de ces populations se caractérise par le **manque de patrimoine**, le **manque de revenus fixes** et le **manque de relations** pour obtenir du crédit. L'approche de la finance solidaire est devenue encore plus pertinente à la suite du cumul des restrictions budgétaires structurelles du financement public au Nord comme au Sud et de systèmes de crédit sélectifs fondés sur des institutions bancaires privées.

Le droit au crédit pour de petits entrepreneurs est une nouvelle dignité

L'accès au crédit est devenu de plus en plus aigu pour nombre de communautés et pour les PME qui forment la base de leur tissu économique productif. Les banques classiques les ignorent parce qu'elles **ne sont pas jugées dignes d'intérêt**, n'offrant généralement pas les garanties exigées. Cette situation a fait apparaître de façon plus évidente le droit de petits entrepreneurs à une nouvelle dignité. En d'autres termes, **la lutte contre la pauvreté et les inégalités ne trouve pas réponse sur le seul terrain social**, comme les ONG ont eu tendance à le faire et comme les OMD (Objectifs du Millénaire pour le développement) pilotés par l'ONU l'ont également fait à la suite de l'échec catastrophique des programmes d'ajustement structurel (PAS), c'est-à-dire en tentant de compenser par des programmes sociaux d'institutions internationales, ce que les États du Sud n'étaient plus en mesure de faire.

Les subventions régulières de la coopération du Nord vers le Sud ont aussi d'autres limites. Elles peuvent à la longue entraîner des dépendances au sein des organisations du Sud. Le raisonnement dérivé de la logique du prêt n'est plus de se satisfaire d'une générosité à court terme transformée en don pour le Sud. « Il faut permettre à nos partenaires du Sud de devenir à moyen terme des producteurs à qui on achète et à qui on prête », disent plusieurs OCI plus au fait que d'autres de cette situation de dépendance. Simultanément, l'autre logique peut être de réserver les dons, au sens strict de ce terme, aux activités qui ne génèrent pas des revenus mais sont indispensables à la démocratie et à la redistribution sociale de la richesse par des politiques publiques revendiquées : la défense des droits humains, le droit à des formations professionnelles, le droit à des services de base en santé, etc. Bref, si le don peut être une générosité bien placée, c'est aussi une dépense dont le produit s'érode. Par contre, une épargne dans un fonds de placement pour le Sud, comme l'est

l'épargne qui alimente les fonds de travailleurs, peut se transformer en prêt et donc en investissement à impact social pour soutenir des entreprises collectives (fonds dédiés pour des fédérations paysannes ou des réseaux de coopératives, etc.).

L'idée principale du projet proposé à l'origine par quelques organisations (la CRDC, l'UPA DI, le Fonds Solidarité Sud, la Caisse d'économie solidaire et quelques autres) était de mobiliser et donc de libérer de l'épargne logée dans les comptes des OCI pour le développement de projets socioéconomiques. En Afrique de l'Ouest par exemple, les États et leur secteur public ont tellement été affaiblis par les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés à ces derniers que des mouvements ont pris l'initiative eux-mêmes de l'électrification par l'énergie solaire des villages de leur région. À plus grande échelle, au Brésil, le mouvement paysan et le mouvement syndical ont soutenu le développement, dans le premier cas, de caisses rurales et, dans le second, des coopératives de travail pour faire face à la montée du chômage et des mises à pied¹.

L'ÉPARGNE DES OCI QUÉBÉCOISES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU SUD : D'UNE ACCUMULATION PASSIVE À UNE GESTION ACTIVE ET COLLECTIVE

En juin 2015, le groupe de travail fait des recommandations à l'assemblée générale de l'AQOCI. Les recommandations découlaient d'un important travail de recherche et d'une substantielle étude de faisabilité (MCE Conseils, 2015). L'assemblée générale de l'AQOCI en tire les premières conclusions : a) il est possible de se lancer dans des projets économiques qui correspondent à nos valeurs ;

1. En collaboration avec la finance solidaire québécoise, celle de Développement solidaire international (DSI CSN).

b) ce type de financement, de capital patient, est de plus en plus recherché par nos partenaires du Sud ; c) le projet est réalisable dans un avenir proche si on décide ensemble de le faire, partant du constat d'une faiblesse d'utilisation collective des épargnes que nous avons comme OCI. Trois ans plus tard, en mars 2018, le Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ) est constitué. Une douzaine d'OCI annoncent déjà à cette date des engagements financiers de même que les deux fonds de travailleurs. Voici une présentation des grandes lignes de ce projet en mettant le tout en perspective.

Le constat de départ du projet

Les communautés du Sud avec lesquelles les OCI du Québec travaillent ont généralement des difficultés importantes **d'accès au crédit** pour le développement de leurs entreprises ou de leurs projets d'entreprises et plus globalement des difficultés à se doter d'une « **économie de proximité** » structurante. Cette économie de proximité a besoin d'une finance patiente et solidaire des projets de développement **de petites et moyennes entreprises collectives** (coopératives, mutuelles et associations à vocation économique) fortement enracinées dans leur milieu et contrôlées par des membres de leurs communautés. **De même, elles ont besoin d'institutions locales de microfinance socialement engagées** (banques communautaires, caisses populaires, caisses d'épargne et de crédit, fonds locaux dédiés, mutuelles d'assurance, etc.) en lien étroit avec ces entreprises. La finance solidaire québécoise qui est une finance patiente et socialement engagée peut fournir son expérience internationale et son expertise de développement au Québec (fonds de travailleurs, caisses d'économie, etc.).

C'est à partir de ce constat qu'est né le FISIQ, ce projet offrant une occasion sans précédent dans l'histoire de la coopération Nord-Sud du Québec de faire émerger un

outil financier collectif des OCI du Québec conjointement avec de grandes organisations du monde syndical, servant de levier de développement d'entreprises collectives au Sud. Quelles sont les lignes de force de ce projet?

Les lignes de force du FISIQ

Une dizaine de lignes directrices ont été produites par le groupe de travail, lesquelles peuvent se résumer de la façon suivante: **un système de prêts et de garanties de prêts** utilisant une partie des épargnes des OCI et des fonds de travailleurs **peut être mis au service de projets d'organisations du Sud** avec lesquelles les OCI québécoises travaillent. Quelle en est son architecture de base?

- Le FISIQ sera un levier de développement durable et solidaire des communautés du Sud et de leurs organisations;
- Le FISIQ sera, plus précisément, un outil de cofinancement et de cautionnement pour soutenir le développement d'entreprises collectives dans des communautés du Sud de concert avec des institutions financières locales de proximité du Sud partageant orientations et manière de faire de la finance solidaire;
- Le FISIQ sera un outil collectif de financement fondé sur l'épargne des OCI québécoises et de leur regroupement, l'AQOCI, épargne conçue pour le développement des communautés au Sud. Les fonds de travailleurs y seront associés et représentés de même que les pouvoirs publics;
- Le FISIQ permettra d'élargir l'offre de coopération des OCI québécoises à leurs partenaires du Sud sur le terrain économique;
- Les partenaires naturels du FISIQ au Sud seront les organisations collectives de production, de transformation et de commercialisation des communautés

avec lesquelles les OCI du Québec travaillent. Le financement des entreprises sera direct ou indirect et passera par les institutions financières locales appropriées;

- L'AQOCI est l'organisation qui représentera les OCI québécoises au sein de la structure de gouvernance de la société d'investissement créée, mais les OCI qui ont des engagements financiers et qui en sont membres le seront aussi;
- Le FISIQ sera une entité distincte gouvernée par ses différentes composantes (AQOCI, fonds de travailleurs, financeurs publics) et constituée aux fins des OCI dans le cadre de leur travail pour faire lever des projets au Sud;
- Le FISIQ aura une approche intégrée de l'égalité femme-homme quant à la gouvernance du fonds, des projets et des résultats obtenus de ces partenariats;
- Le FISIQ aura la possibilité de croiser ses financements avec ceux d'autres organisations de finance solidaire, comme la SIDI (France) et d'autres, puisqu'elles sont une cinquantaine dans le monde réunies au sein d'une association internationale, l'INAISE;
- La politique d'investissement du FISIQ peut se résumer de la façon suivante : a) soutien à des activités génératrices de revenus, dans le cadre principal d'entreprises collectives collaborant avec leurs institutions financières locales (crédit aux entreprises); b) en cofinancement; c) en convergence avec les programmations habituelles des OCI; d) dans les pays où les OCI du Québec sont déjà présentes; e) pour des entreprises qui ne sont pas dans leur phase de démarrage; f) avec un horizon de prêt variant de trois mois à sept ans.






Cela étant dit, au final, et c'est la chose la plus importante à retenir, il est estimé, dans une projection sur 10 ans, que plus ou moins **35 à 40 partenaires du Sud** auront bénéficié d'un prêt et **15 000 à 20 000 emplois auront été créés**. Plus largement, le Fonds sera à même de fournir non seulement du financement, mais aussi de l'accompagnement de par son expertise de **coopération économique en développement local et en développement d'entreprises collectives**. Une quinzaine des 68 OCI membres de l'AQOCI y auront été impliquées à un titre ou à un autre. Comment fonctionnera un tel fonds et qu'aura à faire une OCI qui veut faire bénéficier dudit fonds un de ses partenaires du Sud ?

Le cheminement d'un projet: une chaîne de solidarité à cinq maillons

On peut décrire le scénario de cheminement d'un projet présenté à terme au FISIQ par une chaîne de solidarité à cinq maillons (tableau 4.1).

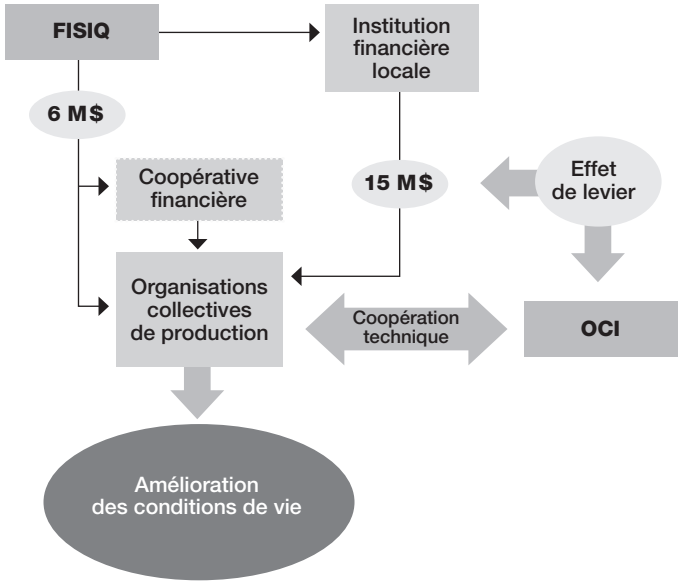
Pour figurer plus concrètement cette chaîne de solidarité, présentons les acteurs d'ici et du Sud qui vont œuvrer à l'intérieur du FISIQ. En premier lieu, les **acteurs du Sud** sont des partenaires d'OCI du Québec, soit des groupements paysans, des groupes de femmes, des associations de quartier, des regroupements coopératifs ou des ONG travaillant sur le plan local à mettre sur pied des projets socioéconomiques et de la mise en réseau pour évoluer à une échelle plus large. En second lieu, les **acteurs du Québec** viennent du mouvement syndical (les fonds de travailleurs que sont Fondation de la CSN et le Fonds de solidarité de la FTQ), de groupes croisant le syndical et le coopératif (la Caisse d'économie solidaire Desjardins et MCE Conseils), du syndicalisme agricole (UPA DI) et des OCI membres de l'AQOCI (Fonds Solidarité Sud, Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke, Comité de solidarité Trois-Rivières et une dizaine d'autres qui ont été dans les OCI fondatrices).

TABLEAU 4.1

1. Une épargne pour le développement 	Épargne des OCI et autres investisseurs québécois	Une partie des épargnes des organisations de coopération internationale du Québec et d'autres investisseurs dont les fonds de travailleurs (argent en provenance des épargnes des travailleurs en vue de leur retraite) sera placée – sous forme de prêts ou d'investissements – dans le FISIQ. Destination unique du fonds : fournir des prêts pour le développement socioéconomique de communautés locales au Sud.
2. Une coopération québécoise 	Des OCI du Québec et leur programme dans le Sud	Une OCI québécoise présente dans un pays du Sud élabore conjointement avec son partenaire un projet dont ils seront partie prenante dans un plan de cofinancement.
3. Un outil financier québécois, un fonds 	Une société d'investissement québécoise, le FISIQ	La société d'investissement solidaire québécoise, le FISIQ, fournira en cofinancement, s'il est retenu, un prêt ou une garantie de prêt à l'entreprise ou au groupe d'entreprises engagées dans le projet (des coopératives, des mutuelles, des associations, des organisations paysannes, etc.).
4. La construction conjointe d'un projet 	Une OCI Son partenaire du Sud (ONG, coopérative, etc.) Une institution locale de financement	Le partenaire du Sud – soit une ONG, soit une association, soit un réseau de coopératives, soit une fédération de groupements paysans, soit un réseau de femmes entrepreneures – identifie également la structure locale de financement qui sera mise à contribution.
5. Des prêts à des entreprises collectives 	Destinataires : petites et moyennes entreprises dans l'artisanat, l'agriculture familiale, le commerce de proximité, etc., membres d'organisations	Les destinataires : de petits et moyens entrepreneurs dans les secteurs de l'agriculture familiale, de l'artisanat, du commerce de proximité, etc., entrepreneurs ou travailleurs généralement membres d'une coopérative, d'une fédération de groupements paysans ou d'un réseau, lesquels seront les bénéficiaires du prêt.

Le dispositif financier se présente de la façon suivante (figure 4.1):

FIGURE 4.1



Source: MCE Conseils (2015).

La démarche initiale: faire passer des accumulations passives d'OCI à une gestion active et collective

Une première source d'inspiration: l'expérience québécoise d'hier à aujourd'hui

Dans un sens, si le projet du FISIQ est une innovation dans la coopération internationale, la chose n'est pas nouvelle, car la plupart des mouvements sociaux au Québec se sont donnés des outils financiers collectifs depuis plusieurs décennies.

C'est le cas du mouvement syndical avec les caisses d'économie dans les années 1960 et 1970; avec les fonds de travailleurs et les services financiers de gestion de régimes collectifs de retraite de travailleurs dans les années 1980 et 1990. C'est le cas du mouvement coopératif et du syndicalisme agricole depuis des lunes (crédit agricole et commercialisation collective de la production, caisses d'épargne et de crédit, mutuelles d'assurance) et plus récemment avec des fonds dédiés au développement coopératif et régional. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des organisations communautaires et des groupes des femmes (régime de retraite de 38 millions de dollars des groupes communautaires et de femmes, fondations communautaires, investissements immobiliers collectifs) et des réseaux d'économie sociale (fiducie dédiée aux entreprises d'économie sociale) dans les années 2000.

Le communautaire dans l'investissement immobilier de concert avec le Fonds de solidarité de la FTQ

Situées dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, les Habitations Le Domaine offrent depuis la fin des années 1950 des centaines d'appartements abordables à louer. Quand le propriétaire des lieux a décidé de vendre son vaste parc résidentiel, le groupe de ressources techniques Gérer son quartier, qui est affilié à l'entreprise d'économie sociale Bâtir son quartier, a rapidement signalé son désir d'en devenir l'acquéreur pour en assurer la pérennité. Ne disposant toutefois pas des ressources financières nécessaires pour concrétiser son projet, l'organisme a dû se tourner vers des partenaires [...] le Fonds immobilier [de solidarité FTQ a été de la partie, comme il l'a été au fil des ans, et] a injecté près de 71,3 millions dans ce type de projets, si bien que plus de 3800 logements ont pu être créés ou maintenus depuis 1997. (Corriveau, 2018)

Au Québec, l'argent de cette finance solidaire sert de façon prioritaire le développement de PME collectives ou privées en région (fonds de travailleurs) ou de projets coopératifs et communautaires dans des communautés locales (de façon notable la Caisse d'économie solidaire Desjardins).

La caisse d'économie solidaire Desjardins

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est une caisse d'économie fondée en 1971 par la CSN. Elle est devenue avec le temps le principal partenaire financier de quelque 3 400 syndicats, organisations communautaires, coopératives, associations à vocation économique, associations culturelles et près de 15 000 membres dont 3 000 sont des entreprises collectives. Début modeste en 1971, 65 organisations décident de mettre chacune 5 000 \$ pour assurer son démarrage en tant que caisse d'économie. Résultat : après 45 ans cette caisse de groupes qui fait partie de la famille Desjardins est une des plus importantes caisses avec 1,5 milliard de dollars de volume d'affaires. Elle s'engage sans hésitation, s'il y a viabilité économique à l'horizon, dans des projets d'infrastructures économiques coopératifs et associatifs. Pour en savoir plus, voir un ouvrage récent écrit par un historien du monde coopératif, Pierre-Olivier Maheux (2016).

Les OCI du Québec ont-ils les moyens financiers et politiques d'un projet comme le FISIQ?

La sortie du document majeur de sortie de crise des OCI produit conjointement par l'AQOCI et le MRIF fin 2013 aura permis de soulever une question nouvelle : **pourquoi le mouvement québécois de la solidarité internationale (l'AQOCI, ses membres et des organisations près de ce regroupement et de ses orientations) ne ferait-il pas ce que la plupart des mouvements ont fait au Québec, à savoir s'emparer de la finance solidaire?** Sans le dire de cette façon, ce document mettait le doigt sur un important **chaînon manquant** de la coopération québécoise. Cela dit, les moyens financiers d'une telle opération sont-ils à la portée des OCI? Et d'autres acteurs que les OCI peuvent-ils être parties prenantes de ce projet?

Le portrait financier des OCI québécoises : des réserves à valoriser qui dorment

Avec le temps, en fouillant la question financière, le groupe de travail de l'AQOCI découvre un visage trop peu connu des OCI québécoises membres de l'AQOCI : **une capacité financière collective insoupçonnée**. En effet, les OCI membres de l'AQOCI détenaient collectivement à cette époque 424 millions de dollars en chiffre d'affaires, 256 millions d'actifs, 80 millions d'avoires et **75 millions en placements** (chiffres de 2013, tirés de MCE Conseils [2015]).

Une nouvelle question se pose alors : comment faire pour qu'une partie de ces placements puisse être utilisée par un outil financier que les OCI se donneraient collectivement ? Derrière l'argent il y a un nouveau choix social et politique qui se profile : sortir une partie des placements que chaque OCI s'est constituée pour la mettre en commun. En d'autres termes, regrouper des flux de trésorerie vers un dispositif financier collectif favorisant le changement d'échelle d'une partie de la coopération dans le Sud. Et si le FISIQ, soutenu par la contribution d'OCI, est adossé à celle en provenance des épargnants des fonds de travailleurs, peut-être est-il possible d'en arriver à obtenir une masse critique suffisante et une capacité de convaincre les ministères (canadien et québécois) concernés. Et tout cela, pour l'essentiel, grâce à la simple mise en commun d'épargnes déjà existantes. Question de volonté politique, en fait.

Le premier inventaire du **portrait financier global de 62 OCI** (MCE Conseils, 2015, p. 83) révélait quelques perles, notamment que ce ne sont pas seulement les grandes OCI qui ont des placements, mais aussi les moyennes OCI et même quelques-unes des petites :

- Dans la catégorie des grandes, on pouvait compter 12 organisations dont 8 ont plus ou moins 1 million de dollars en placements et parfois beaucoup plus ;

- Dans la catégorie des OCI moyennes, une dizaine sur les 15 ont 100 000\$ et plus en placements, souvent 200 000\$ et même 300 000\$ ou 400 000\$;
- Dans la catégorie des petites OCI, sur une trentaine, 5 ont plus ou moins 50 000\$ en placements.

La première étape de capitalisation serait celle d'**un groupe de plus ou moins 25 OCI qui se détacherait du lot**, groupe composé surtout de **moyennes et de grandes organisations** disposant de placements dont une partie, s'ils sont collectivisés, peut servir à capitaliser le FISIQ. Ces 25 OCI seront plus actives dans l'étape de démarrage (les premières années), mais le coup d'envoi serait donné pour l'ensemble des OCI. Sans compter que des OCI non membres de l'AQOCI pourraient être de la partie dont certaines organisations du mouvement coopératif engagées dans le Sud (SOCODEVI et DID), des communautés religieuses qui ont déjà des pratiques d'investissement socialement responsable (ISR) et une sensibilité internationale de même que certaines fondations à caractère social.

L'investissement à impact social

Le Québec, grâce à la présence dans son économie du mouvement coopératif et d'un secteur en économie sociale assez bien développé, est déjà engagé dans une forme d'investissement à impact social qui, sans en avoir les contours exacts, vise au fond le même objectif. C'est d'ailleurs la mission que s'est donnée depuis sa fondation, en 1971, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, qui aujourd'hui est le principal bailleur de fonds des coopératives et des organismes à but non lucratif au Québec. Quelques chiffres pour s'en convaincre : la Caisse d'économie sociale Desjardins est engagée dans le financement d'une coopérative d'habitation sur trois au Québec, d'une entreprise d'insertion sociale sur deux et d'une coopérative de travailleurs sur quatre. (Vallée, 2015)

La conclusion de ces données a alors confondu les plus sceptiques : **les OCI disposent dans les faits d'un potentiel financier collectif considérable**. Potentiel demeuré en eaux dormantes jusqu'à récemment, chaque OCI se

débrouillant avec ses avoirs et ses placements de façon individuelle. Autrement dit, les OCI ont des **accumulations passives** (ou presque). Mais celles-ci collectivisées pourraient se transformer en une **gestion active** en faveur d'interventions dans le Sud à une autre échelle que celle de microprojets. **C'était un chaînon insoupçonné de la solidarité internationale québécoise**, c'est-à-dire un impensé quant à l'utilisation collective des épargnes dont disposent les OCI pour du développement au Sud. **Le projet du FISIQ est venu fournir un nouvel éclairage.**

C'est là une réponse que les OCI québécoises n'ont jamais eue à cette hauteur pour aider des initiatives locales du Sud à se fédérer et à croître davantage. La coopération internationale de proximité, qui sort de l'aide à court terme, ne donne des résultats réels que dans la durée. Et les fruits d'une aide correctement administrée ne sont parfois visibles qu'après une génération. Bref, il faut au moins une génération d'implication continue et de partenariats. Les OCI ont besoin de plus de longévité et moins de réactivité dans leurs interventions au Sud. La finance solidaire fait partie de ce travail de longue haleine.

Quels partenaires dans la mise en œuvre d'un tel projet au Québec et ailleurs dans le monde ?

Les fonds de travailleurs : des partenaires québécois expérimentés

Cela étant dit, avec un projet dont la faisabilité est appuyée sur une étude en profondeur, sur l'expérience internationale dans le domaine et sur une décision collective prise par quelques assemblées générales, les OCI, par leur regroupement, ont finalement été à même de convaincre les **fonds de travailleurs**. Dès lors elles ouvraient la porte d'une véritable négociation avec les **pouvoirs publics** (en premier lieu avec le MRIF à Québec, puis avec Affaires mondiales Canada) sur une base autre que celle de subventions, celle d'un **système de prêts propulsé** par une finance patiente et solidaire. Avec des fonds de travailleurs

appuyant le FISIQ, les OCI disposeront non seulement de leur contribution financière, mais aussi de leur expertise en la matière. Avec les pouvoirs publics, les OCI disposeront d'un atout et d'un argumentaire nouveau, celui d'une solidarité internationale qui intervient directement sur le **terrain économique**.

La finance solidaire s'est internationalisée depuis plus d'une décennie

Les OCI disposeront également, une fois ce fonds démarré, d'une mise en réseau Nord-Sud avec l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale, l'**INAISE**. Elle regroupe 50 organisations dans une trentaine de pays du monde qui font déjà depuis des années sinon des décennies ce que les OCI d'ici feront avec le FISIQ. Des possibilités d'opérer une **fertilisation croisée avec des fonds d'investissement solidaire** similaires comme la SIDI française, ce que cette dernière avait déjà annoncé par la voix du directeur des investissements de la SIDI également président d'INAISE à l'époque, Dominique Lesaffre, lors de sa visite au Québec en 2014.

Un tel fonds peut-il être réalisé selon les valeurs que les OCI mettent de l'avant?

Aujourd'hui, en ce qui a trait aux placements, la finance solidaire québécoise offre aux OCI une alternative à toutes les organisations qui veulent aller dans cette direction. Le point de départ, c'est d'approuver ce qu'avance Naomi Klein dans son ouvrage de 2015 (p. 454):

Il existe des centaines de fonds d'investissement locaux, des coopératives d'épargne ou des banques à vocation sociale, des caisses de retraite syndicales et d'autres véhicules financiers à vocation sociale possédant une longue expérience de l'investissement à caractère social... Ils sont en train de créer une nouvelle économie. (Brendan Smith, Jeremy Brecher et Kristen Sheeran, 2014, dans leur article «Where should the divestors invest?», cités par Naomi Klein)

En fait, ce que Naomi Klein dit, c'est que le **premier geste de solidarité internationale** aujourd'hui est de **désinvestir** de certains secteurs de l'économie et de **réinvestir** dans d'autres (Klein, 2015, p. 453-460). Un certain nombre d'OCI, de syndicats, de coopératives, de communautés religieuses et d'associations de caractère économique du Québec l'ont bien compris. D'autres ne le font pas encore. Sans trop s'en rendre compte peut-être, certaines organisations dont des OCI et des fondations progressistes ont fait des placements dans de grandes banques privées, lesquelles utilisent cet argent pour des interventions complètement à l'opposé de leurs valeurs (placements dans les énergies fossiles par exemple). Il fut un temps où on pouvait dire qu'elles n'avaient pas le choix. Ce n'est plus vrai! Hier sans doute, mais aujourd'hui il y a des choix que la finance solidaire québécoise offre. **Le projet du FISIQ est un autre pas décisif** dans cette direction en permettant l'entrée dans l'univers de l'investissement socialement responsable et dans une gestion active et collective d'épargnes en provenance d'OCI.

L'ÉPARGNE POUR LE DÉVELOPPEMENT : CHANGER D'ÉCHELLE POUR UNE AUTRE MONDIALISATION

Changer d'échelle : partir d'en bas mais ne pas y rester

Pour nombre d'organisations paysannes et coopératives, le regroupement des forces est ce qui compte avant tout. Pour imager la chose, on peut dire que **100 sacs de café, ce n'est pas énorme, mais 1 000 personnes qui mettent chacune 100 sacs de café ensemble**, là, nous commençons à parler de **volume**, de **capacité de négociation**, de **prix**, de **réduction du coût de transport** et donc de la possibilité de trouver des solutions pour réduire la pauvreté.

Des expériences économiques de solidarité internationale à petite échelle existent bien dans les OCI du Québec. Elles sont encore très minoritaires et centrées la plupart du temps sur des microprojets. **Avec le FISIQ, le changement d'échelle devient possible, partant de l'idée qu'il ne faut pas tout attendre des pouvoirs publics** et que des organisations déjà compétentes en la matière peuvent être mises à contribution. L'expérience de Solidarité internationale pour le développement et l'investissement, la SIDI, est à cet effet éloquente (<<http://www.sidi.fr/>>).

L'expérience française de la SIDI : l'initiative économique n'appartient pas aux riches

Née en 1983, Solidarité internationale pour le développement et l'investissement est une société financière qui octroie des prêts et des garanties de prêts pour accompagner des projets de développement au Sud. Fin 2017, le fonds géré par la SIDI avait, en investissement auprès de 95 partenaires de 35 pays du Sud, plus de 26 millions d'euros apportés par 100 investisseurs institutionnels et 2000 actionnaires solidaires :

La SIDI appuie des organisations paysannes dans la consolidation de leurs filières agricoles pour sécuriser voire augmenter les revenus des paysans. Elle allie des financements adaptés (campagnes agricoles, équipement à un accompagnement qui vise à améliorer la qualité des services fournis aux membres (certification, bio et/ou équitable, formations, capacités de négociation, développement de l'export). À plus long terme, la SIDI vise à participer à une transition écologique et sociale des organisations et des écosystèmes, afin d'aider ses partenaires à faire évoluer leurs pratiques, et notamment leurs systèmes productifs (réchauffement climatique, appauvrissement des sols). (CIRIEC-France, 2018)

Et auprès de quelles organisations la SIDI consacre-t-elle son capital? Un ordre de grandeur: la moitié de son capital passe par des institutions de microfinance, un tiers est tourné vers des coopératives agricoles et des groupements paysans qui sont engagés dans des entreprises de commercialisation ou de transformation, et le reste de ses ressources dans la finance communautaire qui aide de petits projets locaux à démarrer (voir *Alternatives économiques*, 2015, p. 62-63).

Voyons plus concrètement ce que cela veut dire par une fiche synthèse autour de huit questions :

1. Qu'est-ce que la SIDI?

Un outil financier de solidarité internationale, un « investisseur solidaire » offrant des services financiers adaptés aux petits entrepreneurs et agriculteurs de pays du Sud.

2. Pourquoi votre OCI, Terre solidaire, a-t-elle mis sur pied un tel dispositif?

Pour prolonger et diversifier son action dans le domaine économique en répondant aux besoins de financement des exclus des circuits bancaires, faute de garanties et de ressources propres.

3. Quels sont les partenaires de la SIDI dans le Sud?

Les partenaires de la SIDI sont des organisations locales diverses : associations, ONG, coopératives d'épargne et de crédit, institutions de microfinance, organisations de producteurs agricoles, banques solidaires.

4. Quelles sont les ressources financières de la SIDI? D'où proviennent-elles?

a) Elles proviennent de son capital (plus de 26 millions fin 2017); b) des revenus d'un Fonds commun de placement Faim et développement de 2000 actionnaires solidaires, fonds géré par le Crédit coopératif (cousine française de la Caisse d'économie solidaire Desjardins au Québec); c) et d'une centaine d'actionnaires institutionnels (organisations sociales et institutions).

5. Que fait la SIDI dans le Sud avec ces ressources financières ?

a) Elle fait de l'accompagnement technique (appui-conseil ; appui à la gestion, mise en réseau...); b) elle fait du financement : des participations au capital, des prêts, des garanties de prêts et de la recherche de ressources complémentaires auprès d'institutions internationales.

6. Comment ça fonctionne ?

C'est une chaîne de solidarité à cinq grands maillons : a) des citoyens solidaires du Nord (épargnants et investisseurs) ; b) une ONG (Terre solidaire est présente dans des dizaines de pays du Sud avec la SIDI) ; c) les dispositifs de crédit des partenaires dans les communautés au Sud, c'est-à-dire des structures locales de financement (ONG, associations, coopératives, fonds dédiés d'organisations paysannes, banques communautaires...); d) des organisations paysannes ou des réseaux de coopératives qui animent la démarche ; e) des micro-entrepreneurs (en agriculture, dans le commerce local, en artisanat ou engagés dans des ateliers de production) qui en sont les bénéficiaires.

7. Quels sont les résultats d'un tel dispositif ?

La SIDI, créée en 1983, a développé des partenariats avec 95 institutions et organisations d'accompagnement de petites entreprises dans 35 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Son portefeuille (prises de participation et prêts) fin 2017 s'élevait à 26 millions d'euros. À partir de là des centaines de milliers de prêts ont été ou sont accordés à des micro-entrepreneurs. Montant des prêts : entre 50 et 5 000 euros. Taux de remboursement : 96 %.

8. Avons-nous des exemples ?

Au Sénégal, des paysans obtiennent des prêts de l'ordre de 1000 euros auprès de la Caisse rurale de leur organisation, une fédération de groupements paysans, l'UGPM (soutenue par Terre solidaire et également soutenue par UPA DI qui accompagne leur programme de formation d'agriculteurs). Ces prêts ont pu les mettre à temps plein pour cultiver leur terre (arachides, mil, manioc, haricots). Leurs femmes peuvent également obtenir un prêt, ce qui leur permet généralement de créer par exemple un petit commerce et/ou d'élever des moutons.

Au Pérou, une famille membre d'une coopérative (père, mère; deux fils et leurs épouses) cultive huit hectares de café biologique. Grâce à un prêt pour la mise en marché de sa production, elle peut l'acheminer à sa coopérative, la coopérative La Florida. Le café de cette famille et de bien d'autres est commercialisé en groupe. (Source: Tiré de Solidarité internationale pour le développement et l'investissement [SIDI], 2010, Document interne; et de Lesaffre, D., 2018, Fiche du CIRIEC)

Faisabilité et viabilité : l'argumentaire

Au fil de ce récit et d'un parcours qui aura duré plus de trois ans, l'argumentaire des organisations qui se sont engagées dans le projet du FISIQ peut se résumer de la façon suivante :

1) **Les emplois qui vont être créés** valent vraiment leur pesant d'or : en effet les résultats anticipés par l'étude de faisabilité du projet, dans sa première décennie de capitalisation, pourraient générer des milliers d'emplois avec plus ou moins 40 partenaires du Sud et plus ou moins 25 OCI du Québec engagés dans des projets qui soutiendront de façon durable les assises économiques de certaines de communautés. Certes ces chiffres demeurent approximatifs, mais ils s'appuient sur l'expérience et l'expertise de fonds similaires de pays du Nord avec leurs partenaires du Sud comme la SIDI en France et Oiko Credit aux Pays-Bas, MMS S.A. au Mali, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Filaction et MCE Conseils au Québec, Fortalecer, au Pérou ou MERCUR au Danemark.

2) **Les règles prudentielles** pour gérer les épargnes des organisations engagées dans ce projet seront au rendez-vous : en effet les organisations comme la Caisse d'économie solidaire Desjardins, MCE Conseils et les fonds de travailleurs qui sont partie prenante du FISIQ à différents titres ont une longue expérience et une expertise pour l'accompagnement de ce nouveau fond. Et cela depuis des décennies dans la plupart des cas. De plus, en leur sein, des conseillers ont travaillé/travaillent dans le domaine de la finance solidaire non seulement au Québec, mais aussi périodiquement au plan international.

3) **Des OCI québécoises ont déjà l'expertise** du soutien au développement d'assises économiques de communautés au Sud. Et celles qui en ont peu pourront progressivement l'acquérir. De plus, le Fonds et les OCI présentes en son sein pourront bénéficier de l'expérience d'INAISE, une association internationale d'investisseurs solidaires. La participation éventuelle à cette organisation est un scénario déjà envisagé. (Favreau, 2018c)

Une épargne productive pour des projets socioéconomiques au Sud

Bref, avec une telle organisation, un tel fonds au Québec, semblable à bien des égards à celui de la SIDI, va rendre cette épargne nettement plus productive en soutenant des projets au Sud plus ambitieux... pour des organisations paysannes, des réseaux coopératifs, des cuisines collectives, des jardins collectifs en milieu urbain, des entreprises collectives de transformation (repas, vêtements, artisanat, etc.), l'électrification de villages, l'accès à l'eau potable, etc.

Il permet de **changer d'échelle financière**. Plus de crédits pourront être mis à la disposition des partenaires au Sud. Avec 5 à 6 millions de dollars au point de départ, des prêts et des garanties de prêts à des partenaires du Sud deviennent possibles à **une échelle inégalée**. Le FISIQ est toujours en chantier, mais est rendu à son point de non-retour, l'étape de mise en route opérationnelle après avoir obtenu des engagements financiers consistants de la part d'OCI et des fonds de travailleurs. Il a tenu sa première assemblée générale et s'est donné un premier conseil d'administration.

Ce fonds opérera à la manière de frappes préventives

Comme le disait un jour Boucar Diouf à propos de toute mobilisation, ce sont les **frappes préventives** qui sont les plus pertinentes, autrement dit, soutenir des communautés de façon durable plutôt que de s'en tenir à une aide humanitaire. Le FISIQ fait partie de ces organisations. Comme on le dit parfois : « **Il n'y a pas de communautés en déclin, il n'y a que des communautés sans projets.** »

Et pour avoir un impact social, travailler à fédérer les initiatives locales sur les plans sectoriel, national et transfrontalier constitue une **première frappe préventive**. Favoriser l'organisation économique des communautés par des entreprises collectives (coopératives) et du coup leur représentation politique forme **une seconde frappe préventive**. Entreprendre le virage écologique dans toutes les communautés concernées en constitue **une troisième**. Passer de microprojets à l'initiative de fédérer des organisations, passer du développement social au développement d'assises économiques à finalité sociale et passer du micro-crédit à la microfinance (fonds dédiés, caisses d'épargne et de crédit, mutuelles d'assurance, etc.) sont désormais à l'ordre du jour. Le prochain chapitre examinera ces territoires méconnus des économies de proximité au Sud et de l'élan que du capital patient vient permettre.

5

Coopération Nord-Sud Ces territoires méconnus de la solidarité économique

À quoi pourrait ressembler le soutien d'un futur fonds québécois d'investissement solidaire (par prêts et garanties de prêts) dédié aux économies du Sud? Essai d'illustration et de démonstration à partir de quelques expériences pour comprendre ce que peuvent permettre des prêts ou des garanties de prêts aux partenaires du Sud. Quatre critères principaux ont servi à les sélectionner de manière à faire apparaître tout à la fois leur **tronc commun** et leur **diversité**: 1) deux milieux, rural et urbain; 2) six pays et trois continents (Amérique latine, Afrique de l'Ouest et l'Inde); 3) les principaux porteurs au Sud (organisations paysannes, coopératives, groupes de femmes animant des associations à vocation économique, ONG disposant d'une expertise); 4) les destinataires – base sociale principale des projets: des femmes, des familles paysannes, des résidents de quartiers populaires ou des habitants de communautés rurales.

LA FINANCE SOLIDAIRE, UN LEVIER

Comment la finance solidaire permet-elle de soutenir le développement des communautés? En termes simples, l'argent qui circule dans une communauté sous forme d'épargne peut être canalisé pour le développement des communautés, mais à la différence des subventions et des dons, le développement social d'une communauté ne se fait pas **indépendamment de son économie**. Une coopérative financière ou une mutuelle d'épargne fait deux choses en même temps :

- Elle sert les besoins immédiats de ses membres en termes de crédit en s'assurant toujours de sa viabilité économique comme institution financière;
- Elle favorise le développement d'une communauté dans le cadre de projets collectifs toujours économiquement viables, par des prêts au démarrage ou à la consolidation d'entreprises locales créatrices d'emplois et génératrices de revenus.

C'est la façon dont une caisse rend service à sa communauté. En d'autres termes, **elle peut le faire en favorisant une économie de proximité**, un tissu économique local indispensable à un développement social autonome.

Cette façon de faire, faut-il le rappeler, est devenue fort significative au Québec. Elle a donné naissance au mouvement Desjardins il y a plus de 100 ans, elle a aussi donné naissance à des initiatives économiques du syndicalisme agricole et des organisations de travailleurs (caisses d'économie par exemple). **Elle donne naissance tous les jours dans les pays du Sud à des projets d'entreprises soutenus par des mouvements** (groupements paysans, associations de quartier, groupes de femmes) qui deviennent de plus en plus déterminants pour les communautés où ils sont présents. **Aujourd'hui sur le plan international, plus de 10% de la finance et de l'économie sont dirigés par des organisations démocratiques** principalement

sur le terrain des économies de proximité, mais aussi, à une échelle plus large, lorsque ces initiatives locales se fédèrent et qu'elles deviennent plus institutionnalisées.

À coup sûr, mentionnons que la microfinance prise dans son sens large n'est pas exempte d'abus (taux d'intérêt prohibitifs, etc.). Mais lorsqu'elle est dans la mouvance des mouvements sociaux et de la coopération de proximité Nord-Sud, elle est généralement un **levier**. Cela dépend en bonne partie de la nature des fonds qui font du prêt (institution privée ou institution de type coopératif/communautaire). Il y a une importante différence entre des institutions de microfinance (IMF) qui prêtent de l'argent venant de l'extérieur des communautés – banques privées ou institutions financières internationales – et celles qui misent sur une **épargne locale** qui par la suite est réinvestie dans les communautés par le biais, entre autres, de microprêts.

En fait, cette microfinance solidaire met en question directement ou indirectement la place du «privé» dans ce secteur et les taux d'intérêt usuraires induits par ce «privé». Elle se conçoit comme une alternative :

Entreprises collectives, une force de proposition et d'interpellation

La fécondité des entreprises coopératives et associatives, au-delà d'une réussite économique contrastée, tient de leur force de proposition et d'interpellation. Dans un contexte où beaucoup partagent une interrogation souvent résignée sur les finalités humaines de l'économie, elles sont autant de laboratoires où se recomposent les rapports individu-entreprise, travail-capital, intérêt privé-intérêt général... **Le caractère citoyen de ces initiatives** naît des exigences qu'elles se donnent; au-delà de leurs réalisations, leurs membres persistent... à inscrire leurs convictions dans des structures économiques... (extraits inspirés du film documentaire *Héritiers d'une utopie, les coopératives aujourd'hui*, de Vincent Berthet et J.-F. Santoni)

Ces initiatives économiques sont lancées la plupart du temps par des groupements paysans, des associations de femmes, des groupes de quartier, lesquels font appel à des modèles démocratiques d'entrepreneuriat. Elles dépendent largement de l'engagement volontaire et solidaire de ces groupes et citoyens ; leur capital est la plupart du temps indivisible et inaliénable, et n'est pas « délocalisable » ; elles sont fortement ancrées dans la majorité des cas dans des territoires et leur développement est entre les mains de leurs adhérents.

Il faut aussi distinguer microcrédit et microfinance, qui sont souvent confondus. La distinction est importante : le microcrédit s'est souvent construit sur un présupposé de fondations privées internationales selon lequel les États n'ont pas l'efficacité requise et le service public ne vaut pas ce que des ONG et le privé sont à même de fournir. La microfinance solidaire baigne dans d'autres eaux : les emprunteurs ne sont pas seulement des clients mais des sociétaires et donc des membres contrôlant démocratiquement des institutions financières qui leur appartiennent.

Contre la dépendance des communautés

La microfinance solidaire est un outil d'épargne pour le développement. Dans un contexte au Sud où nombre de collectivités locales vivent d'une économie de subsistance ou d'un développement de l'extérieur lié à la présence de multinationales, l'idée de renforcer des économies de proximité – ancrées dans les territoires, axées sur les besoins et disposant de règles prudentielles – est perçue comme un **espoir**, notamment parce que cette économie, inscrite dans des circuits courts, est plus faiblement exposée à la concurrence mondiale. C'est le cas, par exemple, de l'agriculture familiale organisée en groupements paysans ou celui de la production et de la distribution de l'électricité prises en charge par les communautés elles-mêmes. Elle est le levier d'un **premier développement**, condition d'indépendance.

Au Sud, une pratique du microcrédit existait depuis longtemps, mais c'est à la fin des années 1990 que le succès du microcrédit a ouvert la porte, souvent malgré lui, au développement d'une microfinance fondée sur le modèle coopératif ou mutualiste ou inspirée de lui, cette dernière englobant **toute une gamme de services financiers à destination des communautés concernées** : épargne, crédit, assurances, systèmes de prêts rotatifs, fonds d'investissement dédiés aux PME locales, etc. Petit détour par l'histoire sociale de cette économie dans des sociétés du Nord.

LES GROUPEMENTS PAYSANS, LES GROUPES DE FEMMES ENTREPRENEURES ET LES ASSOCIATIONS DE QUARTIER AU CŒUR DES ÉCONOMIES DE PROXIMITÉ

Les entreprises collectives des sociétés du Nord ont vécu, comme celles du Sud aujourd'hui, une longue période d'incompréhension de la part des pouvoirs publics. Pour démêler rapidement les choses, il faut d'abord remonter loin dans le temps, soit 150 à 200 ans :

- Les entreprises collectives s'inscrivent dans le sillage de mouvements sociaux tels le mouvement ouvrier et paysan au XIX^e siècle et plus tard, au XX^e siècle, le mouvement associatif, le mouvement écologique et le mouvement des femmes ;
- Les entreprises collectives font partie de l'histoire des classes populaires et moyennes qui se sont investies – ou plutôt se sont aventurées sur le terrain de l'économie – dans le développement d'entreprises ;
- Les entreprises collectives ont une éthique sociale forte héritée des mouvements sociaux de leur époque qui est inscrite directement non seulement dans leur mission, mais aussi dans leur fonctionnement et leurs règles (Favreau et Hébert, 2012).

Le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie solidaire (entreprises collectives) aujourd'hui peut se résumer dans la formule utilisée par l'économiste française Danièle Demoustier: «**s'associer pour entreprendre autrement**» (Demoustier, 2001). Plusieurs variantes de cette définition de base coexistent, certaines insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle démocratique, d'autres sur sa dimension politique et sur son utilité sociale et écologique. Mais le **dénominateur commun** est le suivant: ce sont des **organisations à caractère économique** (créant de la richesse), **au service d'un groupe ou d'une communauté et misant sur la solidarité**. Le tout est inscrit dans leurs statuts autant que dans leurs valeurs: a) une **lucrativité maîtrisée** (par distinction avec l'entreprise capitaliste qui mise principalement sur la recherche du maximum de profit); b) une **démocratie d'associés** (par distinction avec l'entreprise capitaliste où domine une poignée de grands actionnaires); c) une **logique d'engagement social** (par distinction avec une logique de surconsommation); d) une **réponse à des besoins** dans la recherche d'un «bien vivre» (par distinction avec la création liée au désir de richesse et de «vivre avec toujours plus»); e) un **ancrage dans les territoires** (par distinction avec l'entreprise capitaliste peu soucieuse de sa localisation) (Favreau et Molina, 2011, p. 38-46).

Ce sont là les traits communs qui les distinguent de l'entreprise capitaliste. Sur tous ces registres, «le capitalisme ne suit pas», de dire le vice-président du Crédit coopératif français, Hugues Sibille (2013). Ce pan de l'économie se démarque donc des lois du marché tout comme de la seule régulation publique en mettant en œuvre des principes d'organisation où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises.

ÉCONOMIES DE PROXIMITÉ AUJOURD'HUI : LES INNOVATIONS, L'IMPACT SUR LES TERRITOIRES, L'OUVERTURE AUX ENJEUX DE DÉFENSE DES ÉCOSYSTÈMES

Dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt, de l'assurance, de l'épargne et du crédit et des services (santé par exemple), la plupart des pays du Nord et du Sud ont mené à bien de nombreuses activités socioéconomiques locales qui ont fait émerger de nouvelles générations de leaders économiques engagés socialement : mobilisations pour l'emploi ; développement de nouveaux services collectifs de proximité ; expansion du commerce équitable ; développement d'initiatives communautaires d'électrification des villages ; entreprises investies dans le secteur du commerce de quartier, etc.

Ces initiatives, dans toutes ces familles d'entreprises et d'organisations collectives, se distinguent par leur potentiel à devenir un mouvement : elles développent non seulement des **structures de production solidaires** où leur propriété est collective plutôt que fondée sur l'actionnariat, mais elles ont aussi forgé différentes organisations fédératives de représentation travaillant à **faire mouvement** pour peser sur les politiques publiques des États et sur les institutions internationales. Certes la pression capitaliste sur les grandes entreprises de propriété collective demeure très forte et tend à les banaliser ou à les instrumentaliser. La banalisation s'avère cependant réversible.

Depuis 30 ans, au sein des mouvements sociaux, le paysage économique, écologique et social s'est profondément transformé. Nous avons assisté à la **multiplication d'initiatives alternatives** nouvelles en économie un peu partout dans le monde, mais aussi à la **transformation des grandes organisations** nées ou reconstituées dans l'après-guerre (mouvement syndical, mouvement des agriculteurs, mouvement coopératif) et à l'**émergence de nouveaux réseaux** ou de nouvelles organisations d'envergure internationale (Favreau et Fréchette, 2014).

En effet s'est ajoutée à cette forme d'action collective une montée de l'internationalisation à travers l'expérience des forums sociaux mondiaux et d'autres formes d'organisation qui sont encore à la recherche d'une représentation citoyenne transnationale répondant mieux aux nouveaux défis. L'Alliance coopérative internationale (ACI), les Rencontres du Mont-Blanc (RMB) et l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale (INAISE) participent de cette démarche générale.

De nombreuses expériences à travers le monde démontrent leur **potentiel alternatif** surtout lorsqu'elles s'inscrivent dans un projet plus large. Constat qui s'appuie sur nos travaux d'enquête sur plusieurs dizaines de réalisations marquantes à travers le monde réalisés dans le cadre des RMB en 2010-2011 (Favreau et Hébert, 2012), travaux qui depuis cette période en sont à leur 4^e édition en réunissant plus de 1000 initiatives (<<http://www.essfi.coop>>). Nous en avons regroupé ici quelques-unes qui illustrent bien le **croisement fertile** de la finance solidaire et d'initiatives économiques issues de groupes de femmes, de groupements paysans, de groupes de quartier et d'ONG. Nous ne sommes pas naïfs, on peut également rencontrer des expériences qui ont échoué, mais l'intérêt ici est de souligner et d'examiner ce qui avance.

On verra donc dans ce qui suit, derrière la Self Employed Women's Association (SEWA) en Inde, les mutuelles d'épargne et de crédit ou la gestion communautaire des ordures ménagères au Burkina Faso, la toile que tisse le **mouvement des femmes** de ces pays; derrière l'expérience de l'agroécologie au Mali et de l'électrification des villages par le solaire au Sénégal, la marque du **mouvement paysan**; derrière les banques communautaires brésiliennes, les traces d'un **mouvement associatif ou communautaire** local; et finalement, derrière une ONG équatorienne, le tissu productif d'un **réseau de coopératives agricoles**. Et dans plusieurs des cas, une finance solidaire venant d'une coopération de proximité du Nord.

HUIT EXPÉRIENCES PROBANTES AU SUD : INDE, BURKINA FASO, ÉQUATEUR, BRÉSIL, PÉROU, MALI ET SÉNÉGAL

SEWA en Inde : l'auto-organisation de groupes de femmes en contexte de déficit d'État

SEWA est née en Inde en 1972. À la fois **syndicat, coopérative et banque, au service des femmes** de l'ombre de l'économie indienne, qu'elles soient nettoyeuses, vendeuses de légumes, brodeuses, rouleuses de *bidis* (cigarettes indiennes) ou de bâtonnets d'encens, fabricantes de cerfs-volants, SEWA est aujourd'hui un **large réseau de coopératives** présentes dans différentes sphères d'activité représentant plus de un million de femmes.

La plus grande coopérative de ce réseau d'organisations est la **Banque SEWA**. Cette banque coopérative, unique en son genre, a ouvert ses portes en 1974 grâce à 4000 femmes qui ont apporté 10 roupies chacune. Aujourd'hui, plus de 55000 femmes en sont membres et son capital est de 940 millions de roupies (14,7 millions d'euros). Et plus de 305000 femmes y ont ouvert un compte.

Gérer les marchés : le chemin du succès

Les membres de SEWA sont de petits entrepreneurs des « bazars » locaux. Le développement de SEWA a donc été un long chemin pour trouver comment ces entrepreneurs pouvaient vivre sur le marché. **La réponse de SEWA a été de créer un accès plus large au crédit** et un lieu de rencontre partagé où acheteurs et vendeurs peuvent négocier les termes de la transaction. SEWA s'est donc concentrée sur la mise en place d'institutions qui peuvent gérer les processus du marché.

Sur quatre décennies, SEWA a remporté plusieurs victoires pour ses membres. Parmi d'autres :

- Une rémunération minimale pour les rouleuses de bâtons d'encens ou de *bidis* qui travaillent à la pièce – une première en Inde ;
- Des négociations entre employeurs, gouvernement et travailleurs indépendants ont également permis de réguler les prix et les conditions de travail ;
- Une convention collective pour les travailleurs indépendants a été élaborée ;
- Des emplacements commerciaux obtenus par les vendeurs des rues après une victoire de la SEWA contre la Haute Cour du Gujerat (province de l'Inde) ;
- Des garderies ont été ouvertes et des accords pour des soins gratuits, négociés avec les hôpitaux.

Une nécessaire action dans l'espace public

Dans une entrevue qui faisait le bilan de toutes ces années, Ela Bhatt, la fondatrice de SEWA, notait avec satisfaction que le travail de SEWA a été largement reconnu au niveau mondial : « Au moins, il est désormais clair et visible que les pauvres sont solvables. » Elle a tenu cependant à ajouter que pour aller plus loin, « nous avons besoin de visibilité politique pour créer une force d'opposition, mais cela ne s'est pas encore produit » (<www.sewa.org>). On retiendra de cette expérience la similitude avec le mouvement ouvrier de pays du Nord au XIX^e siècle, à une époque où l'État social était encore une utopie (comme aujourd'hui dans nombre de pays du Sud). (Source : Favreau et Hébert, 2012)

Finance communautaire au Burkina Faso : des mutuelles de solidarité animées par des femmes

Ont été mises sur pied 1100 mutuelles de solidarité (MUSO) dans 23 provinces du Burkina Faso, rassemblant 20000 familles (soit plus de 100000 personnes), dans un travail de coopération Nord-Sud qui aura duré une décennie. Au cœur du projet, une association qui les regroupe, l'Association Inter Instituts Ensemble et Avec (ASIENA), animée surtout par des femmes, et un fonds de développement français dédié au développement des communautés du Sud, la SIDI, dont le dernier prêt à l'ASIENA a été de 450000 euros sur trois ans. Nous ne sommes plus dans le microcrédit. Un changement d'échelle s'est opéré. Autrement dit, une coopération Nord-Sud engagée dans des programmes de prêts à la bonne hauteur permettant de fédérer les initiatives et de bâtir un plan d'action sur plusieurs années. (Source : Favreau, 2018c ; inspiré de SIDI, 2015.)

Services financiers en milieu rural : une ONG développe les services financiers d'un réseau de coopératives rurales en Équateur

Depuis 1996, l'ONG équatorienne **Centro Andino** développe un programme d'appui aux coopératives rurales d'épargne et de crédit, et le soutien au renforcement de leurs capacités et de leur autonomie en travaillant sur plusieurs registres :

- La croissance de leur capital propre par la captation de l'épargne locale ;
- La formation des équipes (finance, comptabilité) et des élus (coopératisme, cadre légal) ;
- L'accès aux ressources externes, notamment publiques ;
- L'amélioration de leur système de gestion ;
- La mise en réseau.

Par ce travail de renforcement des capacités, les coopératives ont progressivement gagné en notoriété et en efficacité auprès de leurs membres, lesquels se sentent véritablement partie prenante en appréciant leurs services (sécurité de l'épargne, souplesse des crédits, vente en groupe sur le marché). Ainsi, entre 2006 et 2010, le projet est passé de 10 000 à près de 60 000 bénéficiaires, et la demande locale de crédit a dépassé les capacités des coopératives (notamment au moment des semailles). C'est pourquoi le Centro Andino a décidé de créer en 2011 un outil de refinancement, la **Cooperativa Alternativa de Acción Popular (CAAP)**, laquelle regroupe aujourd'hui **17 coopératives** avec la contribution internationale d'un investisseur social, la SIDI, société française d'investissement liée à l'ONG Terre solidaire.

La CAAP fournit aux membres des prestations d'assistance technique (gestion des risques, contrôle interne), mais aussi un service original d'épargne et de crédit : les dépôts à terme effectués par les coopératives sont rémunérés et s'ajoutant aux fonds propres de CAAP, permettent à la faïtière – la coordination générale du réseau – d'octroyer des crédits à ses membres, d'un montant qui peut atteindre 100 000 \$ US. En Équateur, les coopératives se refinancent habituellement à un taux compris entre **13 et 15 % par an**. Grâce à cette gestion coordonnée et solidaire de leur trésorerie, les membres de CAAP bénéficient de prêts à **un taux attractif de 9 %**.

La SIDI a établi un premier contact avec le Centro Andino en 2010, par le fonds Fopepro. Dès la création de la CAAP, la SIDI a été sollicitée pour appuyer son développement. Elle a validé en 2012 **l'octroi d'un prêt de 200 000 \$ US sur trois ans**, lequel est venu renforcer considérablement les ressources financières de la faïtière. Elle a appuyé la CAAP pour sa mise en conformité à la nouvelle loi d'« économie populaire et solidaire », qui régule et encadre plus sévèrement les coopératives, et a demandé un travail sur les statuts, sur le manuel de procédures interne et sur les outils de communication de données (*reporting*) avec notamment la production pour chacun des membres d'un bilan social. (Source : SIDI, 2012)

Réseau de banques communautaires dans une favéla brésilienne

Palmas est une association d'habitants née à Conjunto Palmeiras, **une favéla de 30 000 habitants** au nord du Brésil, qui comprend aujourd'hui **46 banques communautaires** adossées à une institution de microfinance (IMF) qui les regroupe, la Banque Palmas, une monnaie locale et un institut qui travaille à exporter le modèle.

La favéla Conjunto Palmeiras a été peuplée, dans les années 1970, par des familles qui avaient été expulsées du centre-ville de Fortaleza et relogées de force par les autorités à 20 kilomètres de la ville. Dans la même décennie, des familles en provenance des régions rurales s'installent aussi dans ce coin de pays. Début 1980, une association des habitants de la favéla se met en place, l'ASMOCONP, l'Association des habitants du Conjunto Palmeiras. Pendant les années 1980 et 1990, les habitants se mobilisent, forment un centre de maternité communautaire, militent pour avoir des conditions de vie plus décentes, mais l'accès au crédit n'est pas au rendez-vous. On étudie alors l'idée de créer une banque locale communautaire.

La Banque Palmas est créée en 1998 par l'ASMOCONP pour fournir du microcrédit aux habitants. En 2002, une monnaie sociale Palmas est lancée, et sert à acheter dans les commerces du quartier uniquement. L'objectif derrière cette initiative est de construire une offre et une demande au sein même du quartier, donc de combiner monnaie locale et microcrédit pour **aider la mise en place de petites entreprises** et relocaliser les échanges. La banque appartient à la communauté et est gérée de façon démocratique. Depuis sa création et en raison de son succès, le modèle de la banque a été répété de nombreuses fois au Brésil et au Venezuela.

Le système Palmas a été reconnu internationalement et a gagné plusieurs prix prestigieux, tels que le Prix des Objectifs du Millénaire pour le développement, le prix Orilaxé de l'UNESCO et le prix Visionaris. (Source : Les Rencontres du Mont-Blanc, 2011)

Burkina Faso : la gestion communautaire des ordures ménagères dans la capitale Ouagadougou

La croissance chaotique des grandes villes d'Afrique pose **des problèmes de salubrité**, notamment en ce qui concerne **la gestion des ordures ménagères**. Des associations dans la capitale burkinabé témoignent de solutions structurantes à ce problème par la prise en charge de la collecte des ordures par la communauté.

Au début des années 1990, la municipalité de Ouagadougou est incapable de gérer les ordures qui abondent dans la ville, étant donné la croissance rapide et anarchique de celle-ci. En effet, la population a pratiquement doublé entre 1985 et 1995, avec un exode rural qui avait entraîné l'installation d'habitations sans aménagement durable à la périphérie de la ville. Les infrastructures municipales se sont rapidement avérées insuffisantes, provoquant une forte dégradation des conditions sanitaires. Le Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement (CREPA) lance en 1993 deux projets pilotes dans le domaine de la gestion des ordures ménagères, dont le premier se situe à Ouagadougou, dans un quartier défavorisé, celui de Wogodogo.

Ce projet pilote a à lui seul engendré la création d'une **trentaine d'associations**, dont celle de Lagem Yam, employant quelque 400 personnes. Ces associations de collecte des ordures se sont regroupées sous la **Coordination des coopératives et associations** pour l'assainissement et la valorisation des déchets (CAVAD) afin de mener des actions collectives pour la sensibilisation et la mise en place de mesures incitatives pour que les ménages souscrivent à l'une de ces associations pour la collecte de leurs ordures.

La municipalité s'est également inspirée de l'approche de gestion communautaire des ordures ménagères en créant en 2002 une **brigade verte**, formée en association et composée de femmes chargées de la salubrité

et de la voirie. La brigade verte a employé des milliers de femmes depuis sa création et les femmes membres profitent également **d'un compte d'épargne ouvert auprès du réseau des caisses populaires**. Elles sont donc des milliers à pouvoir profiter de ressources de ce réseau financier afin de développer des activités rémunératrices. La brigade verte a été soulignée en tant que meilleure pratique par UN-Habitat en 2006 et le projet de gestion communautaire des ordures ménagères de Ouagadougou, mentionné comme meilleure pratique par la même institution en 2008. À la suite des enseignements tirés du projet pilote de Wogodogo, le Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement a instauré un projet similaire dans le quartier Saint-Michel de la ville de Cotonou au Bénin, pays voisin. Le projet a également entraîné la floraison d'expériences d'organisations communautaires de gestion des ordures ménagères à plusieurs endroits en Afrique centrale et de l'Ouest. (Source : Les Rencontres du Mont-Blanc, 2011)

Une coopérative agricole de caféiculteurs au Pérou, La Florida

La Coopérative agricole de caféiculteurs (CAC) La Florida a eu pour objectif depuis sa création, en 1966, d'assurer la commercialisation collective de la production de ses membres, de petits producteurs. Depuis la fin des années 1990, la CAC a cependant diversifié son activité pour assurer à ses membres un revenu plus élevé et plus sûr :

- Elle travaille à la qualité de la production, en s'orientant vers la vente de cafés spéciaux (bio, équitable);
- Elle s'est dotée d'unités de transformation pour assurer elle-même ce travail et en tirer les bénéfices;
- Elle a développé ses compétences à l'exportation pour multiplier ses débouchés.

Enfin, la CAC a créé un centre de formation, a participé financièrement au développement communautaire d'infrastructures (routes, accès à l'eau, etc.) et a également créé un comité de valorisation du rôle des femmes.

Contribution internationale : un investisseur social, la SIDI, qui entre au capital de la filiale et fournit de l'accompagnement technique (planification stratégique, etc.) à la CAC à partir de 2004. Elle a tout d'abord financé plusieurs récoltes de café, **puis a participé à la création de sa filiale de services financiers ruraux, CREDIFLORIDA**, en entrant à son capital avec l'appui d'une assistance technique suivie. Enfin, elle participe aux travaux de planification stratégique de la CAC. Dans ce contexte, la CAC a demandé l'appui de la SIDI pour l'aider à réfléchir à la dimension sociale de son action pour les membres. Un travail en commun de **diagnostic**, puis de **capitalisation**, produit en 2011, permet de procéder à la caractérisation, par zone géographique, des fermes familiales selon leur niveau de vulnérabilité. Deux études ont été réalisées, la seconde ayant permis de mesurer les premiers effets des changements opérés au sein de la CAC à la suite des premières recommandations de la SIDI.

Ce travail, mené en collaboration permanente avec les dirigeants élus, a permis à cette coopérative d'intégrer les préoccupations sociales des membres dans sa planification stratégique, dès 2008, notamment sur les questions de renforcement des capacités financières des membres (par la formation), de la diversification de la production (grâce aux prêts de CREDIFLORIDA), et de l'amélioration des infrastructures et l'accès à la santé, à l'éducation, à l'énergie électrique, à l'eau potable, à l'information et au marché. Les liens entre élus et membres ont aussi été améliorés (désignation d'un délégué par zone chargé de représenter les membres à l'assemblée générale), pour une meilleure appropriation de ces problématiques (SIDI, 2011).

23 000 petits producteurs du Mali engagés dans l'agroécologie

Récit en moins de 1 000 mots d'un dirigeant français de Terre solidaire de retour du Mali, plus précisément dans la région de Kayes :

Avec l'agro-écologie, les maraîchers retrouvent des savoir-faire connus à travers la transmission familiale mais qu'ils avaient abandonnés. C'est le cas de l'élaboration de compost, de l'utilisation des bouses de vaches, des crottes de chèvres ou de mouton pour la fumure, des préparations d'herbicides naturels. Ou de l'utilisation de semences traditionnelles. Celle d'oignon violet de Galmi, un oignon rouge, est ainsi en train d'être produite à Kayes et [notre réseau] a été le premier à se mettre à cette production, [dit un des dirigeants dudit réseau,] Mamadou, qui m'emmène voir l'endroit où il stocke des oignons rouges qui ont été ramassés... il y a déjà plusieurs semaines. Ceux qu'il a récoltés à partir de semences traditionnelles se conservent bien plus longtemps et avec moins de pertes que ceux cultivés à partir de bulbes hybrides. Le [réseau] cherche maintenant à promouvoir la consommation biologique dans la grande ville de Kayes et à développer la formation de ses membres en agro-écologie tropicale à travers des sessions de formations qui ont lieu depuis 2009. (Pinaud, 2015)

Sénégal : le solaire dans 90 villages, l'œuvre d'une organisation paysanne soutenue par la SIDI

La SIDI est entrée au capital de l'entreprise KAYER au Sénégal, entreprise lancée par l'UGPM, l'Union des groupements paysans de Meckhé (5 000 membres dont les deux tiers sont des femmes) répartis dans 2 050 exploitations familiales. KAYER est une entreprise de promotion, d'installation et de maintenance de **panneaux solaires**, tirant profit de ses partenariats avec 90 « mutuelles de solidarité ». KAYER visait à donner accès à une énergie propre et à bon marché aux paysans de la région là où le réseau électrique est pratiquement absent.

Au Sénégal, dans la région de Thiès, à trois heures de route de Dakar, des paysans bénéficient ainsi de l'électricité photovoltaïque grâce à leurs « mutuelles de solidarité » (MUSO), **toutes fédérées par une coopérative rurale d'épargne et de crédit**, coopérative dirigée par des membres de l'UGPM : plateforme de pompage solaire pour irriguer la terre communautaire ; transformation de leurs produits agricoles (aubergines, choux, gombos, tomates, papayes et oignons) ; conservation ou stockage de leurs produits ; éclairage public par l'alimentation en lampes de basse consommation dans les petites rues des villages ; congélateur communautaire pour refroidir médicaments, aliments, jus de fruit maison ; recharge des téléphones mobiles ; etc. Tout cela nécessite de l'énergie dans une région où le solaire est à son meilleur, car elle dispose de 365 jours de soleil par année. Comment faire quand le réseau public d'électricité ne s'y rend pas et qu'il n'y a aucun espoir de son extension à de tels villages dans un avenir prévisible ? La réponse a pris forme en 1995.

À l'origine du projet, un partenariat de l'UGPM avec l'ONG française Terre solidaire par l'intermédiaire d'un **prêt** de la SIDI. Au Sénégal, 16% seulement de la population rurale a accès à l'électricité (et à peine 10% dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest). L'UGPM jugeait que les produits pétroliers offraient des prix nettement prohibitifs, sans compter qu'ils sont émetteurs de CO₂. Une telle initiative en changeant d'échelle pourrait devenir une véritable alternative aux énergies fossiles pour des centaines de milliers de familles des pays de l'Afrique de l'Ouest. (Source : Favreau, 2011 ; inspiré de Piro, 2011)

DE QUELQUES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Ces huit exemples, parmi des centaines d'autres recensés par le comité scientifique des RMB, laissent d'abord entendre que le **soutien financier** est toujours doté d'une forme ou l'autre d'**accompagnement**. Cet accompagnement

peut prendre la forme d'une création ou d'une consolidation de services financiers d'organisations (que ce soit une ONG, un groupe de femmes, une coopérative ou une organisation paysanne). Il peut alors faire émerger une véritable finance communautaire locale, favoriser la professionnalisation des services, fournir des entrées au capital d'entreprises... mais il faut aller plus loin. Voyons de plus près ces conditions de réussite.

La mise sur pied d'une chaîne de solidarité économique nécessite la réalisation d'une série de conditions bien pratiques. Car au Nord comme au Sud, on ne s'improvise pas entrepreneur. Il faut bien sûr pouvoir **bénéficier d'un prêt** pour démarrer les choses, mais une **formation** adéquate s'impose au métier d'agriculteur, à la commercialisation collective de produits de la terre, à la mise en réseau de petites entreprises dans un quartier ou à la constitution d'une association de mutuelles d'épargne et de crédit, à l'agroécologie, à la gestion, etc., pour que cela aboutisse à des projets viables.

L'expérience globale démontre en effet que tous les projets n'aboutissent pas. Il faut donc bien cerner les conditions pour que la réussite soit au rendez-vous. Le soutien technique, financier et de gestion est nécessaire. Mais il est également essentiel que des **structures financières locales** au Sud naissent ou se consolident là où il y en a parce qu'elles sont ou deviendront elles-mêmes les outils financiers (banques sociales, caisses d'épargne et de crédit, etc.) du développement de leurs communautés en démultipliant leur soutien à des activités productives.

Elles ont aussi intérêt à être aidées par des OCI dans leur travail pour assurer leur pérennité institutionnelle. On ne le dira jamais assez, le tissu économique local est un préalable au développement à plus grande échelle. **La création** de coopératives d'épargne et de crédit ou de mutuelles **par le bas doit par ailleurs s'opérer vers le haut**. Ce qui est historiquement démontré comme ce fut le cas de l'expérience dans de nombreux pays du Nord, que ce soit Desjardins au Québec au début du XX^e siècle ou d'autres

expériences similaires en Europe (Raiffaisen en Belgique et en Allemagne, etc.). Uniquement par le haut, ça ne marche pas (Develtere, 1998). Uniquement par le bas, par le développement local, les promoteurs s'essoufflent. De plus, l'initiative devient vite récupérable par d'autres. **Par le bas vers le haut**, c'est-à-dire **en fédérant** les initiatives pour qu'elles puissent être accréditées par les pouvoirs publics et autres institutions : là les chances que cela fonctionne sont meilleures.

De nombreuses expériences d'OCI de par le monde tout comme celles d'OCI québécoises que nous avons suivies de très près – parmi d'autres, SOCODEVI, DSI CSN et UPA DI sur plusieurs décennies – en font la démonstration.

En deux mots, en se référant à ces différentes expériences, **les conditions de base sur le plan méthodologique** pour le succès d'un projet structurant et ambitieux comme celui du FISIQ sont les suivantes :

- Fournir aux partenaires du Sud un capital à la bonne hauteur (l'excès d'argent est pire que son défaut) ;
- Être engagé dans un premier temps sur des territoires : a) à petite et moyenne échelle ; b) permettant d'avoir un bon suivi des opérations ; c) de même qu'un objectif ciblé et des étapes précises favorisant l'autonomie des partenaires (ce qu'on appelle aussi un « plan d'affaires ») ;
- Développer des incitatifs à fédérer les initiatives locales avec un horizon de portée réaliste et réalisable pour les faire grandir ;
- Avoir une bonne connaissance de l'économie populaire qui est une économie prévalente dans nombre de pays du Sud ; en d'autres termes, mieux cerner cet espace économique et ses réelles possibilités en dépit de son caractère plus ou moins précaire ;
- Avoir très clairement en perspective la sortie d'une économie de subsistance vers une économie génératrice de revenus (en d'autres termes,

une économie qui permet aux familles de franchir le seuil de pauvreté et en bout de piste l'éducation des enfants et l'accès à des soins de santé);

- Soutenir les structures financières collectives locales (banques solidaires ou sociales, coopératives d'épargne et de crédit, mutuelles de solidarité, fonds propres dédiés).

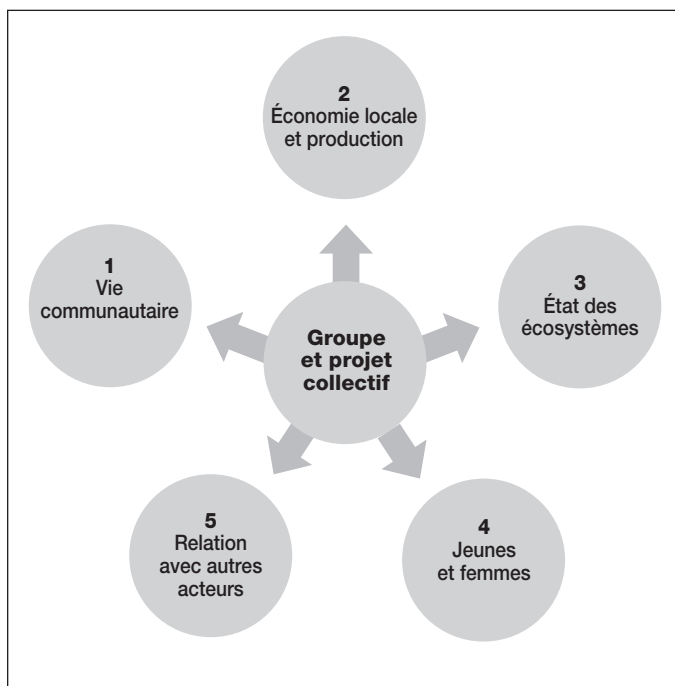
Simultanément quelques critères s'avèrent incontournables dans l'examen des projets. En d'autres termes, dans quelle communauté ou région les projets s'insèrent-ils ? Il est utile ici de rappeler quelques composantes fondamentales du développement d'une communauté, comme l'illustre la figure 5.1.

CONCLUSION : CHAQUE ORGANISATION A BESOIN DE SES PROPRES OUTILS ÉCONOMIQUES COLLECTIFS

En bref, finance solidaire et solidarité internationale peuvent se conjuguer à plusieurs échelles. Et l'épargne pour le développement constitue une composante indispensable pour changer d'échelle et tirer vers le haut, vers une solidarité internationale plus ambitieuse. Mais il faut que cette épargne soit placée aux bons endroits pour que ce soit tout à la fois viable économiquement, socialement utile et potentiellement reproductible. Les conditions de la réussite existent, même si des obstacles importants sont toujours présents et à prendre en compte : faible intérêt des pouvoirs publics ou, pire, un régime autoritaire dans certains pays ; institutions financières privées entrant en concurrence avec ces initiatives ; sécurité physique affaiblie des personnes et des organisations en raison de conflits récurrents dans certaines régions du monde ou en raison de risques climatiques, etc.

FIGURE 5.1

Les bases économiques et sociales du développement des communautés



Au cœur du processus : un groupe de leaders et un projet collectif qui rend compte de cinq variables

1. Le dynamisme de la vie communautaire locale : état des réseaux et capacité à travailler ensemble, type de leaders, etc.
2. Le niveau de développement de l'activité économique de la communauté : entreprises locales, secteurs développés et en développement, marchés, etc.
3. Les écosystèmes locaux : état des lieux (eau potable, électricité, routes, etc.)
4. Niveau d'implication des jeunes et des femmes dans la construction et la réalisation de projets
5. Le potentiel de mise à contribution d'autres acteurs du territoire : communes, écoles, etc.

«Une économie autrement», une «économie non capitaliste de marché», pour parler dans les termes de Riccardo Petrella (au Sommet international des coopératives de Québec en 2012), ne se décrète pas. Elle se bâtit d'abord dans des initiatives socioéconomiques citoyennes liées à des mouvements sociaux. Et pour se développer à plus grande échelle, il faut une volonté politique des acteurs eux-mêmes, des mouvements disposant d'un degré relativement élevé de ressources humaines compétentes qui évoluent dans leur environnement immédiat, de la solidarité internationale de proximité et en dernière instance des États. S'il y a une conclusion à tirer, c'est que **chaque organisation**, quelle qu'elle soit, a besoin de **créer ses propres outils économiques collectifs** pour progresser. À défaut de quoi, elle demeure dépendante du financement public.

L'autre conclusion est de situer cette finance solidaire à l'intérieur d'un projet plus large, **celui de la démocratie économique et de la transition sociale-écologique**, thème que nous aborderons dans le chapitre final. Car c'est bien l'autre grand défi, celui de **faire remonter ces mobilisations** vers les États et les institutions pour leur donner toute leur portée et en faire bénéficier l'ensemble des citoyens d'une société.



Solidarité internationale de proximité Économie, écologie et finance solidaire

Au moment de terminer ce livre (été-automne 2018), Haïti vient de connaître une émeute. Le déclencheur est révélateur de l'association que l'on peut faire entre écologie, économie et alimentation : l'augmentation du prix de l'essence, du diesel et du kérosène, des énergies fossiles nécessaires pour la vie de tous les jours, soit cuisiner, aller au marché, se rendre au travail, stocker des produits agricoles au frais dans des entrepôts... Moment fort de crise intimement liée à l'insécurité alimentaire généralisée et à la quasi-absence d'avenir pour les jeunes. Crise fort semblable aux émeutes de la faim en Afrique de l'Ouest il y a de cela une décennie (2007-2008). Crise qui explique en partie qu'il n'y ait jamais eu autant de personnes déplacées dans le monde (68,5 millions en 2016, dont 40 millions à l'intérieur de leur propre pays). Quel est l'horizon de développement vers lequel

la solidarité internationale de proximité peut cheminer pour se sortir d'un tel désordre? À coup sûr, l'agriculture est un des maillons stratégiques parce que c'est le lot de la majorité de la population en Haïti comme dans nombre de pays du Sud et que le développement de communautés rurales est privé de ses composantes les plus élémentaires: l'accès à l'électricité à des prix raisonnables, l'existence de petites infrastructures économiques locales, l'accès à l'eau potable, etc., pour faire face à l'insécurité alimentaire et au changement climatique qui lui est associé. La mise à contribution d'une finance solidaire à la bonne hauteur, d'assises économiques locales adossées à un plan d'action pour une transition sociale-écologique de leur économie font partie de l'équation.

Nous voulons ici développer une mise en perspective de cette proposition qui lie fortement économie, écologie et finance solidaire avec notamment des personnalités reconnues (chercheurs et dirigeants de mouvements) croisées au fil de nos nombreuses rencontres internationales au cours de la dernière décennie, rencontres dans lesquelles la CRDC était fort active: Alain Lipietz, économiste et ancien député vert européen; Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies en alimentation; Abdou Salam Fall, sociologue sénégalais et Gérald Larose de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, tous deux membres de la direction des Rencontres du Mont-Blanc (RMB); Felice Scalvini, économiste italien membre de la direction de l'Alliance coopérative internationale (ACI); Humberto Ortiz, économiste péruvien des réseaux d'économie solidaire de ce pays; et Claude Dorion, économiste consultant pour le groupe de travail sur le projet du FISIQ et membre de INAISE, l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale.

L'ENJEU DES PROCHAINES DÉCENNIES : NOURRIR DE FAÇON ÉCOLOGIQUE

L'horizon d'une nourriture pour tous sur la planète qui est mis de l'avant par un bon nombre d'organisations (groupements paysans, coopératives agricoles, associations de femmes entrepreneures) et d'experts est la transition sociale-écologique. Dans cette perspective, l'économiste Gaël Giraud nous dit :

Il est possible de construire des sociétés résilientes aux désastres qui nous attendent... Réagir passe donc d'abord par la transition écologique, un formidable projet politique et social [...] On a devant nous un projet qui donne du sens [...] un projet créateur d'emplois [...] qui peut organiser de la polyagriculture paysanne... qui peut aménager le territoire autour de petites villes [...] qui peut mettre en route une économie de circuits courts [...] une mobilité verte de transports collectifs [...] un verdissement des processus industriels et agricoles. (Riché, 2016)

Le monde rural et la petite agriculture familiale dans le monde aujourd'hui

Déplions quelque peu ce scénario en examinant d'abord un peu plus de quelle façon le modèle rural et agricole à travers le monde fonctionne et le nouveau modèle de développement qui est en chantier au Nord comme au Sud. En premier lieu, il y a 570 millions d'exploitations dont 84% font moins de 2 hectares, la plupart familiales. Le monde agricole sur la planète est surtout composé de microentreprises plutôt que d'entreprises capitalistes s'appuyant sur des salariés. Microentreprises qui représentent 40% de l'emploi mondial. C'est décisif ! La petite agriculture emploie beaucoup et nourrit beaucoup. Et lorsque ces exploitations sont organisées par-delà la stricte subsistance là où prennent forme des groupements paysans et des coopératives agricoles, cela est encore bien plus décisif et de façon notable pour la rétention des jeunes.

Car c'est l'accès à la propriété des terres, l'accès à l'eau et à l'énergie, l'accès au crédit, l'accès aux marchés et à la formation professionnelle qui font problème.

En deuxième lieu, cette agriculture familiale subit par ailleurs une concurrence forte de **l'agrobusiness des pays du Nord et obtient un très faible soutien des politiques agricoles et alimentaires de ses États**. La croyance assez généralisée des décideurs sur cette question est la suivante: ce sont les exploitations de grande taille inscrites dans des productions spécialisées et reposant sur une main-d'œuvre salariée, qui offrent la seule solution pour nourrir les populations. Or, cette idée reçue ne tient pas la route.

Le modèle dominant ne tient plus la route depuis un bon moment

Le modèle dominant ne tient plus la route depuis un bon moment. Pire, ce modèle est néfaste, car sa généralisation est **faible en emplois**, mais forte en énergies fossiles et en intrants chimiques, et donc **nocif pour l'environnement et pour la santé des populations**. De plus, aujourd'hui, il **plafonne dans ses rendements** au Nord comme dans les régions du Sud où il a réussi à faire son nid (pays émergents comme le Brésil, par exemple). Sa **viabilité économique** à moyen terme est devenue **douteuse**.

La stagnation de l'agriculture industriellement intensive

Les rendements de l'agriculture industriellement intensive stagnent **depuis les années 1990**: 1) l'usage des sols est disputé par l'urbanisation et par l'essor des agrocarburants; 2) le rendement des cultures a commencé à stagner au Nord comme au Sud par **carence de nutriments liée à l'agriculture chimique et des premiers effets du changement climatique**; 3) **la fertilité des terres est en baisse** pour cause de recours massif aux engrais chimiques qui menacent santé humaine et écosystèmes. Bref, il faut mettre fin à la monoculture. (*Alternatives économiques*, 2013, p. 43-44)

Les recherches concluent également que cette agriculture industrielle fait ou fera sortir du marché du travail une partie de la population active de ces petites exploitations agricoles et n'accueillera elle-même que peu de jeunes. Or, c'est de ces jeunes justement qu'il est question quand les médias nous parlent des déplacés à l'intérieur des pays, de l'exode vers les villes transformant des territoires en immenses bidonvilles ou, pire, des réfugiés comme ceux de l'Afrique de l'Ouest cherchant à remonter vers l'Europe ou des réfugiés d'Amérique centrale et des Caraïbes (Haïti surtout) remontant vers les États-Unis et le Canada. En bref, des réfugiés climatiques (sécheresses ou inondations) sont désastreuses pour la petite agriculture de ces pays qui deviennent des réfugiés économiques d'une agriculture qui ne parvient pas à garder ses jeunes, provoquant même leur départ vers le Nord, à défaut d'y voir une terre nourricière surgir des efforts de leurs familles.

L'autre enjeu des prochaines décennies : nourrir le monde urbain des bidonvilles

Globalement, l'économie informelle des bidonvilles s'inscrit dans le contexte d'une tendance lourde apparue dans les trois ou quatre dernières décennies dans les pays du Sud, une urbanisation sans industrialisation. C'est dire qu'une population urbaine flottante de travailleurs (représentant plus ou moins 50 % à 80 % de la population active selon les pays) vit de petits boulots ou d'un travail précaire dans des bidonvilles où tout ou presque est improvisé. De quoi s'agit-il ? Cette notion fait son apparition au Bureau international du travail en 1972 à la suite d'une étude sur l'emploi au Kenya : a) une économie de survie, car il n'y a pas ou peu d'accumulation ; b) une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de l'aide et de la réglementation de l'État ; c) une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux ; d) une économie où l'accès au crédit est faible.

Cet autre modèle dominant est le modèle urbain classique qui est fait de grandes villes ceinturées par d'immenses bidonvilles et en dernière analyse un aménagement chaotique du territoire qui ne tient pas non plus la route : difficultés d'approvisionnement par absence de circuits courts de produits alimentaires, difficultés d'accès à l'électricité et à l'eau potable, transports urbains anarchiques, aménagement urbain planifié inexistant, etc. L'exode rural massif par vagues successives vers ces villes est rapidement devenu une question d'ordre structurel. L'organisation de ces bidonvilles est un enjeu majeur.

L'économie populaire qui y prend forme devient-elle un creuset pour le développement des communautés ? À l'expérience, les initiatives de cette économie populaire observées deviendront des entreprises collectives (coopératives ou associations à vocation économique) lorsqu'elles recevront l'appui de mouvements sociaux locaux ou d'ONG et qu'elles seront accompagnées sur le plan de leur capitalisation par la finance solidaire notamment. C'est à ce moment-là que la transition s'opère. Figure exemplaire pour illustrer la chose, l'expérience péruvienne de Villa El Salvador que nous avons étudiée sur place pendant plusieurs années (Favreau et Fréchette, 2003¹; Fréchette, 2017) :

Villa El Salvador au Pérou : une communauté aménage son territoire

Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté dans le monde est-elle celle de Villa El Salvador à Lima (Pérou), où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte [...] Les principaux artisans de cette réussite... un vaste réseau de groupes de femmes et une structure administrative démocratique d'associations de quartier... (Durning, 1989, p. 264-265)

1. Article fondé sur une étude longitudinale menée par la CRDC sur place au même titre que celle sur les cuisines collectives de ce pays (Fréchette, 2017).

Le diagnostic du Worldwatch Institute (Durning) du début des années 1990 peut être reconduit aujourd'hui. Villa El Salvador, bidonville de 350 000 habitants en plein désert à 40 kilomètres de Lima, la capitale du pays, est devenue à l'aube des années 2000 une municipalité caractérisée par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3 000 associations de quartier et sectorielles y œuvrent, notamment celles des cuisines collectives et des jardins communautaires) et de développement économique local endogène par son parc industriel cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs.

En bref, le **réinvestissement du champ de la réflexion stratégique avec l'emploi comme fil directeur** du développement des territoires et des communautés est venu s'imposer autour de l'axe agriculture/alimentation/santé tant en milieu urbain qu'en milieu rural. **Et tout ce qui vient avec ce développement**: mise en marché des produits de l'agriculture et de l'élevage, petites entreprises locales, infrastructures routières et hydrauliques villageoises, irrigation, etc. Sans oublier des structures d'appui d'intérêt général comme l'accès à l'électricité et à l'eau. C'est dans ce registre que la finance solidaire peut intervenir parce qu'avec l'urgence d'emploi vient la mise en route d'économies de proximité. À défaut de quoi on se retrouve avec des mégaprojets de tourisme, d'exploitation minière et de zones franches qui cassent le développement de ces communautés et provoquent un aménagement chaotique du territoire urbain.

Comme le dit si bien le politologue Serge Michailof, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques de France (IRIS) et ex-directeur des opérations à l'Agence française de développement (AFD), en se référant aux pays du Sahel,

les objectifs du millénaire adoptés en l'an 2000 ont servi pendant 15 ans de véritable boussole pour guider l'action des agences d'aide internationales [...] Le malheur est que divers domaines pourtant fondamentaux [...] ont été oubliés : 1) le développement agricole et rural [...] alors que

la majorité des pauvres se trouve au fond des campagnes [...] ; 2) le problème des bidonvilles [...] où réside dans des conditions souvent épouvantables la population urbaine la plus pauvre [...] Les donateurs ont fidèlement aligné leurs priorités sur les Objectifs du millénaire pour le développement [...], c'est-à-dire essentiellement des activités sociales [...] au détriment des activités productives... En gros les secteurs sociaux ont été assez abondamment financés [Or pour ces pays,] l'urgence absolue est [...] en premier l'emploi, qui repose largement sur le développement agricole dont se sont désintéressées depuis 30 ans les agences d'aide. Une autre urgence est le développement des infrastructures économiques, en particulier dans les petits centres urbains qui devront accueillir une bonne part des ruraux chassés de leurs terres par la démographie et aujourd'hui toujours sans électricité. (Michailof, 2017, p. 1-3)

Un autre modèle émerge: plus écologique et plus créateur d'emplois

Des millions d'exploitations agricoles de petite taille et des milliers de quartiers populaires disposent d'un potentiel énorme pourvu que des organisations locales puissent se mettre en branle, lesquelles peuvent être soutenues par la solidarité internationale de proximité :

La mobilisation d'une communauté: l'œuvre d'une minorité active

Les mouvements, ce sont les 5 à 10% de la population qui deviennent incontournables... des mouvements qui font évoluer notre manière de penser et de voir le monde... qui font que ce qui était marginalisé ou moqué devient honoré et respecté. Ce qui était étouffé est élevé au rang de principe... Les mouvements, ce sont des rêves qui ont des pieds, des mains, un cœur et une voix.

Source: Hawken, 2018, p. 493.

L'expérience de la solidarité internationale progressiste, la québécoise et celle d'autres ONG de par le monde, le démontrent à la condition expresse que **l'accès à la terre, à l'eau, à l'énergie, au crédit, aux marchés et à une formation adéquate** soit de la partie. Soutien de qui ? Avant toute chose l'aide de gouvernements locaux, de la solidarité internationale de proximité, des collègues et d'universités qui ont des programmes en agriculture – rurale et urbaine –, celle des syndicats de producteurs agricoles et de travailleurs, celle du mouvement organisé des coopératives, celle des groupes de femmes, celle des organisations écologistes, etc. Une agriculture durable et plus écologique peut devenir, nous dit l'économiste Alain Grandjean, auteur d'un rapport pour le Conseil économique du ministère français de l'Écologie, un des secteurs les plus prometteurs en emploi. (Source : Favreau, 2018c)

De tous les volets examinés par son rapport, soit les secteurs traditionnels de l'environnement (eau, collecte des déchets, préservation de la nature, etc.), les secteurs actuellement en croissance (efficacité énergétique des bâtiments, biomasse, valorisation des déchets), le secteur des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique local), **« le secteur le plus prometteur en emploi semble être celui de l'agriculture »** parce que moins intense en intrants et davantage en emplois (Grandjean, 2017).

C'est la France qui est étudiée par cet économiste, mais si une telle chose est possible pour un pays du Nord comme la France, ayant vécu l'expérience pendant des décennies d'une agriculture industriellement intensive, ça l'est encore plus pour les petits agriculteurs du Sud qui n'ont pas eu à subir l'offensive de ce type d'agriculture pendant longtemps. Bref, **restaurer la capacité de production alimentaire locale** dont une bonne partie peut être destinée aux villes plutôt qu'à l'exportation. Et **restaurer la notion de « politique agricole »** abandonnée depuis des décennies. C'est de cette façon, dans nombre de communautés du Sud, qu'on arrive à faire véritablement

la « lutte à la pauvreté », comme nous le disent nombre d'agroéconomistes, géographes ou sociologues : Griffon (2006), Parmentier (2009), Brunel (2010), Gadrey (2010), Lipietz (2012a), Giraud, dans Riché (2016), le groupe des scientifiques réunis par Raison (2016) et celui des scientifiques réunis par Paul Hawken (2018).

UN NOUVEAU MODÈLE QUI A SON PROJET : LA TRANSITION SOCIALE-ÉCOLOGIQUE

Les Rencontres du Mont-Blanc (RMB), important forum international de dirigeants de l'économie coopérative et sociale auquel participent d'ailleurs activement quelques organisations québécoises engagées dans l'économie coopérative et la finance solidaire², a avancé dans les dernières années une **plateforme en 5 volets et 20 propositions** pour changer de modèle. La plateforme a d'abord délimité cinq grands chantiers de cette transition :

- Démocratiser l'économie en favorisant son ancrage territorial et en régulant la finance ;
- Soutenir la « biodiversité » de l'économie, c'est-à-dire une cohabitation active de l'économie publique, privée et collective ;
- Offrir de nouveaux choix environnementaux par une écofiscalité conséquente ;
- Mieux nourrir la planète ;
- Réorienter la mondialisation en cours pour l'humaniser.

Plus concrètement, cela veut dire : a) reprendre le contrôle de **biens** considérés comme **communs** tels l'eau, la terre, les ressources naturelles et tout l'écosystème ;

2. Parmi d'autres, Fondation, MCE Conseils, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, SOCODEVI et UPA DI de même que le Fonds Solidarité Sud.

b) faire en sorte que les pouvoirs publics garantissent le **caractère pluriel de l'économie**, en encourageant, entre autres, le développement d'un vaste secteur d'**entreprises collectives** (coopératives); c) mettre en œuvre les moyens nécessaires pour **affronter la crise énergétique** et le réchauffement climatique; d) aller vers une agriculture écologiquement intensive et une gestion durable des forêts; e) soutenir le **renforcement du mouvement citoyen international** émergent tout en intensifiant la **coopération Nord-Sud** (Favreau et Hébert, 2012, p. 65-69).

Le document des RMB s'appuyait comme déjà mentionné sur les recherches de son comité scientifique qui a pu à ce jour recenser **plus d'un millier d'initiatives** inventant cette transition sociale-écologique, et ce, dans un grand nombre de secteurs: dans l'habitat (efficacité énergétique); dans le transport (collectif, rural); dans l'agriculture (agriculture familiale, biologique et de territoire); dans la forêt (biomasse, reforestation); dans la consommation (recyclage, commerce équitable, etc.). **Le tout mis en perspective par l'urgence de sortir du pétrole et d'opérer un grand virage vers les énergies renouvelables** (l'éolien, le solaire, la biomasse, le géothermique, l'hydroélectricité). Ce qui modifierait radicalement la donne.

La transition sociale-écologique est en soi un projet politique

Avec la notion de « transition sociale-écologique », on introduit la nécessité de transformer nos manières de travailler, de développer et de vivre pour respecter les limites que nous impose la biosphère, autrement dit la vie sur Terre. Surtout, la notion de « transition » nous force à nous poser des questions d'ordre opérationnel: **quels sont les chemins pour y arriver?** Un des chemins déterminants est celui d'un État interventionniste comme nous le verrons plus loin.

D'abord, il ne faut pas sous-estimer l'importance stratégique de cette transition. **C'est un projet politique en soi.** Des mouvements peuvent devenir des opérateurs de la mise en œuvre des conditions de cette **transition sociale-écologique** et ultimement des politiques publiques les soutenant. Le préalable: avoir gagné la bataille de laisser le plus gros des énergies fossiles dans le sol. Nombre de pays du Sud peuvent d'ailleurs passer directement au solaire comme source d'énergie principale. Le cas de l'Afrique de l'Ouest est patent à cet égard.

Malgré la puissance des lobbies qui ont inversé le rapport de force qu'ont déjà eu les mouvements sociaux auprès des pouvoirs publics, les syndicats, écologistes, coopératives et communautés locales organisées offrent au minimum **des contrepoids**, contrepoids encore plus solides lorsqu'ils savent mettre la finance solidaire à profit. Bref, *l'agrobusiness* et les multinationales des énergies fossiles n'ont pas la mainmise sur tout. Elles ont trouvé sur leur chemin des organisations d'agriculteurs et des communautés locales organisées et souvent soutenues par la solidarité internationale.

Le modèle progressiste à venir: plus qu'un État-providence, un État social-écologique

C'est Nicolas Hulot, envoyé spécial de la France en vue de la préparation de la COP21, qui disait:

Le réchauffement climatique, c'est **l'injustice ultime** parce qu'il frappe d'abord des femmes, des hommes et des enfants déjà vulnérables qui subissent les conséquences d'un développement dont ils n'ont pas bénéficié... **Il faut s'affranchir de certaines puissances économiques...** Ce sont aux décideurs politiques de fixer les règles... Que les gouvernants fixent le prix au carbone et les multinationales basculeront leurs investissements vers l'économie bas carbone, que l'Union européenne adopte une taxe sur les transactions financières pour en affecter une partie à l'aide au développement et des millions de personnes en bénéficieront. (Réju, 2015)

Dans la foulée, le pape François au même moment avait produit une encyclique dont l'intitulé est *Laudate Si. Sur la sauvegarde de la maison commune* (p. 148 et suiv.), laquelle dit ceci :

Il ne suffit pas de concilier en un juste milieu, la protection de la nature et le profit financier, ou la préservation de l'environnement et le progrès. Sur ces questions, **les justes milieux retardent seulement un peu l'effondrement**. Il s'agit de redéfinir le progrès... C'est le pouvoir lié aux secteurs financiers qui résiste le plus... Les projets politiques n'ont pas habituellement de largeur de vue...

Voilà des propos qui nous éloignent de la modération, même si on peut douter de leur influence décisive sur le cours des choses auprès des États, des institutions internationales et des grands sommets. Il n'en demeure pas moins que les mouvements progressistes d'agriculteurs, de travailleurs et de citoyens consommateurs y retrouvent là de nouvelles références et une accréditation à leur action. Ils n'ont pas intérêt à bouder cette encyclique qui prend les airs d'un manifeste à la manière de *l'Élan global*, lequel s'appuyait sur les travaux fort bien documentés de Naomi Klein (2015).

Aujourd'hui, les mouvements progressistes un peu partout dans le monde sont à la recherche d'un renouvellement de l'État social construit dans les années de l'après-guerre en Europe et dans les années 1960 ici au Québec. L'économiste Laurent et le syndicaliste Pochet avancent la notion d'« **État social-écologique** » dans leur livre sur la transition écologique (Laurent et Pochet, 2015). Ce projet qui n'a pas encore de référence concrète à l'échelle d'une société ni de projet global porté par des forces suffisamment significatives a néanmoins quelques exemples de politiques publiques adossées à des alternatives concrètes illustrant des possibles :

- Au Nord, une fiscalité écologique de certains États (pays scandinaves) ; des villes européennes exemplaires avec leurs écoquartiers et leurs réseaux de transport en commun électriques ; des universités,

des fondations, des gouvernements locaux qui désinvestissent des énergies fossiles et misent sur les renouvelables, etc. ;

- Au Sud, un État comme celui du Burkina Faso, qui se débarrasse des semences OGM et de la multinationale Monsanto; des États du Sahel qui cherchent à construire une grande muraille verte pour stopper la désertification; des organisations paysannes qui prennent en charge, par le solaire, l'électrification de villages sur tout leur territoire et la commercialisation collective de leurs produits.

Sur une longue durée, la clé du renouvellement de l'État social né dans l'après-guerre – une véritable révolution économique et sociale du XX^e siècle, de dire l'économiste Ramaux (2012) – passe par une mobilisation sociale et politique **qui forcera les États à assurer les risques environnementaux des groupes socialement les plus touchés**. On en est encore loin... mais... si on commençait à sortir vraiment des énergies fossiles, comme l'économiste Maxime Combes dans un article précurseur de 2012 du journal *Le Monde* le disait si bien :

La communauté internationale et les pays membres de l'ONU seraient donc bien avisés de déclarer un **moratoire général** sur toute nouvelle exploration d'hydrocarbures. Une telle décision **libérerait les financements nécessaires à la transition écologique** des modèles de production et de consommation. Des politiques de sobriété et d'efficacité énergétiques pourraient voir le jour, et les énergies renouvelables, plutôt que s'ajouter aux énergies fossiles [...], pourraient s'y substituer.

C'est une première et déterminante mobilisation que celle-ci : sortir du pétrole et sortir l'argent placé dans cette vieille aventure au profit des énergies renouvelables.

Des initiatives de transition écologique font leur chemin dans certaines institutions internationales

Quelques institutions internationales (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], FAO), des États nationaux, des provinces et des villes – quoique encore relativement minoritaires – de même que des dizaines de milliers d’initiatives citoyennes additionnées à celles des organisations d’agriculteurs, de travailleurs et de membres de coopératives pointent donc présentement dans la même direction sur un enjeu qui est tout à la fois local, national et international. Nous avons donc raison d’espérer en nous disant que **changer le monde s’évalue beaucoup mieux sur une longue période. Aujourd’hui et demain, c’est l’arrimage de la transition écologique au progrès social** qui constituera la conquête sociale la plus déterminante des prochaines décennies du XXI^e siècle.

À court terme, dans le contexte actuel, ce projet d’un État social-écologique peut paraître relever davantage de l’utopie que d’un projet d’avenir possible. Il relève certes de l’utopie, mais pas de l’impossible si on situe le changement social dans le temps long. L’abolition de l’esclavage, l’introduction de la démocratie dans un certain nombre de sociétés, le développement de politiques sociales universelles dans l’après-guerre ont été en leur temps des utopies. Elles ont su démontrer au cours de l’histoire longue de nos sociétés qu’elles étaient et pouvaient être mobilisatrices et devenir socialement réalisables.

L’utopie mobilisatrice du XXI^e siècle est celle d’un ***New Deal écologique et social comme il y a eu un New Deal social au XX^e siècle*** fondé sur les conquêtes sociales du syndicalisme agricole, du mouvement ouvrier, du mouvement des femmes et du mouvement coopératif. Pour le XXI^e siècle, c’est la **trajectoire écologique** des mêmes mouvements et de nouvelles associations de citoyens qui est en train de devenir une force motrice de notre avenir à tous.

Au XXI^e siècle, face aux nouveaux risques, l'État doit inventer une nouvelle solidarité, car les crises écologiques (alimentaire, climatique, etc.) laissées à elles-mêmes finissent toutes au même endroit : elles plombent une prospérité durable. Le *New Deal* social du XX^e siècle avec les avancées des syndicats d'agriculteurs et de travailleurs (crédit agricole, gestion de l'offre, législation du travail, politique d'assurance-emploi), des organisations économiques collectives (coopératives et mutuelles), des groupes de femmes et des associations de consommateurs et plus globalement le développement des protections sociales publiques (tel l'accès à l'éducation et à des services de santé publics), a permis des avancées sociales qui étaient jugées « impensables » à réaliser au début du siècle dernier. (Source : Favreau, 2018b)

DES PERSONNALITÉS PARLENT DES DÉFIS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les mouvements sociaux d'avenir ont d'abord à rompre avec une révolution industrielle fondée sur les énergies fossiles au bénéfice des énergies renouvelables et à se mobiliser pour des revendications à contenu écologique fort : mettre fin aux subventions accordées aux pétrolières³, imposer une taxe carbone à toutes les entreprises polluantes, généraliser l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire, la biomasse pour tout (dans le transport, l'habitat, l'agriculture, l'industrie, etc.). Bref, considérer la question écologique comme étant la coordonnée centrale de ce siècle sur deux grands axes : a) énergie-climat et santé ; b) agriculture, alimentation et santé. C'est en tout état de cause

3. Voir à ce propos l'article d'Alexandre Shields dans *Le Devoir* du 22 septembre 2015 : dans le monde, les États ont subventionné les énergies fossiles à hauteur de 200 milliards de dollars par année entre 2010 et 2014. Au Canada seulement, les subventions dépasseraient 700 millions annuellement.

le point de vue d'Alain Lipietz, économiste et ex-député vert européen qui était parmi nous à l'occasion d'une conférence organisée conjointement par la Caisse d'économie solidaire Desjardins et le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) en 2012, laquelle donna lieu à un article de fond toujours d'actualité dans la revue *Vie économique* :

« Que s'est-il passé entre Rio 1992 et Rio 2012 ? »

Que s'est-il passé depuis cette grande aventure qu'a été Rio 92 où, pour la première fois, l'Humanité, à travers son existence organisationnelle qui est ce qu'elle est, l'Organisation des Nations Unies et les négociations diplomatiques internationales, où l'Humanité [...] a commencé à affronter consciemment les menaces qu'elle-même, par les modèles de développement qu'elle a adoptés, faisait peser sur le futur de notre planète. [...] Fondamentalement, [...] l'Humanité a perdu. Elle a perdu une bataille. Dans les 20 ans qui se sont écoulés depuis Rio 92, l'hégémonie du capitalisme libéral a balayé littéralement tous les engagements, tous les espoirs du premier Sommet de la Terre. [...] Et ce modèle, 10 ans plus tard, au moment donc de la conférence de Rio, s'élargit brutalement à la totalité de la planète, avec l'effondrement [...] du bloc soviétique, de son « modèle communiste [...] ». On assiste au ralliement au libéralisme des plus développementistes des pays du Tiers monde, les plus peuplés aussi, la Chine, l'Inde, après le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie. Pratiquement les deux tiers de la planète se rallient à ce même modèle, et 20 ans plus tard, nous en sommes là. La victoire du modèle libéral sur les engagements de Rio aboutit à cette catastrophe : la crise économique et écologique mondiale que nous connaissons actuellement. [...]

Une crise énergie-climat et une crise alimentation-santé

En 1992, à la Conférence de Rio, on se gargarisait de phrases du genre : « *au nom de la défense des générations futures nous devons prendre nos responsabilités...* » Ça y est, nous sommes maintenant « les générations futures », car malheureusement le temps passe... Et c'est maintenant la succession d'énormes tempêtes, qui en France, en 1999, ont couché le tiers de la forêt et des pylônes électriques, la succession des terribles canicules, comme celle de 2003 qui, en France,

en 3 jours a tué 15 000 personnes, la succession des sécheresses et des incendies, qui ont fait partir en fumée l'Australie en 2006, l'Ukraine et la Russie en 2010. Aujourd'hui, le changement climatique, ce n'est pas une menace, c'est le présent, c'est ce avec quoi nous devons penser la possibilité de nourrir la planète. Et je débouche immédiatement sur l'autre crise : la crise alimentation-santé. [...] En 2007, le prix des denrées alimentaires, comme celui des énergies fossiles, s'envolent sur les marchés mondiaux. Pour la première fois, la FAO annonce que, sur les 7 milliards de Terriens, 1 milliard de personnes sont en situation de sous-alimentation. Chaque 5 secondes, un enfant de moins de 10 ans meurt de faim sur cette planète. [...] Et tandis que s'étend la disette au Sud, l'alimentation industrielle, la « malbouffe », s'étend au Nord, provoquant une grave crise sanitaire qui fait déjà décroître l'espérance de vie dans les couches populaires des pays développés.

Quelles réponses alors à cette double crise ?

Ce n'est pas en essayant de gratter les derniers hydrocarbures qui se cachent dans les dernières bulles des dernières feuilles de schiste [...] Il y a l'éolien, l'hydraulique, le photovoltaïque, le chauffage solaire... [...] Au niveau des transports : prendre les transports en commun, cela crée des emplois. Pour l'Union européenne, la Confédération européenne des syndicats (CES) évalue qu'un programme visant à diminuer la production de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020 entraînera 4,5 millions d'emplois en moins dans la production de voitures individuelles, mais 8 millions d'emplois en plus dans la production de transports en commun, soit donc la création, nette, de 3,5 millions d'emplois ! [...] De même, au niveau des bâtiments, relancer le bois-construction, plus isolant, consomme beaucoup moins d'énergie que le béton, mais crée plus d'emplois.

Même chose, du côté de la crise alimentaire. Si l'on essaie de se passer des OGM, des pesticides, si l'on revient à une agriculture biologique et si en plus c'est une agriculture biologique maraîchère, avec beaucoup plus de légumineuses, et si enfin on reconstitue l'autonomie alimentaire région par région, on estime qu'il faut 40 à 50 % d'emplois agricoles en plus.

Et pour y arriver, il faut d'abord miser sur les associations citoyennes, l'économie solidaire et les collectivités locales

Les territoires, les associations de citoyens sur la base du territoire, les collectivités locales, vont avoir un rôle essentiel dans cette conversion écologique. Mais aussi l'économie sociale et solidaire : une façon démocratique, associative, coopérative de produire, où une personne pèse une voix, où l'excédent d'exploitation est réutilisé dans le but même de l'association. Et le but même de l'association est «solidaire», c'est-à-dire qu'on produit certes pour des usagers, mais on sait très bien que, de cette façon de produire, émane un halo de bienfaits pour la communauté.

Olivier De Schutter, ex-rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, allait dans la même direction : investissement dans les cultures vivrières, droits fonciers des petits producteurs agricoles, soutien des ONG du Nord comme du Sud aux organisations paysannes pour faire pression en faveur de politiques publiques conséquentes dans leurs pays :

Olivier De Schutter : «L'agriculture sera familiale ou ne sera pas»

Je plaide inlassablement auprès des gouvernements du Sud pour qu'ils s'engagent en faveur de la modernisation des exploitations familiales et de l'agriculture paysanne. On n'a pas suffisamment investi dans les **cultures vivrières**, tant en amont (formation, fourniture de petits équipements) qu'en aval (moyens de stockage, accès aux marchés). Bien des dirigeants africains ne croient pas en l'agriculture familiale ; donc ils n'investissent pas dans ce secteur et empêchent qu'il se modernise. Il faut sortir de ce cercle vicieux.

[...] Je plaide en faveur d'un code de bonne conduite. Je leur fais remarquer que la tendance est à la progression de l'investissement responsable, soucieux de ses conséquences sociales et environnementales. Les **droits fonciers des agriculteurs**, à présent ignorés, doivent notamment être pris en compte. Et je leur répète que sur le long terme, seuls réussissent les projets agricoles qui autorisent des retombées substantielles en termes de développement au profit des ruraux de la région.

[...] Les Nations Unies n'ont pas le pouvoir de réglementer ces pratiques d'accaparement de terres. Mais l'adoption le 11 mai 2012 par le Comité de sécurité alimentaire (CSA) de la FAO des Directives volontaires pour une gouvernance responsable du foncier constitue un premier pas en avant. En clair, il s'agit que les terres, la pêche et les forêts bénéficient d'abord aux populations locales. L'enjeu aujourd'hui est que les **ONG du Nord et du Sud** s'emparent de ce texte et fassent pression sur les gouvernements pour qu'ils transcrivent ces directives dans leurs lois nationales. (Hardy, 2013)

Mais pour cela il faut changer d'échelle et faire système, nous dit le sociologue sénégalais **Abdou Salam Fall** également coordonnateur du comité scientifique des RMB, à partir d'études entreprises sur tout le territoire de son pays :

Abdou Salam Fall: « Il faut changer d'échelle et faire système »

Pendant des décennies, des projets ont été conçus par des ONG [et] des structures étatiques avec leurs bailleurs de fonds. De nombreuses innovations en ont résulté. **L'expérimentation doit se poursuivre mais les réussites doivent être mises à la grande échelle.** Pour être influents et assoir les alternatives à la pauvreté chronique, **les essais doivent être transformés en lignes de politique.** [...] Faire système signifie passer du micro au macro, de la petite échelle à la grande échelle et articuler les stratégies opérationnelles à des objectifs stratégiques et dans la durée. Faire système c'est aussi agir de manière holistique c'est-à-dire avec une vision qui intègre les différents secteurs d'activités dans une approche globale. Lorsqu'on est en présence d'une pauvreté structurelle, ce sont principalement les programmes qui s'intègrent comme dans une chaîne de valeur qui peuvent provoquer les conditions de résorption de la pauvreté. (Fall, 2013, p. 40-41)

De son côté, **Gérald Larose**, syndicaliste, professeur invité à l'Université du Québec à Montréal, président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et vice-président des RMB, voit un nouvel essor dans le mouvement coopératif et associatif, beaucoup de nouvelles initiatives et de recompositions de structures dans les grandes organisations (Harvey, 2012).

Réginald Harvey: Existe-t-il présentement une sorte de recentrage vers les objectifs de base de la part des géants coopératifs, dont les activités apparaissent davantage mercantiles dans le tourbillon d'un néolibéralisme tentaculaire ?

Gérald Larose: « Il est fort intéressant de constater qu'il y a une effervescence de base dans le mouvement coopératif ou associatif, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de **nouvelles initiatives** et qu'il y a des **recompositions de structures**. On assiste à un nouvel essor et je pense que celui-ci correspond à la destruction que l'économie dominante produit sur les collectivités; les gens se rendent bien compte qu'on ne peut continuer de cette manière sans mettre en péril la planète elle aussi. On évolue dans un univers de croissance continue qui a des limites physiques, écologiques et sociales; quand les gens les voient apparaître, ils retournent vers les principes fondamentaux du vivre-ensemble, qui est de produire pour satisfaire les besoins des personnes et non de les tuer en empoisonnant leur existence. » « On est en train de vivre un changement de paradigme », constate Gérald Larose, au moment où il est question d'une transition écologique de l'économie.

[...] Il mesure les conséquences d'une telle prise de conscience: « On en est venu à repenser les finalités de toutes nos activités de production, de consommation, de représentation artistique, etc. On est également en train de revoir les règles de l'économie en se disant que, lorsqu'on produit, il ne faut pas hypothéquer la ressource à partir de laquelle on le fait; c'est ce qu'on appelle le **développement durable**, mais c'est encore plus que cela: **on révisé les liens sociaux de l'économie** en revenant à une production et à une consommation de proximité au moyen d'une approche communautaire, sociale et solidaire. »

[...] Pour l'heure, l'économie sociale et solidaire occupe encore une place timide dans l'espace public. Comment arriver à l'inscrire et l'enraciner dans le vécu politique ?

[...] À cet égard, on a des problèmes, mais le mouvement coopératif est quand même présent partout dans le monde; il occupe des grandes portions de l'activité économique tout en étant profondément [sectoriel] et peu fédéré; il est aussi éclaté sur le plan de la pensée et de la pratique politique. [...] Par contre, les secteurs de la coopération

s'avèrent performants ; ils n'ont rien à envier au capitalisme sur le plan de la qualité et des coûts de la production, même qu'ils sont plus solides que lui. La crise de 2008 en [a fourni] la preuve : un rapport de l'ONU confirme que le coopératif a résisté beaucoup mieux que le traditionnel à ce moment.

[...] On réussit à grignoter des gains à gauche et à droite, mais on ne fait que grignoter ; alors que les enjeux sont planétaires et qu'ils touchent le mieux-être de milliards de personnes, on ne réussit pas à s'imposer comme solution de rechange. [...] On fait des petits pas, comme à Rio+20 [en 2012], où on est allés. On nous trouve très intéressants, mais on n'a pas encore un rapport de force politique [suffisant].

Humberto Ortiz, économiste péruvien longtemps membre de la direction du GRESP (Grupo Red de Economía Solidaria de Peru), un important réseau d'entreprises collectives et de groupements paysans au Pérou, résume ici sa pensée lors de visites en France et au Québec :

L'économie sociale et solidaire est une réponse efficace à la pauvreté et à l'exclusion.

Deux notions à distinguer

Il faut distinguer les deux activités. **L'économie populaire** représente une diversité d'activités de production (micro et petites entreprises), commerces (échoppes, marchés locaux, vendeurs ambulants), services (petits ateliers de réparation, etc...) et de consommation qui constituent généralement une réponse spontanée à la pauvreté et à l'exclusion.

L'économie solidaire, elle, représente les structures d'économies populaires qui sont passées d'un travail isolé à un travail coopératif et solidaire. On peut rajouter à cette économie, les expériences de co-gestion entre l'État et la Société Civile, avec un critère de bien commun dans une perspective de vraies actions de responsabilité sociale et entrepreneuriale, et pas seulement un « marketing social » des multinationales.

75 % de l'activité, mais seulement 20 % du PIB

Actuellement [au Pérou], on peut dire que l'économie populaire représente 75 % de la population économiquement active du pays, même si sa participation au PIB est limitée

à 20%. En l'absence de chiffres [précis], mais en se basant sur des études locales, on peut en revanche avancer qu'**un tiers de cette économie populaire est engagée dans l'économie solidaire**. Ces deux formes d'économie tentent de répondre à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion, même si on a parfois le sentiment de lutter contre le courant. Pas seulement contre le modèle économique (néolibéral) et politique (centralisateur et autoritaire), mais aussi contre le gouvernement qui tente de rendre invisibles ces initiatives. Ou bien qui cherche à les coopter. (Gerez, 2007)

Claude Dorion, économiste à MCE Conseils, organisation membre de DSI CSN, le bras financier de projets socioéconomiques au Sud à la CSN, organisation membre de l'INAISE et expert consulté pour le projet du FISIQ, nous donne son point de vue sur la finance solidaire au Nord comme au Sud :

Dans le bruit de la crise [de 2007-2008], les établissements financiers d'économie sociale, et les mutuelles, n'ont pas été entendus ».

« On a manqué, dit-il, l'occasion de démontrer qu'une finance qui se fait autrement, avec une logique moins spéculative, basée sur une rentabilité élargie, amène [...] des rendements moins spectaculaires lorsque ça va bien, mais les établissements sont beaucoup plus stables à long terme. »

Le nombre de « bénéficiaires ou usagers des structures » [de finance solidaire] est plutôt notable, dit Claude Dorion. « On parle quand même de plusieurs dizaines de millions de dollars en jeu, de bilans cumulatifs qui dépassent le milliard et de millions d'usagers finaux (entrepreneurs, micro-entrepreneurs, entrepreneurs sociaux). C'est [certes] un petit nombre d'organisations qui ont [cependant] un impact significatif. »

Claude Dorion aime bien l'exemple de la Banque malienne de solidarité, qui s'est développée sous « l'amalgame de petites opérations de microcrédit, [auparavant] isolées les unes des autres ». Cet établissement membre de l'INAISE est devenu [...] « une véritable force d'intervention dans le contexte économique, somme toute difficile, du Mali ».

[...] « En finance sociale, commente l'économiste, la capacité de remboursement d'un produit financier demeure une condition sine qua non d'un financement, mais on analyse l'entreprise autant sur sa rentabilité que sur son impact économique plus large, son impact social, écologique. » (Delgado, 2014)

Felice Scalvini, ex-vice-président de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et président de la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises sociales et participatives (CECOP), va dans le même sens relativement à son concept de « biodiversité économique » :

Je pense [...] ouvrir la réflexion, les idées et les initiatives à la **biodiversité de l'économie**. (Scalvini, 2010, p. 1)

La crise est globale et internationale. Comment sortir de cette crise et de la mondialisation néolibérale qui l'accompagne ? Quelles sont les alternatives à privilégier ? [...] La situation a changé au cours des dernières décennies. Après la Deuxième Guerre Mondiale – avec une forte accélération au tournant des années 80 –, **une espèce a pris le dessus** et a fait l'objet d'une culture intensive et exclusive. **La société capitaliste, exploitée en monoculture, a occupé des espaces de plus en plus grands** tendant à réduire jusqu'à la quasi extinction d'autres espèces dans certains domaines. Autrement dit une perte de biodiversité entrepreneuriale.

[...] En réalité, bien que largement répandue, **cette conviction n'est pas fondée** et ne résiste pas à un examen impartial des phénomènes qui ont caractérisé le développement économique. En effet, même si on se limite aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (on pourrait cependant remonter plus loin en relisant par exemple les pages de Braudel sur les origines du capitalisme), l'histoire économique, si elle n'est pas examinée à travers les lunettes de l'idéologie capitaliste – parce que c'est bien ce dont il s'agit – montre une indiscutable et grande biodiversité entrepreneuriale. C'est à celle-ci que revient en grande partie le succès du libre marché, de la démocratie, de la croissance de la richesse générale et de la diffusion du bien-être.

Économie coopérative : l'intercoopération doit prendre plus de place

[...] Il y a un nouvel élément, décisif selon moi [...] Toutes les formes d'entreprise ne réagissent pas de la même manière face à la crise. Il est manifeste que les coopératives résistent et réagissent mieux à la crise. Toutes les informations et données en provenance de différents pays nous

en disent long sur leur capacité de résistance malgré un environnement globalement difficile. Ceci s'applique à tous les secteurs, mais surtout au secteur financier.

[...] [Par ailleurs, l]’histoire des organisations représentatives et de soutien des entreprises coopératives a montré la prédominance des expériences sectorielles. Les coopératives de consommateurs, les coopératives agricoles, les banques coopératives, etc. se sont organisées historiquement grâce à l’homogénéité de leurs activités. Le choix est compréhensible, mais répond à un schéma qui ne suffit plus. L’expérience consolidée, comme celle du Québec ou de l’Italie, et les récentes évolutions, comme au Royaume-Uni ou plus largement en Europe ainsi que l’expérience historique de l’ACI au niveau mondial, montrent qu’il est indispensable d’avoir, à côté des organisations sectorielles, des organisations faitières intersectorielles. (Scalvini et Favreau, 2011)

LES TERRITOIRES, L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET LA FINANCE SOLIDAIRE, PREMIER DÉFI; SECOND DÉFI: FÉDÉRER ET INTERNATIONALISER LES INITIATIVES CITOYENNES

Nous sommes à l’heure de l’internationalisation des mouvements sociaux: le mouvement des femmes, les réseaux de consommation responsable avec leur commerce équitable, le mouvement écologique, les réseaux d’économie solidaire... Nous sommes aussi à l’heure d’une lente mais réelle transformation des grandes organisations sociales internationales nées au Nord, mais dans lesquelles la présence de plus en plus forte du Sud se fait sentir: transformation du syndicalisme international des travailleurs, relance du monde paysan et retour de ce dernier sur l’avant-scène et renouveau international du mouvement coopératif (Favreau et Hébert, 2012; Manier, 2016; McSween, 2015). Ces initiatives internationales s’inscrivent toutes dans

le paysage social d'aujourd'hui, celui de grandes mutations à l'échelle de la planète. (Source: Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2010)

La planète et ses grandes transitions

L'État social, adossé à un régime démocratique dans les sociétés du Nord et parachevé à la fin de la dernière guerre, s'est appuyé sur trois piliers: le développement d'un important service public, une fiscalité redistributive de la richesse collective et une action sur l'économie et l'emploi. Au Sud, l'État social a été profondément précarisé dans ses développements par les ajustements structurels imposés par les institutions économiques internationales. Leur régime politique est aussi plus souvent autoritaire que démocratique. Par où passe donc aujourd'hui la reconstruction au Sud? (Source: Favreau et Fall, 2007)

Dans les pays du Sud, le Fonds monétaire international (FMI) et autres institutions économiques internationales ont imposé leurs recettes néolibérales: moins d'État, privatisations, pression par la dette, refus de financer des politiques sociales, limitation de la liberté d'association. La précarité s'est installée. L'État s'est décrédibilisé et la pauvreté s'est généralisée avec la crise de 2008 et les émeutes de la faim. Force est, pour le Sud, de rompre avec le modèle extraverti lié à la recolonisation par la dette et à l'arrimage au « tout au marché mondial ». En Afrique, où l'État a d'abord été une excroissance étrangère, le processus de démocratisation a, par la suite, souvent risqué la confiscation des lieux de pouvoir par des « clans » et des minorités politiques. En Amérique latine, l'État a largement entretenu les privilèges et le clientélisme. À des degrés divers donc, sur un continent comme dans l'autre, la tendance est à l'accaparement privé de l'État par des élites. Ce qui est également le cas au Nord.

Par où passe la relance du développement ?

La relance du développement passe aujourd'hui en bonne partie par les communautés elles-mêmes, par les mouvements sociaux (femmes, jeunes, travailleurs, paysans, etc.) et par des gouvernements locaux innovateurs. Aujourd'hui, de façon de plus en plus manifeste, en Amérique latine comme en Afrique, les mouvements sociaux tentent de dépasser le simple pouvoir de nuisance pour s'inscrire dans des démarches de construction d'**alternatives économiques**, lesquelles nécessitent l'appui d'une **finance solidaire adaptée** à leurs besoins. Mais cette construction n'est pas un long fleuve tranquille tant l'asymétrie du développement et de la démocratie d'un pays à l'autre est fortement contrastée.

Cet ensemble inédit de nouveaux acteurs de développement luttant pour la création d'espaces économiques et politiques démocratiques et ces initiatives citoyennes auront cependant leur pleine efficacité s'ils établissent de solides passerelles avec les grands mouvements qui œuvrent déjà sur la scène internationale et qui sont en voie de se reconfigurer. Et avec une coopération internationale de proximité qui se déploie en **diversifiant ces stratégies**, notamment en épousant celle de la **finance solidaire**.

En d'autres termes, miser uniquement sur des mobilisations sociales de « la base », comme le pratiquent nombre de groupes, sous-estime radicalement la nécessité de l'organisation et du travail dans la durée et le nécessaire changement d'échelle.

Le travail à la base ne suffit pas. Le travail quasi exclusivement de développement social, tout pertinent qu'il soit, a ses limites. L'action collective déployée doit opérer un **retour affirmé aux économies de proximité**, au premier développement, à des **assises économiques locales**, condition première d'un développement plus généralisé. S'il faut convenir de l'importance des nouveaux réseaux qui émergent, miser sur la transformation en

cours des grands mouvements historiques comme le mouvement des travailleurs, le mouvement coopératif et le mouvement paysan est une carte maîtresse. Car les repères sur ce qui permet de refaire le monde puisent dans l'histoire de ces mouvements autant que dans l'innovation sociale des réseaux plus récents. **Le défi quotidien est double**: a) miser sur des économies de proximité et la finance solidaire qui les appuient; b) voir ce qui vient et travailler à fédérer ces initiatives citoyennes, car le rapport de force, en matière de régulation du commerce, de mise au pas de la finance et de lutte contre le dérèglement climatique, exige d'intervenir dans l'autre registre, celui des institutions.

EN GUISE DE CONCLUSION : RÉINVESTIR DANS LE CHAMP DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Bref, dans une perspective plus large, il faut réinvestir dans le champ de la réflexion stratégique qui peut se résumer de la façon suivante.

Nourrir l'humanité de façon écologique, à la ville comme à la campagne

L'économiste en chef de l'Agence française de développement (AFD) et directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Gaël Giraud, disait dans une entrevue qu'il accordait à l'OCI Terre solidaire (2016) à propos du **manque d'autonomie alimentaire** des populations :

La ré-articulation des territoires urbain et rural est un sujet fondamental... Plusieurs décennies ont alimenté un imaginaire de développement et de progrès essentiellement urbains. Pourtant une ville n'a aucune autonomie alimentaire, elle a donc besoin d'un arrière-pays rural, puissant et riche qui la nourrit. Cette ré-articulation consiste à favoriser une agriculture

diversifiée capable d'alimenter, via des circuits courts, des petits centres urbains... C'est le nouvel aménagement du territoire qu'il faut penser...

Tout en misant sur l'agriculture familiale investie dans des cultures vivrières et des droits fonciers pour les agriculteurs, comme l'avance le rapport de l'ONU produit par Olivier De Schutter.

Dégager un nouveau projet de société : la transition sociale-écologique est un projet politique

Tableur sur la biodiversité économique, comme le dit Felice Scalvini. Et tableur sur cette diversité économique autour de deux axes, soit de sortir de la crise du climat et de changer le modèle alimentaire, comme le dit Alain Lipietz.

S'investir dans de petits projets à la base, mais qui ont l'ambition de grandir

Changer d'échelle et faire système, comme l'affirme le sociologue Abdou Salam Fall ; miser sur la recomposition des structures du mouvement coopératif international et ses nouvelles initiatives, comme le pense Gérald Larose ; investir dans la transformation de l'économie populaire en économie solidaire, comme le dit Humberto Ortiz ; notamment par la finance solidaire, comme l'avance Claude Dorion.

Miser sur les économies de proximité comme matrice de base dans le développement social des communautés

En ayant en tête de réinvestir dans le champ de la réflexion stratégique avec l'emploi et la transition sociale-écologique, comme fils directeurs du développement des territoires et des communautés.

Erri De Luca : « La fraternité, c'est ce qui permet de se battre »

Il n'y a plus de grande cause. Nous en sommes réduits à la cause élémentaire de la légitime défense de notre santé, de notre Terre, de l'air, de l'eau et d'une communauté menacée. Nous sommes agressés par des grands travaux dits stratégiques, mais qui n'ont en réalité rien de stratégique. Il y a une volonté d'exploiter jusqu'à la dernière ressource de la Terre entendue comme un lieu d'esclavage.

Source : Propos recueillis par François Armanet et Sarah Halifa-Legrand pour *L'Obs*, 28 mai 2016, <<https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20160525.OBS1225/erri-de-luca-la-fraternite-c-est-ce-qui-permet-de-se-battre.html>>.

Nous sommes ramenés à l'essentiel : par-delà les besoins immédiats et le court terme de nos mobilisations, ne plus se contenter d'une politique des petits pas.



Pour en savoir plus

Manier, B. (2016). *Un million de révolutions tranquilles. Comment les citoyens changent le monde*, Paris, Les Liens qui libèrent.

Dès sa première édition, en 2012, ce livre a été le premier à décrire la dimension mondiale des alternatives économiques, démocratiques et écologiques dessinées par la société civile. Il a séduit toute une génération qui se reconnaît dans cette invention d'un nouveau monde et a reçu le Prix 2013 du Livre Environnement. Une nouvelle édition enrichie est parue fin 2016. Livre qui a inspiré le film documentaire *Demain*.

Dion, C. et M. Laurent (2015). *Demain. Partout dans le monde des solutions existent*, documentaire, France.

Un livre complète ce film documentaire : Dion, C. (2015). *Demain. Un nouveau monde en marche*, Paris, Actes Sud.

Et si montrer des solutions ou raconter une histoire qui fait du bien était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays?... Cyril Dion et Mélanie Laurent partent avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays au Nord et au Sud pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter... Durant leur voyage, ils rencontrent des pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation.

En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain. (extrait de la couverture du livre)

Laurent, E. et P. Pochet (2015). *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux*, Paris, Éd. Les Petits matins.

Redéfinir le progrès social à la lumière du défi écologique, en visant l'égalité, l'emploi et la protection sociale. Quels instruments de justice environnementale mettre en place? Suffira-t-il de «verdir» le capitalisme ou faudra-t-il changer de paradigme économique? Quel rôle pour les syndicats dans la transition? Comment mutualiser les nouveaux risques pour en minimiser l'impact? Un incontournable.

Favreau, L. et M. Hébert (2012). *La transition écologique de l'économie. Contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Un tour du monde des initiatives innovatrices des coopératives et de l'économie solidaire et une mise en perspective. Un livre inspiré des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) et des échanges du rendez-vous international de ce Forum de l'économie sociale et solidaire (ESS) de 2011 qui se préparait pour Rio+20 où les RMB tenaient une séance de travail importante avec des représentants d'États, de municipalités, d'institutions de l'ONU et de réseaux d'ESS d'un grand nombre de pays du monde. Pour un récit de la présence des RMB à Rio+20, voir l'article suivant: <<http://www.oikosblogue.com/?p=14955>>.

Raisson, V. (2016). *2038. Les futurs du monde*, Paris, Laffont.

Virginie Raisson est spécialisée en géopolitique. Elle et l'équipe de recherche du Lépac, un laboratoire de recherche appliquée en géopolitique et prospective, analysent avec une approche multidisciplinaire le présent et les 25 ans à venir. Une fenêtre sur le monde, des liens entre les principaux enjeux qui viennent et l'exploration des possibles là où l'avenir se choisit. En regardant loin devant, que voit-on? Des tendances: l'essor des classes moyennes, le vieillissement de la population, l'explosion des communications, des villes, d'Internet. Mais plus loin, dans le livre et dans le temps, des lendemains plus incertains: des zones à risques où le pire côtoie le meilleur – l'augmentation des inégalités, le populisme, mais aussi l'énergie propre, la fin du gaspillage et de la grande pauvreté. Des dynamiques, des acteurs, des lieux de transition, des utopies, des forces de changement ou des forces de résistance

au changement... Un atlas qui vaut vraiment le détour pour sa capacité à cerner les rapports de force, les avancées et les reculs sans complaisance.

Hawken, P. (2018). *Drawdown. Comment inverser le cours du réchauffement climatique*, Paris, Actes Sud.

«*Drawdown*»... c'est une charpente collective, un projet d'une efficacité redoutable de scientifiques et d'experts organisés en réseaux à l'échelle internationale, qui laisse entrevoir le pouvoir d'Internet et des collaborations non hiérarchiques. Pour cet activiste des droits civiques et de l'écologie, tout commence en 2001, avec une étude conduite par deux professeurs de Princeton, énumérant 15 solutions susceptibles de stabiliser les émissions de CO₂ à l'horizon 2050... Hawken et son équipe sélectionnent près de 70 chercheurs, issus de 20 pays et chargés chacun d'étudier à fond une solution (parfois deux). Rigueur oblige, chaque solution est ensuite passée au tamis par des conseillers (120 au total), puis par des experts scientifiques extérieurs (40). Thèmes principaux : énergie, alimentation, villes et bâtiments, affectation des terres, transport, matériaux, etc. Des outils d'intervention et des solutions pratiques mis au service du développement des communautés.

Cahier spécial du *Devoir* (2014). *Les coopératives, fer de lance de l'économie verte*, 2 octobre.

Un cahier spécial du journal *Le Devoir* en grande partie inspiré des propositions que la CRDC avait faites au journal dans le cadre de la 2^e édition du Sommet international des coopératives. C'est notamment à cette occasion qu'avait été avancée l'idée d'un fonds de capital patient dédié à des projets socioéconomiques dans les pays du Sud, accordant priorité aux entreprises collectives.

Klein, N. (2015). *Capitalisme et changement climatique. Tout peut changer*, Paris, Éd. Lux/Actes Sud.

Ce livre expose les causes structurelles de la crise climatique, pointe du doigt les responsables, encourage à résister aux niveaux local, national et international, exige de nouvelles mesures afin de partager les ressources de notre planète d'une manière égalitaire et respectueuse des droits de l'homme. Il nous rappelle également le rôle clé de la démocratie pour instaurer une meilleure justice et de profonds changements. Prix international de la paix australienne 2016, le Sydney Peace Prize.



Bibliographie

- Agence France-Presse (AFP) (2016). « Le secteur agricole doit se transformer, avertit l'ONU », *Le Devoir*, 18 octobre, <<https://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/482464/changements-climatiques-le-secteur-agricole-doit-se-transformer-avertit-l-onu>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Alternatives économiques* (2013). Cahier « L'économie verte en 30 questions », n° 61, mars.
- Alternatives économiques* (2015). Dossier « Épargner solidaire », n° 3, septembre.
- Aoun, S. (2011). *Le retour turbulent de Dieu. Politique, religion et laïcité*, Montréal, Médiaspaul.
- Armanet, F. (2018). « "La discrimination a fait son come-back" : Joan Baez, la voix combattante », *Nouvel Obs*, 23 juin, <<https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20180614.OBS8175/la-discrimination-a-fait-son-come-back-joan-baez-la-voix-combattante.html>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Audet, F. (2016). *Comprendre les organisations humanitaires*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Baillargeon, S. (2017). « Human Rights Watch publie le rapport "Tirez le fil sur la transparence des fournisseurs de vêtements" », *Le Devoir*, 25 avril, <<https://www.ledevoir.com/societe/497152/human-right-watch-publie-le-rapport-tirez-le-fil-sur-la-transparence-des-fournisseurs-de-vetements>>, consulté le 27 septembre 2018.

- Binctin, B. (2015). «Txetx Etcheverry: “La bataille du climat se joue maintenant, si on la perd, on perd toutes les autres”», *Reporterre*, 13 avril, <<https://reporterre.net/Txetx-Etcheverry-La-bataille-du-climat-se-joue-maintenant-si-on-la-perd-on-perd>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Bolis, A. (2015). «Climat: le désinvestissement dans les énergies fossiles rallie 500 institutions à sa cause», *Le Monde*, 2 décembre, <https://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/12/02/climat-le-desinvestissement-des-energies-fossiles-rallie-500-institutions-a-sa-cause_4822471_4527432.html>, consulté le 27 septembre 2018.
- Bourque, D., Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (2007). *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, G. (2014). «Les énergies fossiles: quand la finance responsable mobilise!», *Carnet de Louis Favreau, Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)*, <<http://louisfavreau.net/carnet/spip.php?article95&lang=fr>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Bourque, G., L. Favreau et E. Molina (2013). «La solidarité internationale dans tous ses états», *Vie économique*, vol. 5, n° 1, <<http://www.eve.coop/?r=20>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Braudel, F. (1985). *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Brunel, S. (2010). «Les grands défis d'une agriculture durable», *Sciences humaines*, n° 217, p. 26-30.
- Cessou, S. (2015). «Au Sahel, le programme PAIES pour répondre aux enjeux climatiques», *CCFD-Terre Solidaire*, 28 juillet, <<https://ccfd-terresolidaire.org/projets/projets-internationaux/le-programme-paies/au-sahel-le-programme-5135>>, consulté le 27 septembre 2018.
- CIRIEC-France (2018). «Entretien avec Dominique Lesaffre, directeur général de la SIDI», *Les entretiens du CIRIEC. Idéaux & débats*, mai, <http://www.ciriec-france.org/ciriec/custom/module/cms/content/file/Interviews/LESAFFRE_Dominique.pdf>, consulté le 27 septembre 2018.
- Collectif (2015). «COP21 – Accord Climat de Paris. L'appel des sociétés civiles aux États pour créer un climat contre la faim», *CCFD-Terre Solidaire*, 27 mai, <<https://ccfd-terresolidaire.org/infos/souverainete/cop21-accord-climat-de-5052>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Combes, M. (2012). «Nous devons laisser deux tiers des énergies fossiles dans le sol», *Le Monde*, 15 novembre, <https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/11/15/nous-devons-laisser-deux-tiers-des-energies-fossiles-dans-le-sol_1791553_3232.html>, consulté le 27 septembre 2018.

- Connaissance des énergies (2017). « Le Danemark, bon élève de la transition énergétique ? », 29 octobre, <<https://www.connaissancedesenergies.org/le-danemark-bon-eleve-de-la-transition-energetique-171129>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Corriveau, É. (2018). « Quand l'engagement communautaire passe par l'investissement immobilier », *Le Devoir*, 16 juin, <<https://www.ledevoir.com/societe/530211/quand-l-engagement-communautaire-passe-par-l-investissement-immobilier>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Daoud, Kamel (2015). « Tous les fascismes se ressemblent », *Le Devoir*, 28 novembre, <<http://www.ledevoir.com/culture/livres/456378/tous-les-fascismes-se-ressemblent>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Delgado, J. (2014). « L'économie sociale ignorée durant la crise », *Le Devoir* (cahier spécial), 2 octobre, <<https://www.ledevoir.com/economie/419839/6e-rendez-vous-de-la-chaire-de-recherche-et-de-developpement-des-collectivites-l-economie-sociale-ignoree-durant-la-crise>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Demoustier, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Alternatives économiques/Syros.
- Desdet, M. (2017). « Le défi de l'électrification de l'Afrique par le solaire », *Reporterre*, 15 juin, <<https://reporterre.net/Le-defi-de-l-electrification-de-l-Afrique-par-le-solaire>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Develtere, P. (1998). *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université.
- Duriez, B., F. Mabille et K. Rousselet (dir.) (2007). *Les ONG confessionnelles, religions et action internationale, Actes de colloque de l'Association française des sciences sociales des religions (ASFR)*, Paris, L'Harmattan.
- Durning, A. (1989). « Mobiliser les communautés de base », dans L. Brown (dir.), *L'état de la planète*, Paris, Économica, p. 253-284.
- Fall, A. S. (2013). *Des lignes de politique en sécurité alimentaire réussies pour la réduction de la pauvreté au Sénégal*, Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop – Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES – IFAN), <http://w4.uqo.ca/crdc/00_fichiers/publications/Fall%20Cahier%20sec.alimentaire.pdf>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2003). *L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain*, août, Gatineau, Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), <http://w4.uqo.ca/crdc/00_fichiers/publications/cahiers/RR7.pdf>, consulté le 27 septembre 2018.

- Favreau, L. (2008). *Entreprises collectives : les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. (2009). « Coopération internationale de proximité. Histoire, fondements et enjeux actuels des OCI du Québec », *Globe*, vol. 12, n° 1, p. 17-41, <<https://www.erudit.org/fr/revues/globe/2009-v12-n1-globe1497373/1000768ar.pdf>>, consulté le 27 février 2018.
- Favreau, L. (2011). « Sénégal, l'électricité photovoltaïque dans les villages », *Oikos Blogue*, <<http://www.oikosblogue.com/?p=8461>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2013). « Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), agriculture durable et solidarité internationale : une mise en perspective », Carnet de Louis Favreau, Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), <<http://louisfavreau.net/carnet/spip.php?article85>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2014a). « Alternatives citoyennes dans un monde en mutation : les nouvelles dynamiques internationales », *Revue internationale d'éthique publique*, vol. 16, n° 2, <<http://ethiquepublique.revues.org/1496>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2014b). « Économies de proximité, ça change pas le monde mais... », *Oikos Blogue*, 4 mars, <<http://www.oikosblogue.com/?p=16656>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2017). *Mouvement communautaire et État social. Le défi de la transition sociale-écologique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. (2018a). « L'électrification des villages : de plus en plus un enjeu majeur de notre solidarité internationale », Infollettre du Fonds Solidarité Sud, <http://w4.uqo.ca/fss/archives_Qdeneuf/18_printemps.htm>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2018b). « Le rôle des mouvements sociaux dans la transition écologique du Québec », dans C. Gagnon (dir.), *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*, <<http://demarchesterritorialesdedeveloppementdurable.org/les-mouvements-sociaux-dans-la-transition-ecologique/>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. (2018c). *Syndicalisme agricole québécois et citoyenneté : du local à l'international*, Longueuil et Gatineau, UPA Développement international et Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), <<http://www.upadi-agri.org/download/autres/monographies/Monographie-UPA-DI-25-ans-2017-Compleet-SMC.pdf>>, consulté le 27 septembre 2018.

- Favreau, L. et A. S. Fall (2007). « La reconstruction d'États sociaux au Sud: essai d'analyse politique », dans L. Favreau et A. S. Fall (dir.), *L'Afrique qui se refait: initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 343-378.
- Favreau, L. et L. Fréchette (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et L. Fréchette (2003). « Organisation sociale et développement économique: un parc industriel à Villa el Salvador, Lima, Pérou », dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 317-332.
- Favreau, L. et L. Fréchette (2014). « Coopératives, économie solidaire et mouvements sociaux: mondialiser au profit de tous », dans P. Beaudet et P. Haslam (dir.), *Enjeux et défis du développement international*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2010). *Les défis d'une mondialisation solidaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et M. Hébert (2011). La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle! Les réponses de l'économie sociale et solidaire à la crise écologique à l'heure de Rio+20, Cahier de l'ARUC-DTC, novembre, Rimouski, ARUC-DTC, <<http://biblio.uqar.ca/archives/30587370.pdf>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. et M. Hébert (2012). *La transition écologique de l'économie: la contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et E. Molina (2011). *Économie et société. Pistes de sortie de crise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale. L'expérience de SOCODEVI*, <http://w4.uqo.ca/fss/Documentations/2013_FavreauMolina_SOCODEVI.pdf>, consulté le 27 septembre 2018.
- Favreau, L. et E. Molina (2014). *La solidarité internationale du mouvement des agriculteurs québécois. L'expérience de l'organisation UPA Développement international (UPA DI)*, CRDC avec la collaboration d'UPA DI, <https://www.upadi-agri.org/download/francais/capitalisation-du-travail-UPA-DI/Experience_de_UPA_DI_2014_Favreau_Molina.pdf>, consulté le 27 septembre 2018.
- Fortier, M. (2017). « Les lunchs gratuits pour les enfants, une bonne idée? », *Le Devoir*, 16 septembre, <<https://www.ledevoir.com/societe/education/508149/nourrir-pour-mieux-reussir>>, consulté le 28 septembre 2018.
- Fortin, P. (2013). *Le petit Fortin, l'économie du Québec racontée à mon voisin*, Montréal, L'actualité-Économie, Rogers Publishing.

- Franceinfo (2015). « Le Costa-Rica, un pays modèle en matière d'énergie », *Franceinfo*, 29 septembre, <https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/le-costa-rica-un-pays-modele-en-matiere-d-energie_1105447.html>, consulté le 27 septembre 2018.
- Fréchette, L. (2003). « Pérou, le mouvement des femmes en action », *Le Devoir*, cahier spécial de septembre, <<https://www.ledevoir.com/monde/35874/perou-le-mouvement-des-femmes-en-action>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Fréchette, L. (2017). *Agriculture urbaine et cuisines collectives: une dynamique ancienne et nouvelle de sécurité alimentaire dans les communautés locales*, CRDC, UQO, <<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article128>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éd. Les Petits Matins.
- Gerez, J. C. (2007). « Humberto Ortiz Roca, Pérou », *CCFD-Terre Solidaire*, 9 octobre, <<https://ccfd-terresolidaire.org/infos/eglise/l-eglise-en-amerique/des-catholiques-engages/humberto-ortiz-roca>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Grandjean, A. (2017). « Les habits verts de la croissance », *Sciences humaines*, hors-série n° 1, mars-avril.
- GREDEC (2017). « Les résultats insuffisants des conférences climatiques », *Le Devoir*, 16-17 novembre, <<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/515610/les-resultats-insuffisants-des-conferences-climatiques>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Griffon, M. (2006). *Nourrir la planète*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Griffon, M. (2011). « Comment l'agriculture mondiale pourra-t-elle s'adapter aux contraintes du futur ? La réponse technologique », dans P. Jacquet et J.-H. Lorenzi, *Les nouveaux équilibres agro-alimentaires mondiaux*, Paris, Presses universitaires de France, p. 63-72.
- Grueuding, D. (2011). *Pulpit and Politics: Competing Religious Ideologies in Canadian Public Life*, Kingsley Publishing.
- Guénard, M. (2016). « La Grande Muraille verte trace doucement son chemin au Sénégal », *Le Monde*, 19 avril, <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/19/la-grande-muraille-verte-trace-doucement-son-chemin-au-senegal_4904682_3212.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&utm_campaign=Echobox&utm_term=Autofeed#link_time=1461056227>, consulté le 27 septembre 2018.
- Hardy, Y. (2013). « Des pays du Sud hypothèquent leur avenir », *CCFD-Terre Solidaire*, 15 octobre, <<https://ccfd-terresolidaire.org/fdm/2013/276-septembre-octobre/des-pays-du-sud-4417>>, consulté le 27 septembre 2018.

- Harvey, R. (2012). « Vers une économie sociale et solidaire – Répondre aux besoins réels des populations », *Le Devoir* (cahier spécial), 6 octobre, <<https://www.ledevoir.com/economie/360607/repondre-aux-besoins-reels-des-populations>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Harvey, R. (2017). « Trente ans d'histoire et plus de dix ans d'investissement responsable », *Le Devoir* (cahier spécial), 18 février, <<https://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/491803/batirente-batirente-30-ans-d-histoire-et-plus-de-10-ans-d-investissement-responsable>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Hawken, P. (2018). *Drawdown. Comment inverser le cours du réchauffement climatique*, Paris, Actes Sud.
- Hopkins, R. (2014). *Ils changent le monde*, Paris, Seuil.
- Jeune Afrique (2016). « Burkina Faso : Monsanto plie bagage », *Jeune Afrique*, <<https://www.jeuneafrique.com/mag/361768/economie/burkina-faso-monsanto-plie-bagage>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Kempf, H. (2007). *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil.
- Klein, N. (2015). *Capitalisme et changement climatique. Tout peut changer*, Paris, Éd. Lux/Actes Sud.
- Lafleur, C. (2014). « Organiser la transition écologique de l'économie », *Le Devoir*, 2 octobre, <<https://www.ledevoir.com/economie/419848/6e-rendez-vous-de-la-chaire-de-recherche-en-developpement-des-collectivites-organiser-la-transition-ecologique-de-l-economie>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Laurent, E. et P. Pochet (2015). *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux*, Paris, Éd. Les Petits matins.
- Le Prioux, C. et AFP (2017). « Vestager, la Danoise qui défie Google à Bruxelles », *Le Devoir*, 12 septembre, <<https://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/507752/vestager-la-danoise-qui-defie-google-a-bruxelles>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Lesaffre, D. (2018). *Fiche du CIRIEC*, Paris, CIRIEC.
- Les Rencontres du Mont-Blanc (2011). *La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle ! La contribution de l'économie sociale et solidaire à l'heure de Rio+20 : une réponse aux challenges posés par la crise*, Cahier d'initiatives, Annexe au document d'orientation des Rencontres du Mont-Blanc 2011, <http://www.recma.org/sites/default/files/cahier_de_40_initiatives__rmb_2011_fas_18_10_2011_0.pdf>, consulté le 27 septembre 2018.
- Lipietz, A. (2012a). *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte.
- Lipietz, A. (2012b). « De Rio 1992 à Rio 2012 : qu'est-ce qui a changé ? », *Vie économique*, vol. 3, n° 4, « Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives ? », <<http://www.eve.coop/?a=148>>, consulté le 27 septembre 2018.

- Maheux, P.-O. (2016). *Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins*, Québec, Éditions du Septentrion.
- Manier, B. (2016). *Un million de révolutions tranquilles. Comment les citoyens changent le monde*, 2^e éd., Paris, Les Liens qui libèrent.
- Martin, A. (2017). « Le Burkina Faso mise sur les énergies renouvelables », *Alternatives économiques*, 27 novembre, <<https://www.alternatives-economiques.fr/burkina-faso-mise-energies-renouvelables/00081687>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Masson, N. (2007). « Une dimension géopolitique des fondamentalismes. Le cas des ONG confessionnelles », *Esprit*, « Effervescences religieuses dans le monde », mars-avril, p. 219-220.
- MCE Conseils (2015). *Projet de fonds d'investissement solidaire international du Québec. Conceptualisation et plan d'affaires. Rapport final*, 156 p.
- McSween, N. (2015). *Afrique de l'Ouest. Les paysans sont de retour*, Carnet de la CRDC, <<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article110>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Michailof, S. (2015). *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?*, Paris, Fayard.
- Michailof, S. (2017). *Les nouveaux objectifs de développement durable sont-ils adaptés au cas des pays les plus fragiles ?*, p. 1-3, <<http://www.sergemichailof.fr/wp-content/uploads/2018/05/ODD-16-Serge-Michailof-last-version.pdf>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Musseau, F. (2016). « Le Pérou croyait pourtant tenir un bon filon... », *Libération, Le Devoir*, <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/472753/le-perou-croyait-pourtant-tenir-un-bon-filon>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Ndiaye, S. (2016). *Le combat écologique et social des communautés en Afrique de l'Ouest*, CRDC, billet de blogue, <<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article116>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Nutt, S. (2014). *Guerriers de l'impossible. L'argent, les armes et l'aide humanitaire*, Montréal, Boréal.
- Parmentier, B. (2009). *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au 21^e siècle*, Paris, La Découverte.
- Parmentier, S. (2013). « Le système agricole et alimentaire accaparé au détriment de l'intérêt général », dans B. Badie et D. Vidal (dir.), *La cassure. L'état du monde 2013*, Paris, La Découverte.
- Pasqualetti, L. (2015). *Beau temps, mauvais temps*, documentaire, <http://canalsavoir.tv/videos_sur_demande/beau_temps_mauvais_temps>, consulté le 27 septembre 2018.

- Petitjean, O. (2016). « Sans plan de transition sérieux, les entreprises deviendront vulnérables, et leurs travailleurs aussi », *Observatoire des multinationales*, 7 mars, <<http://multinationales.org/Sans-plan-de-transition-serieux-les-entreprises-deviendront-vulnerables-et/>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Pinaud, B. (2015). « Au Mali, plusieurs milliers d'agriculteurs convertis à l'agro-écologie », *CCFD-Terre Solidaire*, 21 septembre, <<http://ccfd-terresolidaire.org/projets/afrique/mali/au-mali-plusieurs-5202>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Piro, P. (2011). « Sénégal/La fée solaire gagne les villages du Sahel », *CCFD-Terre Solidaire*, <<https://ccfd-terresolidaire.org/fdm/2013/277-novembre-2013/dossier-30-ans-de/la-sidi-au-coeur-d-une-4504>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Raisson, V. (dir.) (2016). 2038. *Les futurs du monde*, Paris, Robert Laffont.
- Ramaux, C. (2012). *L'État social, pour sortir du chaos néolibéral*, Paris, Fayard.
- Ravignan, A. de (2016). « Les énergies renouvelables sont l'avenir de l'Afrique », *Alternatives économiques*, <<https://www.alternatives-economiques.fr/energies-renouvelables-lavenir-de-lafrique/00012587>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Réju, E. (2015). « Nicolas Hulot : "Le réchauffement climatique, c'est l'injustice ultime" », *La Croix*, 7 juillet, <<https://www.la-croix.com/Actualite/France/Nicolas-Hulot-Le-rechauffement-climatique-c-est-l-injustice-ultime-2015-07-07-1332443>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Ribera, T. (2015). « Développement et climat sont indissociables », *Alternatives internationales*, n° 17, novembre.
- Riché, P. (2016). « La transition écologique est un beau projet politique. Pourquoi hésiter ? », *Nouvel Obs*, 23 août, <<https://www.nouvelobs.com/planete/20160819.OBS6580/la-transition-ecologique-est-un-beau-projet-politique-pourquoi-hesiter.html>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Rodrigues, M.-A. (2006). *Les communautés ecclésiales de base au Brésil. Genèse, structure et fonctions*, Paris, L'Harmattan.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2006). *La diplomatie non gouvernementale. Les ONG peuvent-elles changer le monde ?*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- Roy, J.-L. (2016). « Ottawa doit élaborer un Fonds francophone pour la création d'entreprises en Afrique », *Le Devoir*, 14 novembre, <<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/484615/sommet-de-madagascar-ottawa-doit-elaborer-un-fonds-francophone-pour-la-creation-d-entreprises-en-afrique>>, consulté le 27 septembre 2018.

- Scalvini, F. (2010). *La crise est globale et internationale. Comment sortir de cette crise et de la mondialisation néolibérale qui l'accompagne ? Quelles sont les alternatives à privilégier ? Point de vue du mouvement coopératif international*, Conférence internationale « Quel projet de société pour demain ? Coopératives, mutuelles et territoires : enjeux, défis et alternatives », Lévis, ARUC-DTC et Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 22-23 septembre, <<http://w4.uqo.ca/gesq//fichiers/enjeux/Scalvini%20.pdf>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Scalvini, F. et L. Favreau (2011). « Démocratisation de l'économie : l'enjeu de la "biodiversité" entrepreneuriale », Carnet de Louis Favreau. Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), <<http://louisfavreau.net/carnet/spip.php?article58&lang=fr>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Shields, A. (2015). « Le soutien aux énergies fossiles taxe le climat et les États », *Le Devoir*, 22 septembre, <<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/450667/le-soutien-aux-energies-fossiles-taxe-le-climat-et-les-etats>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Serrano, B. et W. Kalinowsky (2007). « Brésil : églises évangéliques, l'offensive politique », *Alternatives internationales*, n° 36, septembre, dossier « Débats d'ailleurs ».
- Shields, A. (2015). « Le soutien aux énergies fossiles taxe le climat et les États », *Le Devoir*, 22 septembre, <<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/450667/le-soutien-aux-energies-fossiles-taxe-le-climat-et-les-etats>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Sibille, H. (2013). « L'économie sociale et solidaire française : quelles relations avec le Sud ? L'expérience du Crédit coopératif », *Vie économique*, septembre, vol. 5, n° 1, <<http://www.eve.coop/?a=205>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI) (2010). Document interne de l'organisation, Paris, SIDI.
- Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI) (2011). *Activité de la SIDI et de ses partenaires*, <<http://www.sidi.fr/wp-content/uploads/2015/09/2011.pdf>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI) (2012). *Activité de la SIDI et de ses partenaires*, <<http://www.sidi.fr/wp-content/uploads/2015/09/2012.pdf>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI) (2015). « La finance communautaire au pays des femmes intègres », Paris, SIDI, 16 octobre, <<http://www.sidi.fr/2015/10/16/la-finance-communautaire-au-pays-des-femmes-integres/>>, consulté le 27 septembre 2018.

- Stefanovitch, J.-C. (2017). « Prendre le temps du développement ? », Noula, Synthèse d'une conférence de l'AFD, <<http://noulacoop.com/2017/06/comment-prendre-le-temps-du-developpement/>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Vaillancourt, Y., G. Larose *et al.* (2018). « Projet d'économie sociale et solidaire Québec-Haïti en agroalimentaire », dans J.-C. Roc et B. Paul (dir.), *Économie sociale et solidaire et développement territorial. Éclairages pour Haïti*, Laval, Québec, Les Presses internationales GRAHN-Monde, p. 251-294.
- Vallée, P. (2015). « L'investissement à impact social », *Le Devoir* (cahier spécial), 14 mars, <<https://www.ledevoir.com/economie/434138/un-nouveau-joueur-l-investissement-a-impact-social>>, consulté le 27 septembre 2018.
- Verschave, F.-X. et A.-S. Boisgallais (1994). *L'aide publique au développement*, Paris, Syros.
- Vigier, J.-P. (2003). *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire*, Paris, Éd. Charles Léopold Mayer.

Principaux sites Web de référence

(consultés le 27 septembre 2018)

AgriCord : <<http://www.agricord.org/>>

AQOCI : <<http://www.aqoci.qc.ca/>>

CRDC (blogue) : <<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/>>

CRDC (site) : <<http://w4.uqo.ca/crdc/>>

Fonds Solidarité Sud : <<http://www.fondssolidaritesud.org>>

INAISE : <<http://inaise.org>>

RMB : <<http://www.essfi.coop>>

SIDI : <<http://www.sidi.fr/>>

UPA DI : <<http://www.upadi.agri.org/>>



Table des matières

Préface	IX
Remerciements	XIII
Avant-propos	XV
CHAPITRE 1	
Solidarité internationale et développement des communautés à l'heure de l'urgence climatique	1
Les sociétés du Sud sont sous tension : l'urgence de penser ce qui vient	2
Les dérèglements climatiques et les migrations se partagent la scène internationale	2
Le tournant historique de nos sociétés	5
Le dérèglement climatique, un multiplicateur de menaces qui interroge les priorités d'action	7
Les démocraties, les mouvements sociaux et l'écologie : la donne a beaucoup changé en dix ans.....	9
Les initiatives citoyennes : les nouvelles dynamiques.....	9

Après la COP21 et l'accueil des réfugiés, quelle solidarité internationale et quel développement?	10
Le début d'un croisement de l'écologie, de l'économie et de la finance solidaire: un bond en avant.....	11
Le tournant de la coopération internationale d'aujourd'hui: le marqueur écologique	13
Le croisement de l'économie et de l'action sur les changements climatiques offre un double dividende.....	16
La réparation du grand désordre alimentaire: quel modèle privilégier?	17
La capitalisation de ce modèle: les outils de la finance solidaire au service de la coopération.....	20
La transition sociale-écologique de l'économie est un rapport de force.....	21

CHAPITRE 2

Initiatives porteuses de développement des communautés dans le monde

Des inspirations pour la solidarité internationale d'ici?.....	23
Les mouvements sociaux: de l'incertitude au renouvellement	24
Des révolutions tranquilles qui changent le monde: des exemples	25
Les femmes dans le développement des communautés.....	26
Mouvement des femmes et agriculture urbaine: l'expérience péruvienne des cuisines collectives	26
Les nouvelles tendances du marché en matière d'énergie.....	28
Les énergies renouvelables sont l'option la moins chère en Afrique.....	28
Électrification des villages en Afrique de l'Ouest par le solaire: enjeu majeur, conjoncture favorable ...	29
En Afrique de l'Ouest, les organisations paysannes de 12 pays du Sahel se donnent une plateforme commune de transition agroécologique	29

La faim, l'autre visage du changement climatique	30
Burkina Faso : 3 500 producteurs luttent contre la désertification et pour le développement d'une agriculture écologique.....	30
Agriculture et ressources naturelles : le plaidoyer face aux multinationales.....	31
Burkina Faso : les organisations paysannes ont gagné. Monsanto plie bagage	31
Le Pérou, les mines, les révoltes sociales et l'organisation des communautés.....	31
Finance solidaire et entreprises collectives dans le développement durable des communautés	32
La finance solidaire, un levier	32
Investissement socialement responsable (ISR) et solidarité internationale.....	33
Mountain Equipment Co-op exige de la transparence de ses fournisseurs du Sud	33
Le mouvement 350.org : une campagne internationale réussie pour désinvestir des énergies fossiles.....	34
Prendre le temps du développement : comment « aider » intelligemment Haïti aujourd'hui au-delà des réponses ponctuelles dictées par l'urgence?	34
Le syndicalisme des travailleurs engagés dans la transition écologique de l'économie : le point de vue de la Confédération syndicale internationale (CSI)	35
Les bons coups de quelques politiques publiques et d'institutions internationales.....	36
Changements climatiques : « Le secteur agricole doit bouger », avertit la FAO.....	36
Une politique publique forte au Brésil : l'organisation de la distribution de repas dans les écoles.....	36
Peut-on faire plier des multinationales ? Une Danoise à la Commission européenne de la concurrence s'en charge.....	37

Développement et défi écologique au Sud : le point de vue d'experts.....	38
Agriculture durable et solidarité internationale : la mise en perspective de l'agroéconomiste Michel Griffon	38
L'énergie, l'agriculture et l'emploi sont les vraies priorités de l'Afrique: le point de vue d'un expert international québécois, Jean-Louis Roy.....	38
Avons-nous les moyens de changer le cours des choses?.....	39
Le changement d'échelle commence à faire école.....	39
Des mobilisations dans lesquelles il y a une part d'inédit, d'innovation	40
Une commune origine: une mondialisation économique calamiteuse et des turbulences climatiques	40
Ces «révolutions tranquilles» témoignent que la mondialisation en cours ne marque pas la fin des territoires ni la fin des mouvements sociaux.....	41
Ce qui est en devenir: construire des projets plus ambitieux	42
Les futurs du monde dépendent en bonne partie des communautés elles-mêmes.....	43

CHAPITRE 3

Coopération québécoise avec le Sud

Les nouveaux habits de la solidarité internationale.....	45
Du secours d'urgence au développement dans la durée.....	46
La coopération de proximité Nord-Sud: itinéraire de 1960 à aujourd'hui	48
Les années 1950-1960: l'importance de la filière religieuse chrétienne	49
Les années 1970-1980: sécularisation, christianisme de gauche et action collective.....	49
Les années 1990: la concurrence d'interventions humanitaires du néoprotéstantisme au sein des classes populaires en Amérique latine et de l'islam fondamentaliste en Afrique du Nord et de l'Ouest	52

Les années 2000: OCI progressistes, initiatives économiques et internationalisation des réseaux	56
Les années 2010: un premier et timide virage socioéconomique et environnemental	57
Deux propositions stratégiques et 45 recommandations	67

CHAPITRE 4

Solidarité internationale québécoise

L'espace des possibles ouvert par la finance solidaire	73
L'épargne solidaire = investir + changer le monde	74
Le droit au crédit pour de petits entrepreneurs est une nouvelle dignité	76
L'épargne des OCI québécoises au service du développement du Sud: d'une accumulation passive à une gestion active et collective	77
Le constat de départ du projet.....	78
Les lignes de force du FISIQ	79
Le cheminement d'un projet: une chaîne de solidarité à cinq maillons.....	81
La démarche initiale: faire passer des accumulations passives d'OCI à une gestion active et collective	83
L'épargne pour le développement: changer d'échelle pour une autre mondialisation.....	90
L'expérience française de la SIDI: l'initiative économique n'appartient pas aux riches	91
Faisabilité et viabilité: l'argumentaire	94
Une épargne productive pour des projets socioéconomiques au Sud	95
Ce fonds opérera à la manière de frappes préventives	96

CHAPITRE 5

Coopération Nord-Sud

Ces territoires méconnus de la solidarité économique.....	97
La finance solidaire, un levier.....	98
Contrer la dépendance des communautés.....	100
Les groupements paysans, les groupes de femmes entrepreneures et les associations de quartier au cœur des économies de proximité.....	101
Économies de proximité aujourd’hui : les innovations, l’impact sur les territoires, l’ouverture aux enjeux de défense des écosystèmes	103
Huit expériences probantes au Sud : Inde, Burkina Faso, Équateur, Brésil, Pérou, Mali et Sénégal.....	105
SEWA en Inde : l’auto-organisation de groupes de femmes en contexte de déficit d’État.....	105
Finance communautaire au Burkina Faso : des mutuelles de solidarité animées par des femmes.....	107
Services financiers en milieu rural : une ONG développe les services financiers d’un réseau de coopératives rurales en Équateur.....	107
Réseau de banques communautaires dans une favéla brésilienne	109
Burkina Faso : la gestion communautaire des ordures ménagères dans la capitale Ouagadougou	110
Une coopérative agricole de caféiculteurs au Pérou, La Florida	111
23 000 petits producteurs du Mali engagés dans l’agroécologie.....	113
Sénégal : le solaire dans 90 villages, l’œuvre d’une organisation paysanne soutenue par la SIDI.....	113
De quelques conditions de réussite.....	114
Conclusion : chaque organisation a besoin de ses propres outils économiques collectifs.....	117

CHAPITRE 6

Solidarité internationale de proximité

Économie, écologie et finance solidaire.....	121
L'enjeu des prochaines décennies: nourrir de façon écologique	123
Le monde rural et la petite agriculture familiale dans le monde aujourd'hui.....	123
Le modèle dominant ne tient plus la route depuis un bon moment	124
L'autre enjeu des prochaines décennies: nourrir le monde urbain des bidonvilles.....	125
Un autre modèle émerge: plus écologique et plus créateur d'emplois	128
Un nouveau modèle qui a son projet: la transition sociale-écologique.....	130
La transition sociale-écologique est en soi un projet politique.....	131
Le modèle progressiste à venir: plus qu'un État-providence, un État social-écologique....	132
Des initiatives de transition écologique font leur chemin dans certaines institutions internationales	135
Des personnalités parlent des défis de la solidarité internationale	136
Les territoires, l'économie de proximité et la finance solidaire, premier défi; second défi: fédérer et internationaliser les initiatives citoyennes	145
La planète et ses grandes transitions	146
Par où passe la relance du développement?.....	147
En guise de conclusion: réinvestir dans le champ de la réflexion stratégique.....	148
Nourrir l'humanité de façon écologique, à la ville comme à la campagne	148
Dégager un nouveau projet de société: la transition sociale-écologique est un projet politique.....	149

S'investir dans de petits projets à la base, mais qui ont l'ambition de grandir.....	149
Miser sur les économies de proximité comme matrice de base dans le développement social des communautés	149
Pour en savoir plus	151
Bibliographie	155
Liste des sigles	175



Liste des sigles

ACDI	Agence canadienne de développement international
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
AQSI	Agence québécoise de solidarité internationale
CAAP	Cooperativa Alternativa de Acción Popular
CAC	Coopérative agricole de caféiculteurs
CEB	Communautés ecclésiales de base
COP21	Conférence de Paris sur le climat
CRDC	Chaire de recherche en développement des collectivités (Université du Québec en Outaouais)
CSN	Confédération des syndicats nationaux
DID	Développement international Desjardins
DSI CSN	Développement solidaire international CSN
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FISIQ	Fonds d'investissement solidaire international du Québec
FSM	Forum social mondial
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
GESQ	Groupe d'économie solidaire du Québec
INAISE	Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
OCI	Organisme ou organisation de coopération internationale
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PME	Petites et moyennes entreprises
RMB	Rencontres du Mont-Blanc (devenues ESS Forum international)
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SEWA	Self Employed Women's Association
SIDI	Solidarité internationale pour le développement et l'investissement
SOCODEVI	Société de coopération pour le développement international
UGPM	Union des groupements paysans de Meckhè
UPA	Union des producteurs agricoles
UPA DI	Union des producteurs agricoles Développement international

Être passeur

La fonction de liaison en organisation communautaire

René Lachapelle

2017, 164 pages, 978-2-7605-4726-1

Mouvement communautaire et État social

Le défi de la transition sociale-écologique

Louis Favreau

2017, 184 pages, 978-2-7605-4653-0

Les métiers du développement territorial au Québec

Être un agent de développement aujourd'hui

Martin Robitaille

2016, 152 pages, 978-2-7605-4544-1

**Intervention collective, mobilisation locale
et hébergement des aînés**

Yvan Comeau, Michel Desrosiers et Laurence Martin-Caron

2015, 212 pages, 978-2-7605-4306-5

La transition écologique de l'économie

La contribution des coopératives et de l'économie solidaire

Louis Favreau et Mario Hébert

2012, 160 pages, 978-2-7605-3545-9

Économie et société

Pistes de sortie de crise

Louis Favreau et Ernesto Molina

2011, 170 pages, 978-2-7605-3230-4

Mouvement coopératif

Une mise en perspective

Louis Favreau

2010, 168 pages, 978-2-7605-2621-1

Pratiques d'organisation communautaire en CSSS

Cadre de référence du RQIIAC

RQIIAC

2010, 166 pages, 978-2-7605-2617-4

Commerce équitable

Les défis de la solidarité dans les échanges internationaux

Jean-Frédéric Lemay, Louis Favreau et Christophe Maldidier

2010, 184 pages, 978-2-7605-2582-5

L'intervention collective en environnement

Yvan Comeau

2010, 148 pages, 978-2-7605-2573-3



Mouvements sociaux, démocratie et développement

Les défis d'une mondialisation solidaire

Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle

2010, 172 pages, 978-2-7605-2559-7

Service public, participation et citoyenneté

L'organisation communautaire en CSSS

Denis Bourque et René Lachapelle

2010, 176 pages, 978-2-7605-2557-3

Concertation et partenariat

Entre levier et piège du développement des communautés

Denis Bourque

2008, 152 pages, 978-2-7605-1582-6

Coopération Nord-Sud et développement

Le défi de la réciprocité

Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle

2008, 196 pages, 978-2-7605-1571-0

Dans l'espace public, l'aide humanitaire occupe la première place de la coopération internationale. Elle panses les dégâts de toutes les crises. Cependant, une autre partie de cette coopération invente des transitions vers un développement durable au Sud. La solidarité internationale, adossée au développement d'économies de proximité, est désormais à l'ordre du jour. Comment en effet répondre aux enjeux planétaires telles l'urgence écologique, la montée des inégalités, la mise à mal des démocraties et la présence d'intégrismes religieux comblant le vide actuel d'horizon collectif? Comment accompagner des communautés de plus en plus laissées à elles-mêmes par les États?

Depuis une décennie, un double virage, écologique et économique, traverse la coopération. Cet ouvrage présente l'itinéraire d'organisations de coopération internationale (OCI), de coopératives, de groupes de producteurs agricoles et de syndicats qui ont pris ce tournant en tissant la toile d'une solidarité économique favorisant sécurité alimentaire, accès au crédit et lutte contre la précarité énergétique. Une solidarité misant sur la finance solidaire ouvre ainsi un nouvel espace des possibles: l'épargne du Nord soutenant des investissements socioéconomiques au Sud qui réinventent l'espoir.

Fruit condensé d'un long parcours de deux chercheurs engagés depuis des décennies dans ce domaine, cet ouvrage intéressera les intervenants et décideurs de la coopération internationale (OCI, municipalités, collèges et universités), les organisations sociales sensibles aux collaborations avec leurs équivalents au Sud, ainsi que les étudiants en développement international, en organisation communautaire et, plus généralement, en sciences sociales.



Docteur en sociologie, spécialiste du développement local et des économies de proximité, LOUIS FAVREAU est professeur émérite de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), titulaire d'une chaire de recherche (la CRDC) et auteur de plusieurs ouvrages sur la transition écologique de l'économie. Il préside également depuis 10 ans une organisation de solidarité internationale, le Fonds Solidarité Sud.



Docteure en psychologie, spécialisée en psychologie communautaire, LUCIE FRÉCHETTE est professeure émérite de l'UQO, chercheure à la CRDC et coauteure d'ouvrages en développement des communautés (coopératives et cuisines collectives). Active dans les réseaux coopératifs québécois, elle est également secrétaire-exécutive et cofondatrice du Fonds Solidarité Sud.